

<https://archined.ined.fr>

# **L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles 2. Erfi 2, vague 1 (2024)**

## **Premiers résultats d'enquêtes #2**

**Milan Bouchet-Valat et Laurent Toulemon**

### **Version**

Libre accès

### **Licence / License**

CC Attribution - Utilisation non commerciale - Pas d'Œuvre  
dérivée 4.0 International (CC BY-NC-ND)

#### **POUR CITER CETTE VERSION / TO CITE THIS VERSION**

Milan Bouchet-Valat (Dir.) et Laurent Toulemon (Dir.), 2026, "L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles 2. Erfi 2, vague 1 (2024)". Aubervilliers : Institut national d'études démographiques. <https://doi.org/10.48756/ined-1res-2.26>

**Disponible sur / Available at:**

<http://hdl.handle.net/20.500.12204/xqiw0J4Bz90TsWno9kOI>

# Premiers Résultats d'enquêtes

#2  
2026



L'Étude des relations familiales  
et intergénérationnelles 2  
*Erfi 2, vague 1 (2024)*



Sous la direction de Milan Bouchet-Valat  
et Laurent Toulemon

# L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles 2

## *Erfi 2, vague 1 (2024)*

Sous la direction de Milan Bouchet-Valat et Laurent Toulemon

Institut national d'études démographiques  
9, cours des Humanités  
93322 Aubervilliers Cedex – France  
+33 (0)1 56 06 20 00  
editions@ined.fr  
www.ined.fr

e-ISSN à venir

**Pour citer :** Bouchet-Valat M. et Toulemon L. (dir.). 2026. *L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles 2. Erfi 2, vague 1 (2024)*. Premiers résultats d'enquêtes, n°2. Aubervilliers : Ined. <https://doi.org/10.48756/ined-1res-2.26>

### Directeur de la publication

François Clanché

### Responsable scientifique de la série

Patrick Simon

### Coordination éditoriale

Vanessa Nouët

### Conception graphique

Juliette Coustère, Isabelle Milan

### Visualisation statistique

Arno Muller

Juillet 2026



# Premiers Résultats d'enquêtes

*La collection **Premiers résultats d'enquêtes** a pour objectif de porter à la connaissance du public une sélection des premiers résultats des enquêtes de l'Ined, peu de temps après la fin de leur collecte. La publication se compose d'un ensemble de fiches courtes et descriptives, chacune étant constituée d'une page de textes d'explication et d'une page de tableaux et de figures. Cette synthèse propose ainsi, pour l'ensemble des thèmes abordés dans l'enquête, une photographie accessible des principaux résultats chiffrés. Sans attendre que les équipes de recherche en exploitent toutes les possibilités, ces premières analyses délivrent des informations utiles aux acteurs publics, aux chercheurs et au grand public.*



# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes sans qui l'enquête Erfi 2 n'aurait pas pu être menée :

- ▶ les personnes ayant pris le temps précieux de répondre à l'enquête ;
- ▶ au Service des enquêtes et des sondages de l'Ined : Gwennaëlle Brilhault, Julie Baron, Marine Bondon, Lucas Bourcier, Guillaume Carette, Géraldine Charrance, Albane Gourdol, Thomas Huet, Valérie Laprée, Julie Lenoir, Nora L'Haridon, Thomas Merly-Alpa, Kamel Nait-Abdellah, Thibaud Ritzenthaler, Lamia Temime, Patricia Thauvin ;
- ▶ ailleurs à l'Ined : Imène Abdou, Cécile Allain, Élodie Baril, Marie Bergström, Léa Bourset, Victor Bonnin, François Clanché, Sandrine Dauphin, Delphine Debast, Mame Diop, Bénédicte Driard, Giulia Ferrari, Julio Ricardo Davalos, Aïda Jaïdane, Lindsay Fوسفeld, Charlotte Guévelou, Victor Hervieu, Sorya Le Forestier, Jean-Yves Levêque, Sabine Meleze, Isabelle Milan, Arno Muller, Marie-Christine Pennanec'h-Moutche, Alessandra Pili, Bryan Ramahazomanana, Wilfried Rault, Arnaud Régnier-Loilier, Emmanuel Tabart, Magda Tomasini, Nazira Tunc, Syntyche Vicko ;
- ▶ à Ipsos : Katleen Affari, Valérie Blineau, Maxime Burniaux, Sandrine Corbic, Alban Cordier, Christophe David, Stéphanie Debort, Véronique Guegan, Béatrice Herve, Marie Poggioli, Amel Taourirt, Anthony Vaillant, et les enquêtrices et enquêteurs du plateau de Plérin ;
- ▶ à l'Insee : Emmanuel Gros, Fabrice Loones, Florent Maire, Séverine Mayo, Nicolas Paliot, Nellie Rodriguez, ainsi que les codeurs et codeuses du pôle PCS de Besançon ;
- ▶ au NIDI : Pascale Beaupré, Aisling Connolly, Vytenis Deimantas, Anne Gauthier, Olga Grunwald, Siyang Kong, Arieke Rijken.

Merci aussi aux personnes ayant contribué à la préparation de cette publication : Cécile Allain, Juliette Coustère, Isabelle Milan, Arno Muller, Vanessa Nouët, Wanda Romanowski, Patrick Simon.

## Partenaires et financeurs

Erfi 2 fait partie du programme international Generations and Gender Programme porté par l'institut national de démographie des Pays-Bas (NIDI), ainsi que de l'infrastructure de recherche LifeObs (Observatoire français des parcours de vie) portée par l'Ined, qui a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du plan France 2030 portant la référence ANR-21-ESRE-0037. Elle a reçu des financements du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche via l'infrastructure Progedo, de l'Agence nationale de la recherche (Enquêtes générations et genre à Taïwan et en France – GGS-Europe-Asia, ANR-21-CE41-0023) et de la Caisse nationale d'allocations familiales.



# SOMMAIRE

|                                                                                                            |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles 2</b>                                         | <b>9</b>  |
| Milan Bouchet-Valat, Laurent Toulemon, Ruxandra Breda-Popa, Paul Cochet, Efi Markou                        |           |
| <b>Vue d'ensemble <i>Vingt ans de recompositions des modèles familiaux</i></b>                             | <b>11</b> |
| Milan Bouchet-Valat                                                                                        |           |
| <b>Fiches thématiques</b>                                                                                  | <b>17</b> |
| <b>PARTIE 1 : INTENTIONS DE FÉCONDITÉ</b>                                                                  | <b>17</b> |
| <b>Fiche 01</b> LE NOMBRE IDÉAL D'ENFANTS ET LES INTENTIONS D'AVOIR DES ENFANTS DIMINUENT                  | <b>18</b> |
| Milan BOUCHET-VALAT, Laurent TOULEMON                                                                      |           |
| <b>Fiche 02</b> EN EUROPE, AVOIR DES ENFANTS N'EST PAS JUGÉ ESSENTIEL, MAIS L'IDÉAL VARIE DE 2 À 3 ENFANTS | <b>20</b> |
| Alberto TAVIANI                                                                                            |           |
| <b>Fiche 03</b> UNE REMISE EN QUESTION DE L'ENTRÉE EN MATERNITÉ ?                                          | <b>22</b> |
| Alberto TAVIANI                                                                                            |           |
| <b>Fiche 04</b> PLUS DE MATERNITÉS TARDIVES ET DE FEMMES SANS ENFANT APRÈS 35 ANS                          | <b>24</b> |
| Sandra FLORIAN, Nina RAJIC                                                                                 |           |
| <b>Fiche 05</b> INDÉPENDANCE ET VIE DE COUPLE : DEUX PRÉALABLES À L'ARRIVÉE DU PREMIER ENFANT              | <b>26</b> |
| Arnaud RÉGNIER-LOILLIER                                                                                    |           |
| <b>Fiche 06</b> UN ENFANT DANS LES 3 ANS ? LES FEMMES ET LEUR ENTOURAGE SONT SOUVENT EN ACCORD             | <b>28</b> |
| Alberto TAVIANI                                                                                            |           |
| <b>PARTIE 2 : FERTILITÉ ET CONTRACEPTION</b>                                                               | <b>31</b> |
| <b>Fiche 07</b> DES FEMMES ET DES HOMMES FACE À L'INFERTILITÉ ET L'AIDE À LA PROCRÉATION                   | <b>32</b> |
| Élise de LA ROCHEBROCHARD                                                                                  |           |
| <b>Fiche 08</b> ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION : DES FAMILLES PLUS PETITES ET PLUS TARDIVES          | <b>34</b> |
| M-C COMPANS, Éva BEAUJOUAN                                                                                 |           |
| <b>Fiche 09</b> UNE DÉSADHÉSION POUR LA PILULE QUI SE POURSUIT DIX ANS APRÈS LA « CRISE »                  | <b>36</b> |
| Élise de LA ROCHEBROCHARD                                                                                  |           |
| <b>PARTIE 3 : FAMILLES ET ENFANTS</b>                                                                      | <b>39</b> |
| <b>Fiche 10</b> MOINS DE MARIAGES, PLUS D'UNIONS LIBRES ET DE PACS À LA NAISSANCE DU PREMIER ENFANT        | <b>40</b> |
| Margot LENOUEL, Xavier THIERRY                                                                             |           |
| <b>Fiche 11</b> NAISSANCES HORS COUPLE : PLUS TÔT ET PLUS SOUVENT CHEZ LES MOINS DIPLÔMÉ·ES                | <b>42</b> |
| M-C COMPANS                                                                                                |           |
| <b>Fiche 12</b> LES FEMMES IMMIGRÉES SONT PLUS SOUVENT MÈRES SEULES QUE LES AUTRES                         | <b>44</b> |
| Lucie HOUEL, Sandrine MESPLÉ-SOMPS, Björn NILSSON                                                          |           |
| <b>Fiche 13</b> AVOIR OU AVOIR EU DES BEAUX-ENFANTS : JUSQU'À UNE PERSONNE SUR CINQ CONCERNÉE              | <b>46</b> |
| Xavier THIERRY                                                                                             |           |
| <b>Fiche 14</b> LES FRATRIES RÉUNISSANT DES ENFANTS DE PARENTS DIFFÉRENTS : UNE FRÉQUENCE STABLE           | <b>48</b> |
| Xavier THIERRY                                                                                             |           |
| <b>Fiche 15</b> DE PLUS EN PLUS D'ENFANTS DANS LES COUPLES DE MÊME SEXE                                    | <b>50</b> |
| Maks BANENS, Jean-Hugues DÉCHAUX, Éric LE PENVEN                                                           |           |

|                                                                                                                    |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 16</b> PLUS DE RECOURS AUX CRÈCHES ET AUX ASSISTANTES MATERNELLES<br>Manon LEGRAS, Nathalie LE BOUTEILLEC | 52 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 17</b> LE TRAVAIL DES MÈRES DE JEUNES ENFANTS EST DIVERSEMENT PERÇU EN EUROPE<br>Alberto TAVIANI | 54 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

## **PARTIE 4 : RELATIONS ENTRE GÉNÉRATIONS** 57

|                                                                                                      |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 18</b> LES JEUNES PARTENT DE PLUS EN PLUS TARD DE CHEZ LEURS PARENTS<br>Milan BOUCHET-VALAT | 58 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 19</b> PLUS DE RENCONTRES ET DE RUPTURES AVEC LES PARENTS DANS LES CLASSES POPULAIRES<br>Romain PHILIT | 60 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 20</b> À QUELLE FRÉQUENCE VOIT-ON SES PARENTS ? UN EFFET MARQUÉ DE LA SÉPARATION<br>Arnaud RÉGNIER-LOILIER | 62 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                                                       |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 21</b> COUPLES DE MÊME SEXE : LES LIENS AVEC LA FAMILLE D'ORIGINE VARIENT SELON LE GENRE<br>Maks BANENS, Jean-Hugues DÉCHAUX, Éric LE PENVEN | 64 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

## **PARTIE 5 : COUPLES** 67

|                                                                                                                                  |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 22</b> LES COUPLES SE RENCONTRENT PLUS SOUVENT EN LIGNE ET MOINS DANS DES FÊTES<br>Milan BOUCHET-VALAT, Marie BERGSTRÖM | 68 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                   |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 23</b> RENCONTRES EN LIGNE ET FORMATION DES FAMILLES RECOMPOSÉES<br>Alessandra TRIMARCHI | 70 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                                      |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 24</b> ÊTRE EN COUPLE NON COHABITANT : UNE SIGNIFICATION QUI VARIE SELON L'ÂGE<br>Christophe GIRAUD, Arnaud RÉGNIER-LOILIER | 72 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                                 |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 25</b> LA MISE EN COMMUN DES REVENUS DANS LES COUPLES : UN MODÈLE DOMINANT ?<br>Wilfried RAULT, Arnaud RÉGNIER-LOILIER | 74 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 26</b> LES COUPLES DE MEME SEXE COHABITANTS : PLUS JEUNES, PLUS RÉCENTS, MOINS MARIÉS<br>Gaëlle MESLAY, Wilfried RAULT, Anne SOLAZ | 76 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 27</b> LES COUPLES D'HOMMES SONT PLUS AISÉS FINANCIÈREMENT, CEUX DE FEMMES MOINS<br>Hugo COLOMB CIBAL | 78 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 28</b> COUPLES DE MÊME SEXE : DES POSITIONS PROFESSIONNELLES PLUS ÉGALITAIRES ?<br>Hugo COLOMB CIBAL | 80 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                                       |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 29</b> LES ENFANTS DE SÉPARÉS VIVENT PLUS TÔT EN COUPLE MAIS SE SÉPARENT D'AVANTAGE<br>Nicolas CAUCHI-DUVAL, Nicolas REBIÈRE | 82 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 30</b> LA VIE EN COUPLE APRÈS 50 ANS : MOINS DE MARIAGES ET DES PARCOURS PLUS COMPLEXES<br>Christophe GIRAUD | 84 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                                   |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 31</b> CERTAINES TÂCHES DOMESTIQUES DÉSORMAIS UN PEU MIEUX PARTAGÉES DANS LES COUPLES<br>Milan BOUCHET-VALAT, Anne SOLAZ | 86 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Fiche 32</b> SE DÉCLARER SATISFAIT·E DE SA RELATION : UNE NORME LARGEMENT RÉPANDUE<br>Marion MAUDET, Karine PIETROPAOLI | 88 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

## **Annexes** 90

|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| <b>Annexe 1 - Liste des auteurs et autrices</b> | 90 |
|-------------------------------------------------|----|

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| <b>Annexe 2 - Méthodologie</b> | 92 |
|--------------------------------|----|



# L'ÉTUDE DES RELATIONS FAMILIALES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES 2 (ERFI 2)

Milan Bouchet-Valat\*, Laurent Toulemon\*, Ruxandra Breda-Popa\*\*,  
Paul Cochet\*\*, Efi Markou\*\*

\* Ined, Unité de recherche Fécondité, familles, conjugalités ; \*\* Ined, Service des enquêtes et sondages.

L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles 2 (Erfi 2) est le volet français du dispositif international d'enquêtes Générations et genre (*Generations and Gender Surveys*, GGS) couvrant plus de vingt pays. Réalisée par l'Institut national d'études démographiques (Ined) en 2024 auprès de 12 800 répondant·es de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale, cette enquête prend la suite d'une première édition remontant à 2005. Le questionnaire porte sur les dynamiques familiales et les parcours de vie, en abordant à la fois les relations entre parents et enfants de tous âges et les relations entre conjoint·es. Il adopte un regard rétrospectif (histoire personnelle) et prospectif (intentions et anticipations), tout en prenant en compte l'influence de différents domaines de la vie et des attitudes sur les comportements démographiques. Il permet notamment d'étudier avec précision l'histoire conjugale et génésique, les intentions de fécondité, l'organisation du ménage, l'aide reçue et donnée, ainsi que leurs conditions sociales.

Comme la première édition, Erfi 2 est une enquête longitudinale. Deux nouvelles vagues d'interrogation des mêmes personnes sont prévues en 2027 et 2030. Plus d'informations sur l'enquête et ses actualités sont disponibles sur le site <https://erfi2.site.ined.fr>. Un article détaillant sa méthodologie sera publié prochainement.

## UN QUESTIONNAIRE RICHE

Le questionnaire de la première vague d'Erfi 2, presque identique dans l'ensemble des pays participants, couvre dans le détail un grand nombre d'aspects ayant trait à la vie familiale. Il est organisé en neuf modules :

1. Démographie : informations de base sur l'enquêté·e, son logement, son ou sa conjoint·e actuel·le et l'histoire de leur relation ;
2. Relations passées et enfants (biologiques, adoptés, beaux-enfants) ;
3. Santé sexuelle et fécondité : intentions de fécondité, influence de l'entourage, difficultés à concevoir, contraception, relations sexuelles ;
4. Organisation du ménage : composition du ménage, répartition des tâches domestiques, garde des enfants, prise de décisions, gestion du budget, désaccords entre conjoint·es ;
5. Origines et enfance : caractéristiques sociodémographiques des parents, état de santé et mode de vie, fréquence des rencontres, description du foyer durant l'enfance, aide reçue et donnée ;
6. Santé et bien-être : santé perçue, limitations et maladies chroniques, soutien émotionnel, sentiment de mal-être ;
7. Activité et travail : profession, satisfaction, conditions de travail, raisons de l'inactivité pour l'enquêté·e et son ou sa conjoint·e ;
8. Situation financière : revenus, héritages, patrimoine, difficultés matérielles ;
9. Valeurs et attitudes : religion, opinion sur la famille et les rôles de genre, inquiétudes par rapport à l'avenir.

## UNE ENQUÊTE PAR INTERNET ET TÉLÉPHONE

La collecte de la première vague d'Erfi 2 a été réalisée en 2024 par Internet et téléphone. Un échantillon représentatif des personnes âgées de 18 à 79 ans résidant en France hexagonale a été tiré par l'Insee dans le Fichier démographique des logements et des individus (Fidéli). Les personnes appartenant aux ménages aux plus faibles niveaux de vie, qui acceptent moins souvent de participer aux enquêtes, ont été surreprésentées, de même que les personnes en couple de même sexe cohabitant, afin de disposer d'un échantillon suffisant pour réaliser des analyses spécifiques. La collecte s'est déroulée de février à juillet 2024, après une répétition générale à l'automne 2023. L'institut Ipsos s'est chargé de contacter les personnes sélectionnées et de réaliser les entretiens téléphoniques.

Partant d'une base de 50 560 personnes, environ 12 800 questionnaires ont été complétés intégralement : 74 % par Internet, 20 % par téléphone et 6 % avec les deux modes. Le taux de réponse (parmi les personnes éligibles à l'enquête) s'établit à 26 %, ou 31 % en corrigeant l'effet des surreprésentations. La passation du questionnaire a duré en moyenne 49 minutes par Internet et 66 minutes par téléphone.

Afin d'assurer la représentativité des résultats, une pondération a été calculée à partir de Fidéli et de l'Enquête annuelle de recensement 2024 (poids de tirage, modèle de non-réponse puis calage sur marges).

Le protocole a été conçu en étroite coordination avec l'enquête Familles et employeurs 2024, qui a été réalisée à la même période par l'Ined et reprend une grande partie du questionnaire d'Erfi 2. Les données des deux enquêtes peuvent être combinées pour bénéficier d'un échantillon plus important lors de l'analyse des questions communes.

## UNE SURREPRÉSENTATION DES COUPLES DE MÊME SEXE

Grâce à leur surreprésentation dans l'échantillon, les réponses de 629 personnes cohabitant en couple de même sexe ont été collectées. Erfi 2 permettra ainsi de décrire avec un niveau de détail inédit la situation familiale de ces couples qui sont généralement trop peu nombreux dans les échantillons interrogés.

## UN ENRICHISSEMENT GRÂCE À DES DONNÉES ADMINISTRATIVES

Les réponses au questionnaire seront appariées tous les ans avec des données administratives concernant les revenus et l'emploi de manière à suivre l'évolution de la situation des enquêté·es ainsi que d'étudier le profil des personnes n'ayant pas participé.

## UNE ENQUÊTE DE RECHERCHE INTERNATIONALE, RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DE QUALITÉ STATISTIQUE

Erfi 2 est menée dans le cadre du programme international *Generations and Gender Programme* ([www.ggp-i.org](http://www.ggp-i.org)). Le projet figure sur les feuilles de route française et européenne de la recherche. L'enquête a reçu un avis d'opportunité du Conseil national de l'information statistique, ainsi que le label d'intérêt général et de qualité statistique (sans obligation de réponse). La Commission nationale de l'informatique et des libertés a reconnu la légitimité du traitement.

# VUE D'ENSEMBLE

## *Vingt ans de recompositions des modèles familiaux*

Milan Bouchet-Valat

La baisse de la fécondité en France depuis le milieu des années 2010 a mis au premier plan du débat public la question des évolutions de la famille. En passant sous le seuil de renouvellement des générations, la France rejoint nombre de pays voisins qui connaissent cette situation de longue date, suivant une tendance de fond à l'échelle mondiale. La focalisation sur la baisse du nombre des naissances, sous un angle le plus souvent négatif, amène cependant à négliger le contexte plus large de transformations des comportements familiaux tout aussi profondes. C'est l'ensemble de ces changements qu'il importe de prendre en compte pour comprendre les tendances à l'œuvre et tâcher d'en dessiner l'avenir. Réalisée en 2024, après une première édition de 2005, l'enquête Erfi 2 offre un panorama détaillé des évolutions intervenues au cours des deux dernières décennies, qui se sont avérées aussi riches en bouleversements que celles qui les ont précédées. Dans leur ensemble, les premiers résultats présentés ici décrivent la poursuite de la diversification des formes familiales et de la complexification des parcours individuels, plutôt qu'un affaiblissement de la conjugalité ou de la famille (Déchaux et Le Pape, 2021).

De nombreuses tendances anciennes se sont prolongées. En matière de conjugalité, avec la diminution de la proportion personnes vivant en couple, la baisse des mariages au profit des unions libres et des Pacs, la hausse des séparations et des remises en couple, l'augmentation de la proportion de familles monoparentales. En matière de naissances, avec la banalisation des naissances hors mariage, le report de l'âge à la procréation et le développement des techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP ou PMA). Et concernant plus largement les parcours de vie, avec la reprise de l'allongement des études, les difficultés d'insertion sur le marché du travail des jeunes, la hausse du coût du logement, l'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement de la population.

On relève par ailleurs un certain nombre de ruptures. La période récente a été marquée par une succession de crises, depuis la grande récession de 2008 jusqu'à la guerre en Ukraine déclenchée en 2022, en passant par la crise sanitaire du Covid-19, et plus globalement la crise climatique et la montée des tensions politiques et géopolitiques. Si elles ont parfois renforcé des difficultés déjà existantes, elles ont aussi fait émerger des craintes inédites, par exemple concernant l'effet de l'éco-anxiété sur la fécondité ou celui des confinements sur les sociabilités des jeunes. Mais loin d'avoir uniquement subi des chocs négatifs, les individus et les familles se sont aussi saisis des innovations techniques ou juridiques qui leur ont été ouvertes. En 2005, les sites de rencontre existaient depuis peu et y avoir recours pouvait provoquer presque autant d'étonnement que s'inscrire à une agence matrimoniale. Vingt ans plus tard, c'est le fait de décider de ne pas y recourir qui occupe l'attention médiatique, et même les applications de rencontres extraconjugales ne font plus scandale. Le Pacs était encore, en 2005, une forme d'union récente, créée en 1999 après une longue et intense bataille politique. Il restait relativement rare et associé aux couples de même sexe (déjà à cette date dans les représentations plus que dans les faits). Il s'est largement banalisé depuis et le nombre de Pacs conclus chaque année est désormais proche de celui des mariages. Le mariage lui-même a connu une évolution majeure en 2013, en s'ouvrant aux couples de même sexe, après d'importantes mobilisations de ses opposant-es comme de ses partisan-es – un débat qui s'est peu à peu éteint à mesure que le mariage pour tou-ttes entrait dans les mœurs. Cette ouverture du mariage s'est accompagnée de la possibilité d'adopter des enfants, notamment ceux de son ou sa conjoint-e. En 2021, l'AMP a été ouverte aux couples de femmes ainsi qu'aux femmes célibataires.

Les couples de même sexe n'ont cessé de gagner en visibilité tout au long de cette période. Les enquêtes statistiques les saisissent de mieux en mieux, à la faveur de travaux menés au sein de la statistique publique et de l'augmentation de leur nombre au fil des années. On estime ainsi à partir de l'enquête annuelle de recensement de 2024 de l'Insee que 175 000 femmes et 210 000 hommes de 18 à 79 ans cohabitent en couple de même sexe. Ces chiffres représentent plus qu'un doublement depuis 2011,

année où l'Insee les estimait à 70 000 femmes et 100 000 hommes (Buisson et Lapinte, 2013). Ce sont désormais 1,3 % des couples qui sont de même sexe (contre 0,5 % en 2011), dont 0,6 % de femmes et 0,7 % d'hommes. Cette proportion s'élève même à 1,9 % d'après les estimations d'Erfi 2, lorsque l'on s'intéresse à l'ensemble des couples, qu'ils cohabitent dans un même logement ou non. C'est pourquoi il a paru important de leur accorder une attention particulière dans le dispositif d'enquête (voir sa présentation) et dans l'analyse des résultats. Ces couples font ainsi l'objet de plusieurs études spécifiques au fil des thèmes abordés dans ce recueil : âge, statut matrimonial, expérience conjugale, diplôme, emploi, revenus, présence d'enfants et intentions d'en avoir, liens avec la famille d'origine.

Enfin, le renouveau du féminisme depuis les années 2010, qui s'est accentué en 2017 avec le mouvement #MeToo et la dénonciation des violences sexistes et sexuelles, a soulevé plus largement des questions liées à la sexualité et aux rôles de genre. La remise en question de l'assignation des femmes aux responsabilités familiales accompagne une dynamique de renforcement de l'avantage des femmes sur les hommes en termes de niveau d'éducation et d'une plus grande égalité de genre dans l'accès aux professions supérieures. On en perçoit dans ce recueil des signes, à travers le fait que la maternité perd un peu de son évidence et que les inégalités dans le partage des tâches domestiques diminuent légèrement. Ces changements apparaissent cependant plus limités que dans les transformations engagées par exemple dans la vie intime des jeunes (Bergström, 2025). L'avenir dira si cela tient simplement à l'inertie du changement générationnel ou si les inégalités entre femmes et hommes restent particulièrement ancrées dans la vie familiale.

Les analyses recueillies dans ce volume, menées dans le cadre du groupe d'exploitation de l'enquête, couvrent une large palette de dimensions concernant les situations familiales dans leur diversité : vie en couple, séparations, fécondité, (in)fertilité, contraception, naissances, garde des enfants, départ du foyer parental et relations entre enfants adultes et parents. Elles s'appuient toutes sur les données de l'enquête Erfi 2 réalisée en France en 2024 auprès d'un échantillon représentatif de 12 800 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans en France hexagonale. Certaines mettent en évidence des évolutions en comparant avec la précédente édition de 2005. D'autres élargissent la focale en situant la France dans le panorama plus large des pays européens grâce aux données des autres enquêtes Générations et genre (GGS) qui sont les homologues d'Erfi 2 à l'étranger. Enfin, d'autres sources sont mobilisées ponctuellement. Notons par ailleurs que les premiers résultats de l'enquête Familles et Employeurs 2024 (Fontaine *et al.*, 2026), réalisée simultanément à Erfi 2, fournissent de nombreuses informations complémentaires concernant les comportements familiaux, notamment sur la conciliation entre vie familiale et activité professionnelle, les tâches domestiques et parentales, ou encore les solidarités familiales et le handicap.

## **LES INTENTIONS DE FÉCONDITÉ DIMINUENT, LES NAISSANCES SONT PLUS TARDIVES**

Alors qu'elle se maintenait autour de deux enfants par femme, la fécondité a baissé depuis le milieu des années 2010 en France. Cette évolution est observée dans la plupart des pays comparables, et malgré cette baisse, la France reste encore l'un des pays d'Europe où la fécondité est la plus élevée. L'enquête Erfi 2 apporte un éclairage sur les facteurs de cette évolution et sur les tendances auxquelles s'attendre à l'avenir. Le nombre idéal d'enfants et les intentions d'avoir des enfants ont nettement diminué depuis la première édition de l'enquête Erfi en 2005 (fiche 1). La proportion de personnes de 18 à 49 ans n'ayant pas l'intention d'avoir des enfants a doublé. Parmi les déterminants de cette évolution, on constate l'augmentation des inquiétudes par rapport à l'avenir (perspectives pour les générations futures, changement climatique, affaiblissement de la démocratie) et une aspiration à plus d'égalité entre les rôles des femmes et des hommes (Bouchet-Valat et Toulemon, 2025). Néanmoins, le nombre idéal d'enfants en France continue à se situer légèrement au-dessus de la moyenne des pays européens (à 2,3 enfants par famille, fiche 2). Par contre, l'adhésion à l'idée selon laquelle un homme ou une femme doivent avoir des enfants pour s'épanouir y est relativement faible.

Par rapport à il y a vingt ans, les femmes sans enfant perçoivent un enfant à court terme comme plus contraignant (fiche 3). Elles craignent plus qu'avant les conséquences d'une naissance sur leur carrière

professionnelle, signe sans doute d'une relativisation de l'importance de la maternité par rapport à d'autres rôles sociaux. Les intentions d'avoir un enfant dans les trois ans reculent nettement chez les femmes de 30 ans ou plus, alors que l'indécision augmente chez les plus jeunes. Cependant, parmi les femmes de 35 à 49 ans, soit aux âges où le fait d'avoir ou non des enfants se décide pour celles n'en ayant pas, la proportion de celles ne voulant en aucun cas avoir d'enfant est restée stable en vingt ans, si l'on tient compte non seulement des projets mais aussi des idéaux (fiche 4). On assiste à un recul des premières naissances et à une hausse de la part de celles et ceux qui laissent ouverte la possibilité d'avoir un premier enfant, mais seulement si les conditions idéales étaient réunies. Cela pourrait conduire femmes et hommes à ne pas avoir d'enfant finalement pour de nombreuses raisons qui relèvent à la fois de la contrainte (absence de conjoint·e, difficultés économiques, normes sociales concernant l'âge à la maternité, difficultés médicales) et de l'arbitrage entre différentes priorités (carrière, temps libre, autres projets).

Plusieurs conditions restent en effet toujours considérées comme nécessaires pour avoir un enfant : avoir terminé ses études, ne plus vivre chez ses parents, être en emploi et vivre en couple cohabitant (fiche 5). Le fait d'être au chômage ou sans activité constitue une barrière à l'entrée en parentalité plus importante pour les hommes que pour les femmes, indiquant la persistance des rôles de genre. L'avis de l'entourage ne semble pas un facteur bloquant : les femmes sont généralement en accord avec leur conjoint·e et leurs parents concernant les intentions d'avoir ou non un enfant dans les trois prochaines années (fiche 6). Néanmoins, les parents sont plus favorables à l'arrivée d'un enfant que les intéressées elles-mêmes, notamment pour les femmes sans enfant au début de la quarantaine.

## **L'ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION SE DÉVELOPPE, LA CONTRACEPTION RECULE**

Alors que l'âge à la fécondité augmente, les difficultés pour concevoir deviennent plus fréquentes et le recours à l'AMP se développe. Un peu plus d'une personne de 18 à 79 ans sur dix déclare avoir vécu des difficultés à concevoir pendant au moins 12 mois au cours de sa vie, et jusqu'à une femme quarantenaire sur quatre (fiche 7). Un peu moins d'une femme sur dix et un homme sur vingt ont eu recours à l'AMP. Néanmoins, la proportion de personnes restées sans enfant malgré le recours à l'AMP ou à une autre aide médicale reste faible et relativement stable d'une génération à l'autre (fiche 8) : 3 % parmi les femmes de 43 à 54 ans. Les femmes et les hommes qui ont eu recours à l'AMP ont plus souvent un seul enfant que celles et ceux ayant conçu naturellement, et l'ont eu plus tard.

Les évolutions sont aussi notables concernant la contraception. Depuis la « crise de la pilule » de 2012-2013 liée aux risques vasculaires associés à son utilisation, la proportion de personnes ayant une contraception parmi celles ayant des rapports sexuels a diminué, même si elle reste élevée : un peu au-dessus de neuf personnes sur dix (fiche 9). Le recul de la pilule s'accompagne d'un développement des méthodes de longue durée réversibles et de la stérilisation (ligature des trompes ou vasectomie), reposant toujours avant tout sur les femmes : le dispositif intra-utérin est devenu la première méthode de contraception après 30 ans.

## **PLUS DE NAISSANCES AU SEIN DE PACS ET DE COUPLES DE MÊME SEXE, PLUS DE BEAUX-ENFANTS**

Le cadre dans lequel ont lieu les naissances et dans lequel grandissent les enfants a lui aussi évolué. Vingt-cinq ans après la création du Pacs, ce mode de contractualisation des unions continue à se développer, alors que l'âge au mariage recule toujours. Deux premières naissances sur trois ont désormais lieu hors mariage, et une sur six dans le cadre d'un Pacs (fiche 10). Les parents pacsés sont plus âgés et plus diplômés, alors que ceux en union libre sont plus jeunes. C'est aussi le cas des parents qui ont eu un enfant sans avoir vécu avec l'autre parent : une mère sur vingt, particulièrement les moins diplômées (fiche 11). Cette situation concerne le plus fréquemment des premières naissances. Les immigrées sont aussi particulièrement concernées par les naissances sans vie commune avec le père. Elles sont

plus fréquemment en situation de monoparentalité, particulièrement celles originaires d'Afrique subsaharienne (fiche 12). Elles ont aussi moins souvent vécu avec leurs deux parents pendant leur enfance.

Avec le développement des séparations et des remises en couple, la parentalité s'est transformée. Une personne sur cinq déclare avoir eu des beaux-enfants avant 45 ans, une proportion qui a nettement augmenté depuis les générations du baby-boom (fiche 13). Compter les beaux-enfants augmente la descendance moyenne d'environ un dixième (0,2 enfant). En outre, pour près d'un parent sur cinq qui a déclaré plusieurs enfants ou beaux-enfants eus avant 45 ans, ceux-ci ne sont pas issus du même père ou de la même mère (fiche 14). Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette proportion n'a pas nettement augmenté au fil des générations, du fait de la diminution de la taille moyenne des fratries qui découle de la baisse de la fécondité.

Une autre nouveauté majeure au cours de la dernière décennie tient à l'augmentation de la présence d'enfants au sein de couples de même sexe : 46 000 enfants sont désormais concernés (fiche 15). Alors qu'il s'agissait le plus souvent d'enfants eus dans le cadre d'une union hétérosexuelle et dont la mère s'était remise en couple avec une femme, un nombre croissant d'enfants sont désormais nés ou adoptés dans l'union actuelle des couples de même sexe. La moitié des couples de femmes sans enfants ont l'intention d'en avoir, et c'est le cas d'un couple d'hommes sur dix.

Enfin, les modes de garde formels des jeunes enfants se sont nettement développés en vingt ans (fiche 16) : deux foyers sur trois recourent à une crèche ou à une assistante maternelle pour garder leur enfant de moins de 4 ans, contre un sur trois en 2005. Les mères les plus diplômées y ont le plus recours, ce qui les aide à concilier leur activité professionnelle avec leur vie familiale. La France est en position intermédiaire en Europe en ce qui concerne l'acceptation du travail des mères de jeunes enfants (fiche 17). Si l'idée que cela risque de faire souffrir l'enfant est plus fortement rejetée qu'en Allemagne ou en Autriche, elle reste plus répandue que dans les pays scandinaves.

## **LES RELATIONS ENTRE LES ADULTES ET LEURS PARENTS SONT INTENSES**

Les jeunes partent relativement tôt de chez leurs parents en France par rapport aux autres pays européens. Néanmoins, l'âge de départ a reculé depuis une vingtaine d'années (fiche 18). Cette évolution a précédé la crise du Covid-19 et concerne plus fortement les hommes issus des classes moyennes et populaires : elle pourrait être liée à des difficultés économiques accrues (emploi et logement).

Après la décohabitation, tous âges confondus, les contacts avec les parents restent intenses. Cependant, cette intensité varie selon les situations individuelles et l'histoire familiale. Les personnes des classes populaires ont plus tendance à voir leurs parents toutes les semaines que les cadres, qui vivent moins souvent dans la région de leur enfance (fiche 19). À l'inverse, l'absence complète de rencontres est plus commune dans les classes populaires.

La séparation des parents est un facteur notable de diminution des rencontres (fiche 20). Après une séparation, les contacts avec le père sont les plus affectés, avec une absence de rencontres dans près d'un quart des cas ; les hommes voient plus leur père que les femmes, et les femmes davantage leur mère que les hommes. Les personnes en couple de même sexe ont plus souvent que les autres connu des séparations parentales et un climat conflictuel dans leur famille (fiche 21). Les hommes en couple avec un homme ont une moins bonne relation avec leur père, mais sont proches de leur mère et de leur(s) sœur(s), alors que les femmes ont de bons rapports avec leurs deux parents mais sont moins proches de leur(s) sœur(s).

## **LES FORMES CONJUGALES SE DIVERSIFIENT**

En vingt ans, les modes de rencontre des conjoint·es ont été largement bouleversés par le développement d'Internet. Les rencontres en ligne concernent désormais un premier couple sur quatre, un niveau proche de la moyenne européenne (fiche 22). Au contraire, les rencontres dans un cadre festif ont reculé. Les couples qui se sont rencontrés en ligne se sont formés plus récemment que les autres (fiche 23) : il

s'agit moins souvent de premières unions, et ils ont moins souvent des enfants eus ensemble et plus souvent des beaux-enfants que les autres couples de la même génération.

Si le mariage a reculé, la cohabitation reste la norme et la proportion de couples non cohabitants n'a guère évolué (fiche 24). Pour les jeunes, il s'agit souvent d'une situation transitoire accompagnée de l'intention de vivre ensemble tandis qu'après 40 ans, la situation est davantage envisagée comme durable, en particulier par les femmes. La cohabitation n'implique pas immédiatement la mise en commun de l'ensemble des revenus (fiche 25) : celle-ci s'impose progressivement au fil de la relation, et devient majoritaire après 15 ans de vie commune. Les couples mariés et ceux qui ont des enfants mettent plus souvent en commun.

S'ils sont nettement plus fréquents qu'il y a vingt ans, les couples de même sexe cohabitants continuent à se différencier des couples de sexe différent. Ils sont plus récents ; les conjoint·es sont plus jeunes, moins souvent marié·es et plus souvent pacsé·es, et vivent plus souvent sans enfant que les autres (fiche 26). Elles et ils ont vécu davantage d'expériences conjugales, sont plus diplômé·es et ont un écart d'âge plus prononcé. Malgré ces similarités, les couples de femmes se distinguent nettement des couples d'hommes par une situation moins favorisée qui reflète les inégalités entre femmes et hommes dans la société en général (fiche 27) : ils ont des revenus inférieurs aux couples de sexe différent, alors que c'est l'inverse pour les couples d'hommes. Les femmes en couple de même sexe sont plus souvent inactives et occupent plus souvent des emplois en contrat précaire que celles en couple de sexe différent, alors que les hommes en couple de même sexe sont plus souvent cadres que ceux en couple de sexe différent (fiche 28).

Même si les séparations se sont banalisées aux cours des dernières décennies, la séparation parentale continue d'affecter les trajectoires conjugales des enfants (fiche 29). Ceux qui ont fait cette expérience quittent plus tôt le foyer parental et vivent plus rapidement en couple. Ils se séparent davantage et se détournent plus souvent du mariage. Au cours des vingt dernières années, l'essor des séparations a aussi entraîné une légère diminution de la vie en couple après 50 ans, alors que le veuvage a reculé (fiche 30). Les trajectoires conjugales se sont complexifiées à ces âges : un·e quinquagénaire sur six a connu deux unions ou plus, et un·e quinquagénaire en couple sur cinq n'est pas marié·e.

Le retour en force de la question des inégalités de genre au cours de la dernière décennie est loin d'avoir bouleversé la répartition des rôles au sein des couples de sexe différent. Ainsi, les femmes continuent de réaliser la plus grande part des tâches domestiques, même si on peut noter une certaine progression vers une plus grande égalité en vingt ans (fiche 31). Alors que se déclarer satisfait·e de sa relation reste la norme, les femmes se disent un peu moins satisfaites que les hommes, et leur insatisfaction concernant la répartition des tâches domestiques nourrit celle concernant leur relation en général (fiche 32). Contrairement aux hommes, leur insatisfaction augmente aussi avec le nombre d'enfants, conséquence du fait qu'elles continuent à assurer l'essentiel du travail parental.

Ainsi, en dépit de l'ampleur et de la rapidité de nombreuses évolutions observées, c'est la stabilité des comportements dans d'autres domaines qui est frappante. Des analyses complémentaires des données d'Erfi 2 permettront d'affiner ces constats.

## Références :

- Bergström M. 2025. [\*La sexualité qui vient. Jeunesse et relations intimes après #Metoo\*](#). La Découverte.
- Bouchet-Valat M., Toulemon L. 2025. [\*Les Français·es veulent moins d'enfants\*](#). *Population & Sociétés*, 635, 1-4.
- Buisson G., Lapinte A. 2013. [\*Le couple dans tous ses états. Non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs...\*](#) Insee première, 1435.
- Déchaux J.-H., Le Pape M.-C. 2021. [\*Sociologie de la famille\*](#). La Découverte.
- Fontaine R., Pailhé A., Remillon D. (dir.). 2026. [\*L'enquête Familles et Employeurs 2024 \(FamEmp\)\*](#). Premiers résultats d'enquête, 1. Inéd.





PARTIE 1

# INTENTIONS DE FÉCONDITÉ

# LE NOMBRE IDÉAL D'ENFANTS ET LES INTENTIONS D'AVOIR DES ENFANTS DIMINUENT

*La taille considérée comme idéale pour une famille et les intentions d'avoir des enfants ont nettement diminué depuis 20 ans. L'idéal de deux enfants reste fort, mais il est de plus en plus considéré comme un maximum plutôt que comme un minimum.*

Milan BOUCHET-VALAT\*  
Laurent TOULEMON\*

Comme dans tous les pays d'Europe où elle était proche de 2 enfants par femme dans les années 2000, la fécondité diminue en France : l'indicateur conjoncturel de fécondité est passé de 2,0 enfants par femme en 2014 à 1,5 en 2025. Cette baisse rapide va-t-elle se poursuivre ? Combien d'enfants auront les jeunes adultes d'aujourd'hui ?

## LE NOMBRE IDÉAL D'ENFANTS DANS UNE FAMILLE ET LE NOMBRE D'ENFANTS SOUHAITÉS DIMINUENT

Les femmes nées entre 1960 et 1985 sont devenues adultes après la diffusion de la contraception médicale et la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) au cours de la décennie 1970. Elles ont eu entre 2,0 et 2,1 enfants au cours de leur vie (descendance finale), avec peu de variations entre générations (Fig. 1). Pour estimer le nombre d'enfants qu'auront les femmes nées depuis (et qui ont donc moins de 40 ans aujourd'hui), on peut s'intéresser à trois indicateurs : le nombre idéal d'enfants pour une famille en général, le nombre idéal d'enfants que l'on aimerait ou aurait aimé avoir eus personnellement, et le nombre d'enfants que l'on a l'intention d'avoir.

L'idéal en général varie peu selon l'âge, mais on **constate une diminution importante en 25 ans** : de 2,7 à 2,3 enfants en moyenne (Fig. 1). L'idéal personnel a lui aussi baissé ; les femmes âgées déclarent un idéal personnel élevé, tandis que celles de moins de 25 ans sont plus réalistes : 2,6 enfants en 2006, 2,2 en 2024. Le nombre d'enfants souhaités est, en 2024, plus faible que ces idéaux : les femmes âgées de 18 à 24 ans souhaitent avoir 1,9 enfant en moyenne, celles de 25 à 34 ans en souhaitent 2. Les souhaits ne se réalisent pas toujours. Ainsi, en 2005, le nombre d'enfants souhaités par les femmes nées dans les années 1970, alors âgées de 25 à 34 ans, dépassait de 0,5 enfant en moyenne le nombre d'enfants qu'elles ont finalement

eus. La baisse du nombre d'enfants souhaités entre 2005 et 2024, de 0,6 enfant pour les femmes de moins de 30 ans, laisse donc présager une diminution de la descendance finale pour les générations nées après 1985, même si l'écart entre intentions et réalisation se réduit.

## UNE MOINDRE ATTRAIANCE POUR LES FAMILLES NOMBREUSES

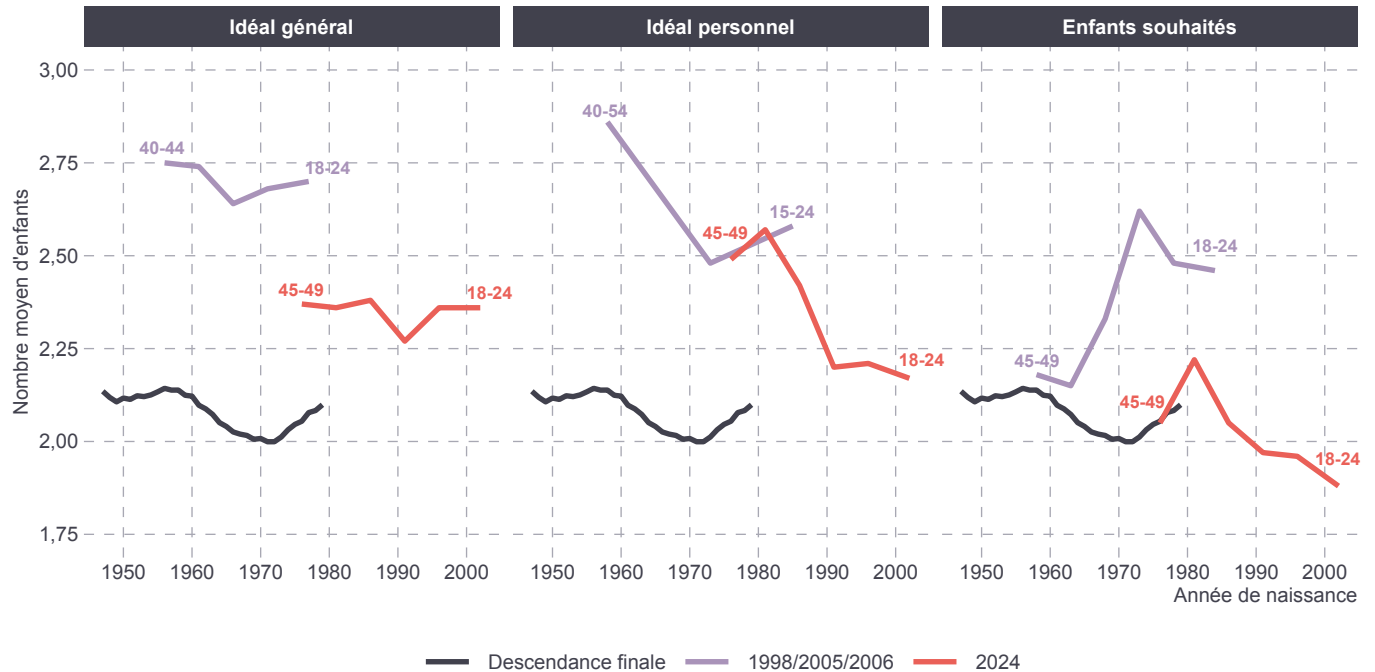
La diminution de la taille moyenne des familles, qu'elle soit idéale, souhaitée ou effective, traduit le moindre attrait pour, et la raréfaction des familles nombreuses, entamée de longue date, et une augmentation récente des familles à enfant unique et des personnes sans enfant. **Le modèle de la famille à deux enfants se diffuse** : entre 18 et 49 ans, deux tiers (65 %) des femmes et des hommes considèrent deux enfants comme le nombre idéal d'enfants dans une famille, contre moins de la moitié (47 %) en 1998 (Fig. 2). Les réponses « 3 ou plus » deviennent minoritaires (29 % en 2024, contre 50 % en 1998), tandis que les réponses « 0 ou 1 » augmentent mais restent rares : en 2024, seules 6 % des répondant·es déclarent un nombre idéal d'enfants inférieur à deux. Les intentions de fécondité suivent la même évolution que les réponses sur le nombre idéal d'enfants : légère hausse des réponses « deux enfants », de 44 % à 46 % entre 2005 et 2024, et **forte hausse des personnes ne souhaitant pas d'enfants** (de 6 % à 12 %) ou un seul (de 12 % à 18 %), au détriment des intentions d'avoir trois enfants ou plus : de 38 % à 23 % (Fig. 3).

## RÉFÉRENCES

Bouchet-Valat M., Toulemon L., 2025. [Les Français·es veulent moins d'enfants](#). *Population & Sociétés*, 635, 1-4.

\* Institut national d'études démographiques.

**Fig. 1 : Idéal général, idéal personnel et enfants souhaités en 1998/2005/2006 et 2024, et descendance finale, selon l'année de naissance des femmes**

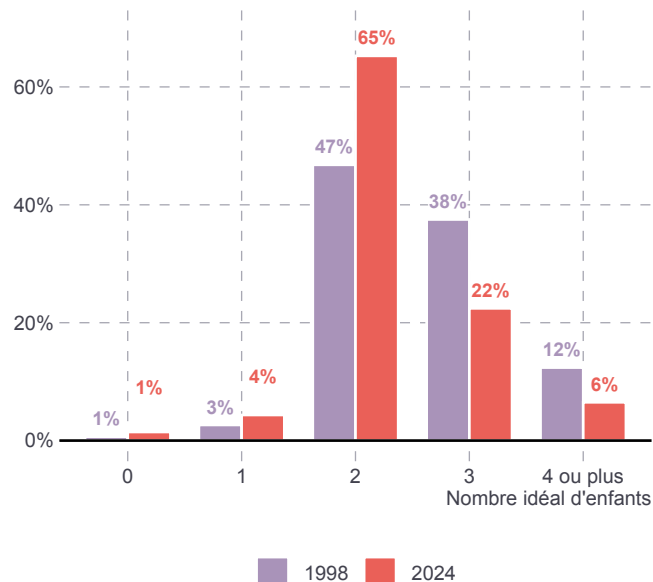


**Lecture :** En 2024, les femmes de 40 à 44 ans (nées autour de 1981) souhaiteraient avoir 2,2 enfants au total.

**Champ :** Femmes de 18 à 45 ans (1998), de 15 à 54 ans (2006) ou de 18 à 49 ans (2005 et 2024) vivant en France hexagonale.

**Sources :** Insee, état civil pour la descendance finale ; Ined, enquête Intentions de fécondité pour l'idéal général en 1998 ; Eurobaromètre (Testa, 2006) pour l'idéal personnel en 2006 ; enquêtes Erfi 1 (2005) et 2 (2024) pour le reste.

**Fig. 2 : Évolution du nombre idéal d'enfants pour une famille en général**

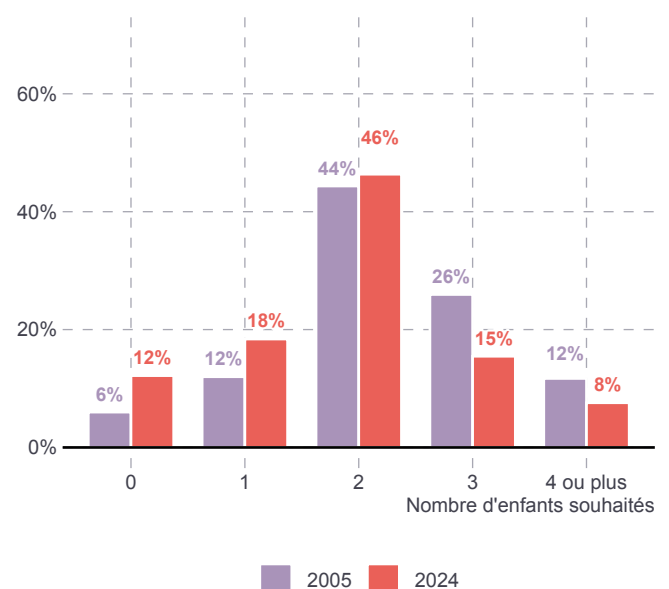


**Lecture :** En 2024, 65 % des personnes de 18 à 49 ans considèrent que le nombre idéal d'enfants pour une famille est de 2.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 45 ans (1998) ou de 18 à 49 ans (2024) vivant en France hexagonale.

**Sources :** Ined, enquête Intentions de fécondité (1998) ; enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 3 : Évolution du nombre d'enfants souhaités entre 2005 et 2024**



**Lecture :** En 2024, 46 % des personnes de 18 à 49 ans souhaitent avoir 2 enfants.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 49 ans vivant en France hexagonale.

**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et 2 (2024).

# EN EUROPE, AVOIR DES ENFANTS N'EST PAS JUGÉ ESSENTIEL, MAIS L'IDÉAL VARIE DE 2 À 3 ENFANTS

*Dans la plupart des pays européens, sauf en Europe de l'Est, avoir des enfants n'est pas jugé nécessaire pour s'épanouir. Cependant, l'idéal d'un peu plus de deux enfants par famille reste consensuel. La France se situe en position intermédiaire.*

Alberto TAVIANI\*

Depuis les années 1980, la taille jugée idéale pour une famille a diminué dans la plupart des pays d'Europe. Si l'uniformisation vers un idéal de deux enfants par famille est bien connue pour les décennies avant les années 2000, moins de travaux portent sur l'ensemble de l'Europe après la crise de 2008 et la pandémie de Covid 19. Qu'en est-il des idéaux actuels ? Au delà du nombre idéal, existe-t-il encore une norme implicite selon laquelle il faudrait avoir au moins un enfant pour s'épanouir, et où se situe la France dans ce tableau ?

## UNE MINORITÉ D'EUROPÉEN-ES PENSE QU'AVOIR UN ENFANT EST ESSENTIEL

Globalement, que ce soit chez les femmes ou chez les hommes, l'idée selon laquelle il faut avoir un enfant pour être épanoui-e est peu répandue en Europe. Des écarts importants existent toutefois selon les pays (Fig. 1). Dans les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest, comme les Pays-Bas ou la Norvège, moins de 5 % des répondant-es estiment qu'il faut avoir un enfant pour s'épanouir. À l'opposé, certains pays d'Europe centrale et orientale se distinguent par une adhésion bien plus forte à cette idée, allant jusqu'à 90 % en Moldavie.

**La France se situe également parmi les pays à faible adhésion**, avec moins de 15 % des répondant-es partageant cette opinion. Au sein de l'Europe du Nord et de l'Ouest, elle se positionne plutôt en position intermédiaire, avec des niveaux légèrement inférieurs à ceux observés en Allemagne ou en Autriche, et au-dessus des pays nordiques.

## PEU DE DIFFÉRENCES DE GENRE

Les réponses varient peu selon que la question concerne une femme ou un homme. Des écarts existent toutefois dans certains pays : en Tchéquie, par exemple, les répondant-es estiment plus souvent qu'une femme doit avoir un enfant pour s'épanouir (33 %) qu'un homme (26 %).

À l'inverse, en France, les chiffres sont très proches (10 % pour une femme contre 11 % pour un homme).

## UN IDÉAL PERSONNEL EUROPÉEN DE 2 À 3 ENFANTS, AVEC LA FRANCE EN POSITION INTERMÉDIAIRE

À la différence des opinions très variées sur la nécessité d'avoir un enfant pour s'épanouir, **l'idéal personnel de fécondité est très homogène à travers l'Europe**. Dans les pays étudiés, le nombre idéal d'enfants que l'on aimerait ou aurait aimé avoir se situe dans une fourchette relativement resserrée, comprise entre 2,1 en Finlande et 2,4 enfants en Croatie (Fig. 2). La France se place plutôt dans le haut de la fourchette, autour de 2,3 enfants (voir fiche 1). La Moldavie se distingue avec un idéal personnel plus élevé, atteignant 2,7 enfants.

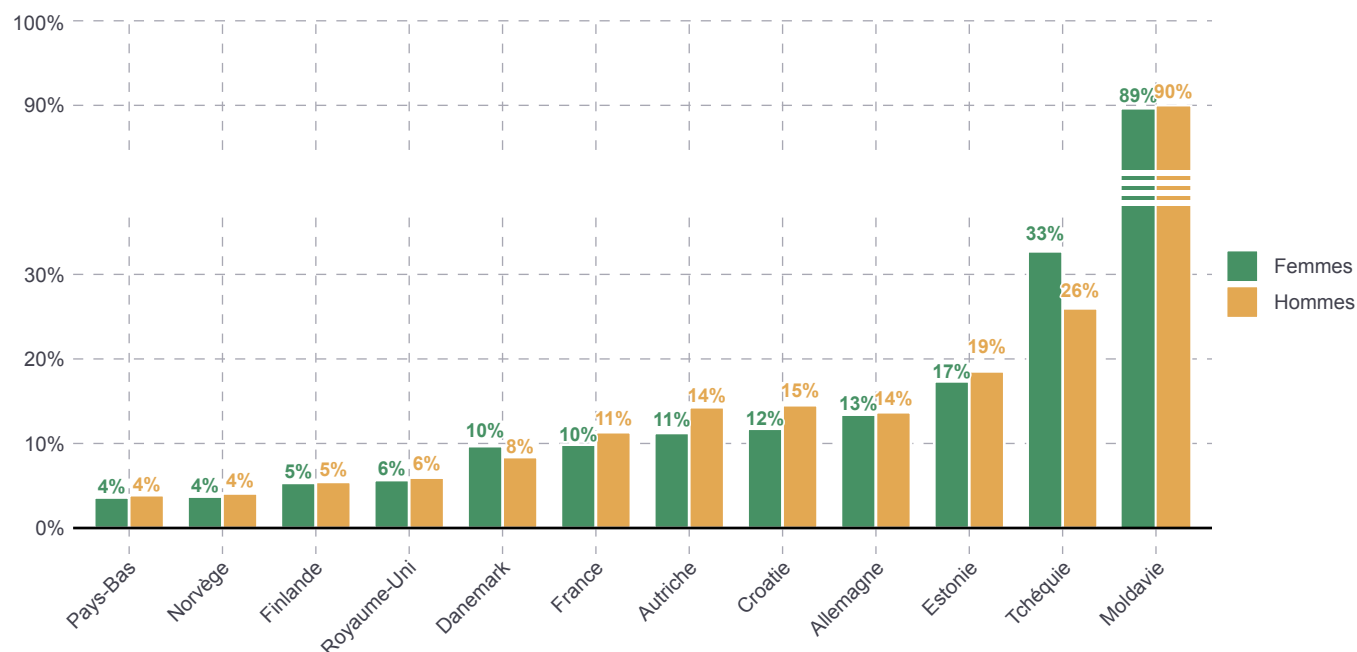
Quel que soit le contexte national ou les politiques familiales, la famille avec enfants reste un horizon de désir largement partagé. Même dans les pays où avoir des enfants n'est pas considéré comme nécessaire pour s'épanouir, comme aux Pays-Bas ou en Norvège, l'idéal personnel reste supérieur à 2 enfants, le seuil nécessaire pour assurer le renouvellement de la population.

## RÉFÉRENCES

- Friedrich C., Bujard M. 2025. [Intended, ideal, and actual fertility in 11 European countries. Evidence on fertility gaps in different age groups from the Generations and Gender Survey](#). BiB Working Paper 2/2025. Federal Institute for Population Research (BiB).
- Sobotka T., Beaujouan É. 2014. [Two Is Best? The Persistence of a Two-Child Family Ideal in Europe](#). *Population and Development Review*, 40(3), 391-419.

\* Université de Strasbourg – École des hautes études en démographie.

**Fig. 1 : Proportion de personnes d'accord avec l'affirmation « Pour s'épanouir, un homme/femme doit avoir des enfants » selon le pays**

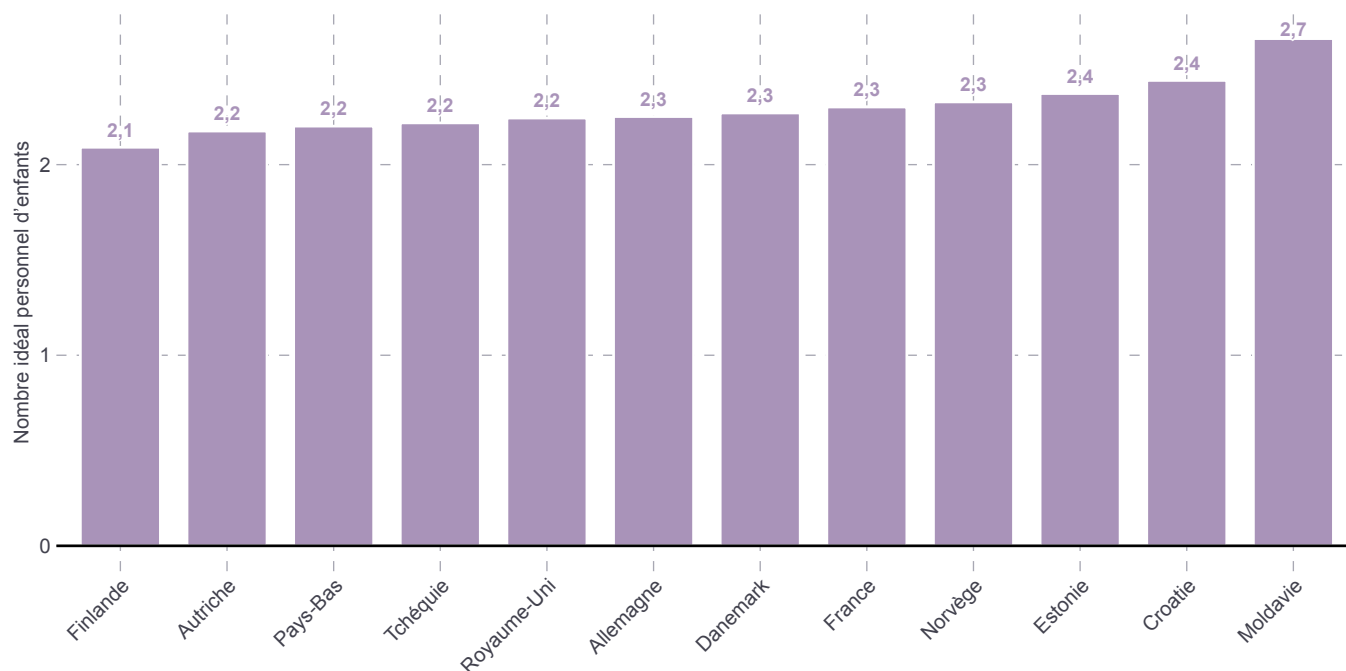


**Lecture :** En France, 11 % des personnes interrogées estiment qu'un homme doit avoir des enfants pour être épanoui, contre 10 % qui estiment qu'une femme doit avoir des enfants pour être épanouie.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 59 ans entre 2020 et 2024 selon les pays.

**Source :** Generations and Gender Surveys (dont Erfi 2 pour la France).

**Fig. 2 : Nombre idéal d'enfants que l'on aimerait ou aurait aimé avoir en moyenne selon le pays**



**Lecture :** En France en 2024, les personnes estiment en moyenne que dans l'idéal elles aimeraient ou auraient aimé avoir 2,3 enfants.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 49 ans interrogés sur les intentions de fécondité entre 2020 et 2024 selon les pays.

**Source :** Generations and Gender Surveys (dont Erfi 2 pour la France).

## UNE REMISE EN QUESTION DE L'ENTRÉE EN MATERNITÉ ?

*Les femmes sans enfant perçoivent l'arrivée d'un enfant à court terme comme plus contraignant en 2024 qu'en 2005. Les intentions de maternité dans les trois ans reculent nettement chez les 30 ans ou plus, alors que l'indécision augmente chez les plus jeunes.*

Alberto TAVIANI\*

En France, 15 % des femmes nées en 1980 n'ont pas eu d'enfant, contre 11 % pour celles nées en 1945. Celles qui accèdent à la parentalité le font de plus en plus tard : vers 29 ans en moyenne, contre 24 ans en 1970. Au vu de l'impact perçu d'un possible enfant à court terme et des projets parentaux actuels, va-t-on vers une maternité davantage tardive et moins fréquente ?

### L'ARRIVÉE D'UN PREMIER ENFANT DANS LES TROIS ANS EST PERÇUE COMME PLUS CONTRAIGNANTE QU'EN 2005

Entre 2005 et 2024, la perception des contraintes liées à l'arrivée d'un premier enfant dans les trois ans s'intensifie (Fig. 1). **56 % des femmes sans enfant de 18 à 49 ans estiment qu'un enfant serait « moins bien » pour pouvoir faire ce qu'elles veulent au quotidien, contre 50 % en 2005.** Parallèlement, la part de femmes déclarant que la naissance d'un premier enfant dans le court terme serait moins bien « pour la joie et la satisfaction que procure la vie » a doublé (12 % contre 6 %). Ce recul du consensus pourrait traduire une expression plus affirmée du non-désir d'enfant chez certaines femmes, susceptible de contribuer à terme à une augmentation de la part de femmes restant sans enfant à la fin de leur vie féconde (voir fiche 1).

Sur le plan professionnel, la moitié des femmes continuent à anticiper un effet négatif d'un premier enfant sur leur propre carrière, même si cette perception a légèrement reculé (53 % en 2024 contre 57 % en 2005). **Par ailleurs, en 2024, les femmes en couple estiment davantage qu'un enfant pèserait sur la carrière de leur conjoint(e) qu'en 2005 (32 %, soit +9 %).**

### VOULOIR DEVENIR MÈRE DANS LES 3 ANS : PLUS RARE CHEZ LES FEMMES DE 30 ANS OU PLUS

Chez les femmes sans enfants âgées de 30 ans ou

plus, le projet d'avoir un premier enfant dans les trois ans est aujourd'hui nettement moins fréquent : 15 % déclarent vouloir certainement un enfant dans les trois ans, contre 32 % en 2005, tandis que la proportion de réponses négatives passe de 5 % à 34 % (Fig. 2). Ce recul reflète davantage un report de la maternité lié à un contexte perçu comme peu favorable qu'un renoncement définitif à la maternité. Il est cohérent avec l'augmentation de la proportion de maternités tardives et de la proportion de femmes sans enfant exprimant un souhait d'enfant, ou une ouverture à la maternité, observée chez les femmes de 35 à 49 ans (voir fiche 4).

### LA CERTITUDE DE VOULOIR ÊTRE MÈRE EN RECU CHEZ LES MOINS DE 30 ANS

Chez les femmes sans enfants de moins de 30 ans, l'intention d'avoir un enfant dans les 3 ans ou plus tard relève davantage d'un désir ou d'une projection à plus long terme. Leur certitude de vouloir devenir mère diminue (37 % en 2024 contre 51 % en 2005), alors que le refus reste stable autour de 10 % (Fig. 3). Le passage à la maternité s'apparente désormais à un projet plus ouvert et moins immédiat, davantage soumis aux conditions et aux choix de vie personnels.

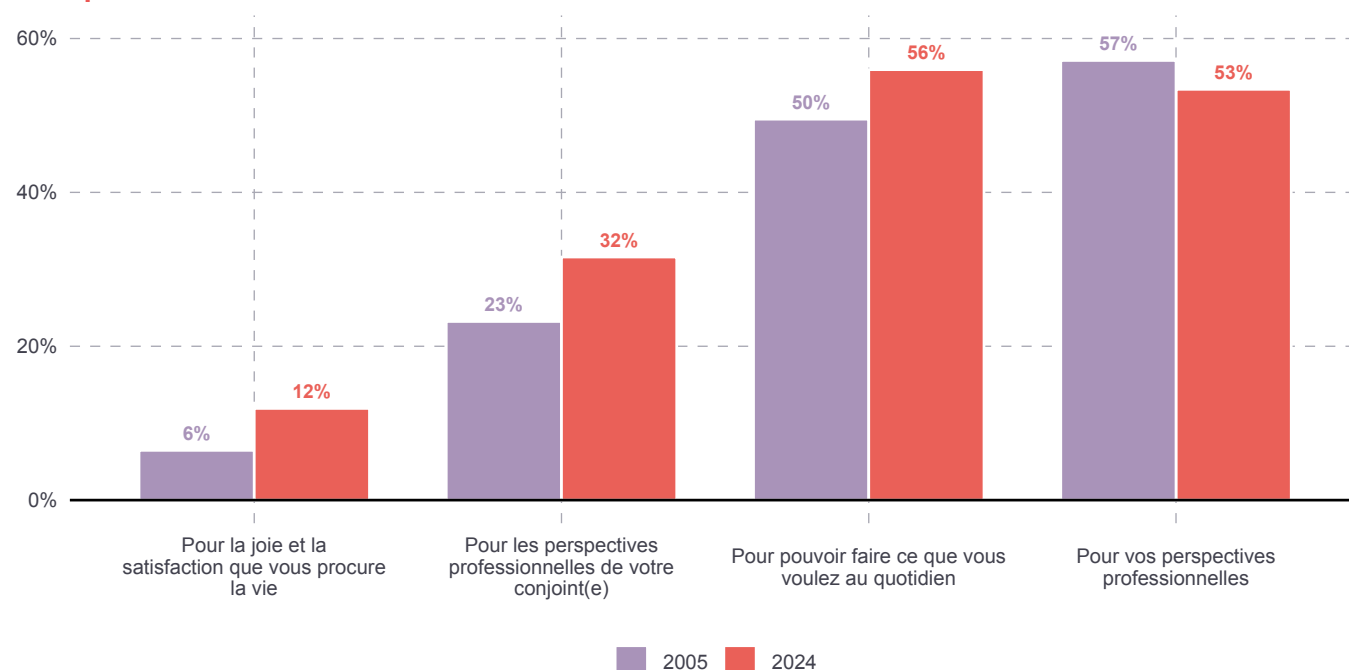
Enfin, **les situations d'incertitude sont nettement plus marquées chez les femmes sans enfant** : près d'une sur cinq se déclare indécise quant à la perspective de la maternité, une proportion similaire quel que soit l'âge.

### RÉFÉRENCES

Bouchet-Valat M., Toulemon L. 2025. [Les Français-es veulent moins d'enfants](#). *Population & Sociétés*, 635, 1-4.

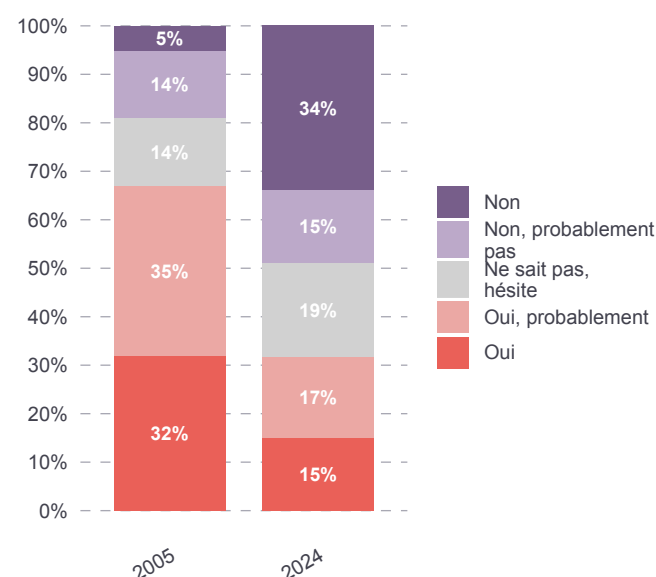
\* Université de Strasbourg – École des hautes études en démographie.

**Fig. 1 : Proportion des femmes sans enfant de 18 à 49 ans estimant que l'arrivée d'un enfant dans les 3 prochaines années serait défavorable dans différentes dimensions de leur vie en 2005 et 2024**



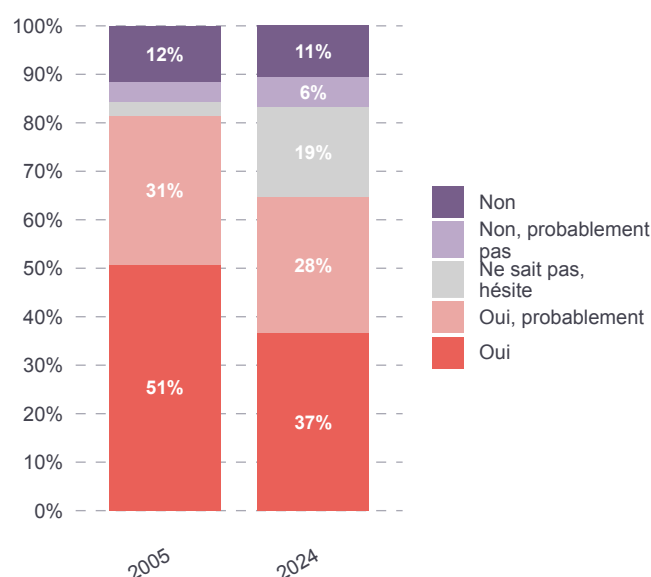
**Lecture :** En 2024, 56 % des femmes estiment qu'un enfant dans les trois ans serait « moins bien » pour pouvoir faire ce qu'elles veulent au quotidien, contre 48 % en 2005.  
**Champ :** Femmes de 18 à 49 ans sans enfant vivant en France hexagonale (en couple, pour les perspectives professionnelles du ou de la conjoint-e).  
**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Intentions de maternité dans les 3 ans chez les femmes sans enfant de 30 à 49 ans en 2005 et 2024**



**Lecture :** En 2024, 15 % des femmes sans enfant de 30 à 49 ans sont sûres de vouloir un enfant dans les 3 ans, contre 32 % en 2005.  
**Note :** En 2024, la modalité centrale correspond à une hésitation intégrée à l'échelle de réponse, contrairement au « ne sait pas » de 2005.  
**Champ :** Femmes sans enfant de 30 à 49 ans vivant en France hexagonale.  
**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et Erfi 2 (2024).

**Fig. 3 : Intentions de maternité dans les 3 ans ou plus tard chez les femmes sans enfant de 18 à 29 ans en 2005 et 2024**



**Lecture :** En 2024, 37 % des femmes sans enfant de moins de 30 ans sont sûres de vouloir un enfant dans leur vie, contre 51 % en 2005.  
**Note :** En 2024, la modalité centrale correspond à une hésitation intégrée à l'échelle de réponse, contrairement au « ne sait pas » de 2005.  
**Champ :** Femmes sans enfant de 18 à 29 ans vivant en France hexagonale.  
**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et Erfi 2 (2024).

## PLUS DE MATERNITÉS TARDIVES ET DE FEMMES SANS ENFANT APRÈS 35 ANS

*Les femmes ont leurs enfants de plus en plus tard et la part de personnes sans enfant après 35 ans augmente. Cette hausse ne s'explique pas par un refus d'avoir des enfants, mais surtout par un report continu de la procréation après 35 ans.*

Sandra FLORIAN\*  
Nina RAJIC\*

### UN REPORT CONTINU DE LA MATERNITÉ

On observe en France un report continu de l'entrée en maternité et une augmentation du nombre de femmes sans enfant. Parmi les femmes âgées de 35 à 49 ans, la proportion de celles qui sont devenues mères avant l'âge de 35 ans a baissé de 84 % en 2005 à 75 % en 2024, et la part de celles qui sont devenues mères à 35 ans ou plus a doublé, passant de 4 % à 8 % (Fig. 1). On peut regrouper les femmes sans enfants en trois profils selon leurs intentions de fécondité, leur idéal personnel d'enfants, et leurs difficultés à concevoir (voir méthodologie en fin de volume). En 2005, seules 3 % des femmes âgées de 35 à 49 ans étaient sans enfant et avaient encore l'intention d'avoir ou voulaient idéalement avoir des enfants ; ce pourcentage est passé à 8 % en 2024. La proportion de femmes déclarant rester volontairement sans enfant – même dans l'idéal – à ces âges est restée stable à 5 %. De même, la proportion de femmes signalant des problèmes de fertilité les empêchant de devenir mères est restée stable à 4 %. Ainsi, l'augmentation du nombre de femmes sans enfant entre 35 et 49 ans s'explique par le report de la maternité au-delà de 35 ans et non par un refus catégorique d'avoir des enfants. Cependant, à mesure que de plus en plus de femmes reportent la maternité, le nombre de femmes sans enfants à la fin de leur vie féconde devrait augmenter en raison d'un désintérêt croissant pour la maternité avec l'âge, des normes sociales concernant l'âge maximal pour avoir un enfant ou de l'infertilité liée à l'âge (Beaujouan, 2023 ; Buhr & Huinink, 2017).

### LA MATERNITÉ RESTE ASSOCIÉE À LA VIE DE COUPLE

La vie en couple reste le contexte privilégié pour avoir des enfants : en 2024, 74 % des femmes de 35 à 49 ans qui sont devenues mères avant l'âge de 35 ans vivent en couple, et ce chiffre atteint même 82 % chez celles qui sont devenues mères à 35 ans ou plus (Fig. 2). Au contraire, seules 39 % des femmes qui n'ont pas d'enfant mais en voudraient un vivent en couple en 2024, ce qui suggère

que l'absence d'un partenaire avec qui vivre ensemble en tant que parents peut être une des raisons de ne pas (encore) avoir d'enfant. En parallèle, la cohabitation est devenue plus courante chez les femmes sans enfant, indiquant que la vie en couple n'implique plus nécessairement la procréation : en 2005, seules 26 % des femmes volontairement sans enfant vivaient en couple cohabitant, contre 47 % en 2024.

### LES FEMMES SANS ENFANT PAR CHOIX SONT PLUS DIPLÔMÉES ET PLUS SOUVENT SANS RELIGION

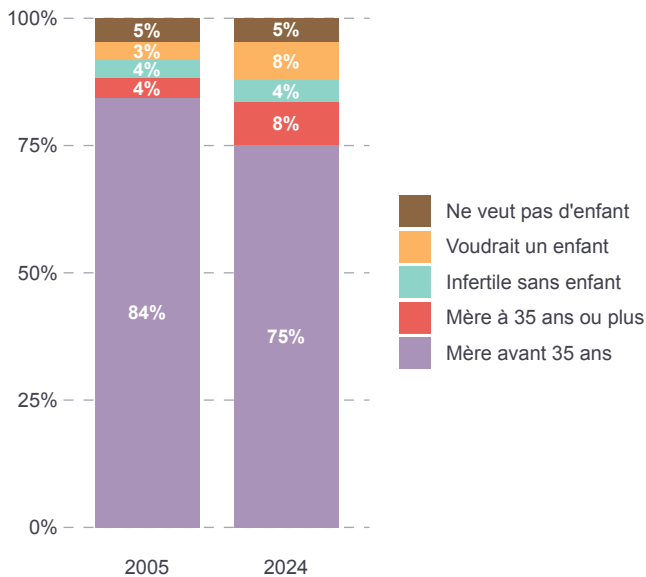
Le niveau d'éducation a augmenté pour tous les groupes entre 2005 et 2024. Aux deux dates, les femmes ayant reporté la maternité et celles sans enfants sont plus diplômées que celles qui sont devenues mères avant l'âge de 35 ans. En 2024, la proportion de diplômées du supérieur était de 41 % chez celles qui avaient reporté leur maternité à 35 ans ou plus, de 33 % chez les femmes sans enfant qui en voudraient un et de 30 % chez celles volontairement sans enfant, contre seulement 17 % chez les femmes devenues mères avant 35 ans (Fig. 3).

On constate un recul de la religiosité, même si les questions ont été posées différemment en 2005 et 2024. En 2005, 10 % des femmes âgées de 35 à 49 ans déclaraient n'avoir été élevées dans aucune religion ; en 2024, 39 % déclarent ne pas avoir de religion. Pour ces deux années, les femmes sans enfant par choix représentent le groupe le plus sécularisé (Fig. 4) : 19 % en 2005 et 48 % en 2024 (contre 38 % des mères).

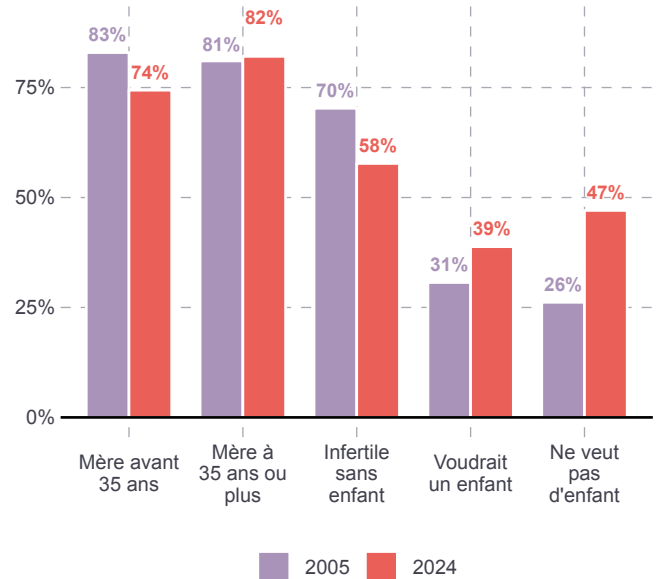
### RÉFÉRENCES

Beaujouan E. 2023. [Delayed Fertility as a Driver of Fertility Decline?](#) In: Schoen R. (dir.), *The Demography of Transforming Families* (p. 41–63), Springer.

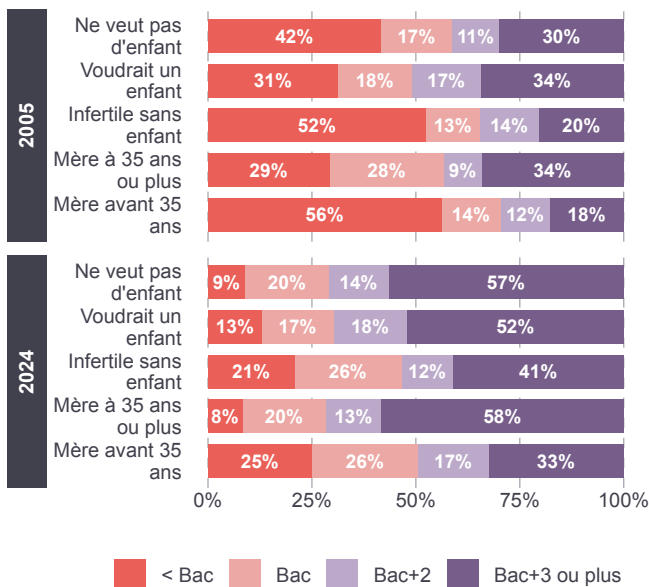
\* Institut national d'études démographiques.

**Fig. 1 : Statut parental et de fécondité des femmes de 35 à 49 ans en 2005 et 2024**

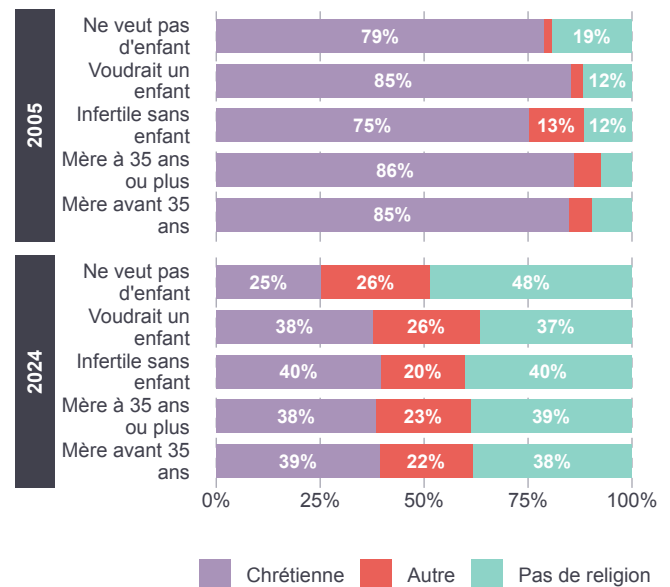
**Lecture :** En 2024, 8 % des femmes âgées de 35 à 49 ans n'ont pas d'enfant, mais souhaitent en avoir ; 5 % n'ont pas d'enfants et ne veulent pas en avoir.  
**Champ :** Femmes de 35 à 49 ans vivant en France hexagonale (n=1650 en 2005, n=1950 en 2024).  
**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Proportion des femmes de 35 à 49 ans en couple cohabitant selon le statut parental et de fécondité en 2005 et 2024**

**Lecture :** En 2005, 26 % des femmes âgées de 35 à 49 ne voulant pas avoir d'enfants vivaient en couple cohabitant.  
**Champ :** Femmes de 35 à 49 ans vivant en France hexagonale.  
**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et Erfi 2 (2024).

**Fig. 3 : Niveau d'éducation des femmes de 35 à 49 ans selon le statut parental et de fécondité en 2024**

**Lecture :** En 2024, 17 % des femmes de 35 à 49 ans qui sont devenues mères avant 35 ans avaient un diplôme de niveau Bac+3 ou plus.  
**Champ :** Femmes de 35 à 49 ans vivant en France hexagonale.  
**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et Erfi 2 (2024).

**Fig. 4 : Appartenance religieuse des femmes de 35 à 49 ans selon le statut parental et de fécondité en 2005 et 2024**

**Champ :** Femmes de 35 à 49 ans vivant en France hexagonale.  
**Lecture :** En 2024, 48 % des femmes de 35 à 49 ans qui étaient volontairement sans enfant n'avaient pas de religion.  
**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et Erfi 2 (2024).

## INDÉPENDANCE ET VIE DE COUPLE : DEUX PRÉALABLES À L'ARRIVÉE DU PREMIER ENFANT

*De nombreuses personnes attendent d'avoir réuni certaines conditions avant d'avoir un premier enfant, dessinant le contour d'une norme procréative : avoir terminé ses études, ne plus vivre chez ses parents, être en emploi et vivre en couple cohabitant.*

Arnaud RÉGNIER-LOILLIER\*

### L'ÂGE AUQUEL DEVENIR PARENT

L'intention d'avoir un premier enfant à court terme (dans les 3 ans) croît avec l'âge, jusqu'à être maximale à 30-34 ans, pour les femmes comme pour les hommes. Aux plus jeunes âges, l'intention de devenir parent est très présente mais à plus longue échéance. Ainsi, quelle que soit la tranche d'âge considérée entre 18 et 29 ans, près de 7 femmes et hommes sans enfant sur 10 ont l'intention d'en avoir un, 3 sur 20 sont incertain-es, hésitent. Passé 30-34 ans en revanche, plus on est âgé et moins l'on a l'intention d'en avoir un (Fig. 1). Cela tient à un effet de sélection : plus l'âge avance et plus la part de personnes sans enfant diminue (cf. courbe noire). Ainsi, les personnes sans enfant à ces âges sont celles qui n'en souhaitaient pas (infécondité volontaire) et n'en ont toujours pas l'intention, ou qui n'ont pas pu en avoir (infertilité, pas trouvé le bon ou la bonne partenaire, etc.). C'est finalement autour de 25-30 ans que les projets deviennent plus concrets et qu'ils se réalisent le plus, recoupant l'âge moyen au premier enfant en France. Fait notable, 28 % des femmes de 18-19 ans disent ne pas souhaiter du tout d'enfant. Cette part tombe toutefois à 16 % chez les 20-24 ans. Cela tient probablement au fait qu'à l'entrée dans la vingtaine, la perspective d'une vie familiale devient plus concrète (rencontres amoureuses, etc.).

### ÊTRE DÉCOHABITANT ET VIVRE EN COUPLE, DES PRÉREQUIS IMPORTANTS

Parmi les conditions préalables que se fixent les personnes avant de devenir parents, ne plus vivre chez ses parents apparaît importante. En se focalisant sur les 18-34 ans (en raison de l'effet de sélection évoqué ci-dessus), 31 % de celles qui ont décohabité ont l'intention d'avoir un enfant dans les 3 ans contre 15 % de celles qui vivent encore au domicile parental (Fig. 2). Cela recoupe en partie l'entrée dans la vie conjugale, vivre en couple cohabitant étant rare lorsque l'on réside chez ses parents (1 % des 18-34 ans sans enfant). L'intention d'avoir un premier enfant dans les trois prochaines années est d'autant plus présente que les

personnes sont engagées dans une relation de couple. Les personnes seules ou en couple non cohabitant (souvent récemment formé, où les partenaires sont étudiant-es et non indépendant-es des parents) sont moins nombreuses à exprimer ce souhait que celles en couple cohabitant. Parmi ces dernières, ce sont les personnes mariées ou pacsées qui l'expriment le plus (Fig. 2). Contrairement aux départements d'outre-mer où avoir un premier enfant sans être en couple est très répandu (Régnier-Loillier, 2025), vivre en couple cohabitant est un prérequis très important dans l'Hexagone.

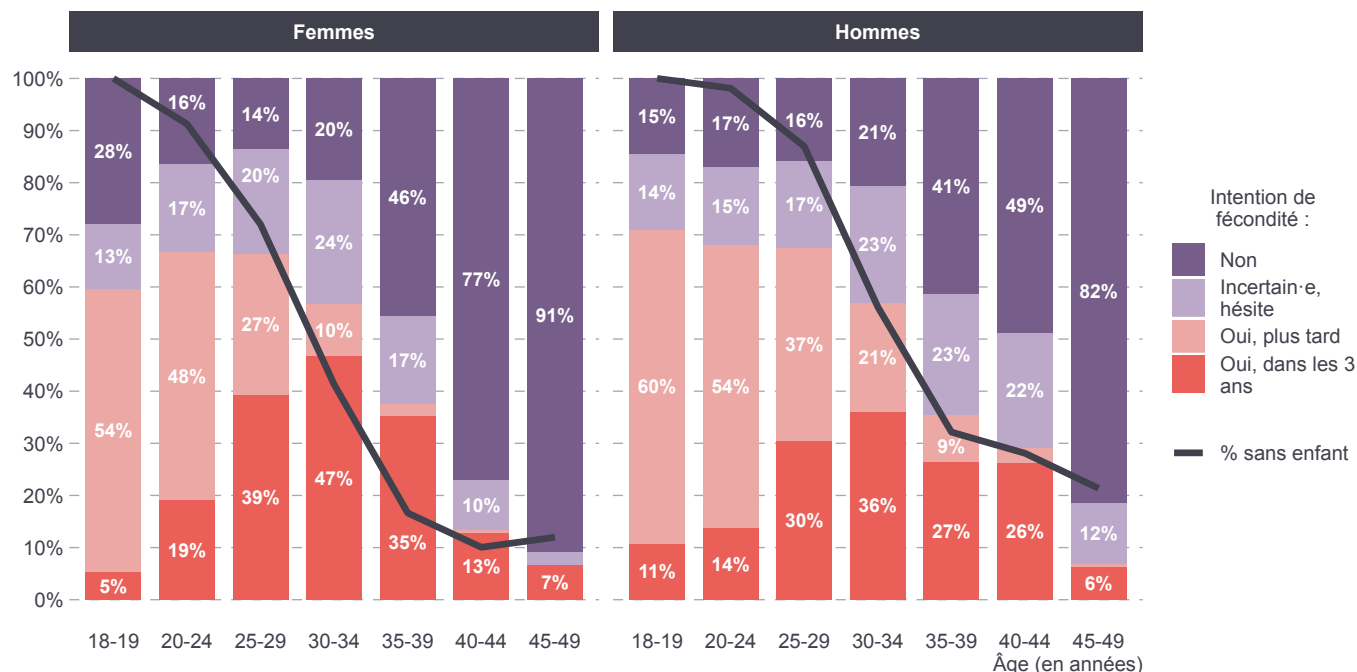
### LA SITUATION PROFESSIONNELLE, UN FACTEUR CLÉ CHEZ LES HOMMES

En cours d'études, le projet d'avoir un premier enfant reste lointain : 6 % des 18-34 ans en ont l'intention à court terme (Fig. 2). Cette proportion est en revanche maximale (37 %) pour les personnes avec un CDI ou fonctionnaires, l'emploi précaire ou l'absence d'emploi limitant ce souhait (25 %). Le chômage ou l'inactivité pèse toutefois davantage sur les intentions des hommes que sur celles des femmes (Fig. 3) : 33 % des hommes en emploi permanent souhaitent un enfant dans les trois ans contre seulement 18 % de ceux au chômage. Chez les femmes, l'écart est moindre, rappelant la persistance du modèle du *male breadwinner* (Pailhé et Régnier-Loillier, 2015).

### RÉFÉRENCES

- Régnier-Loillier A. 2025. [Devenir parent sans vivre en couple : une situation fréquente en outre-mer](#). *Population & Sociétés*, 634.
- Pailhé A., Régnier-Loillier A. 2015. [Le chômage retarde l'arrivée du premier enfant](#). *Population & Sociétés*, 528.

\* Institut national d'études démographiques.

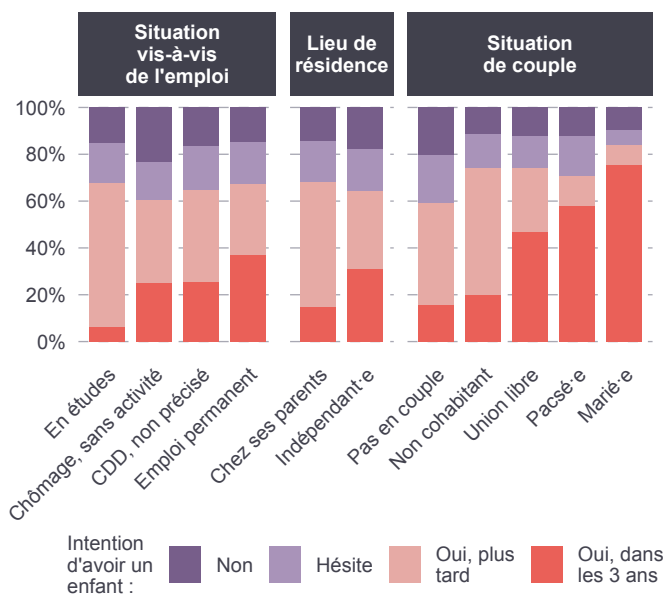
**Fig. 1 : Intention d'avoir un premier enfant et part de personnes sans enfant selon l'âge, par sexe**

**Lecture :** 30 % des hommes sans enfant de 25-29 ans souhaitent un premier enfant dans les trois prochaines années ; à cet âge, 87 % des hommes n'ont pas d'enfant (cf. courbe noire).

**Note :** La question était « Comptez-vous avoir un enfant dans les trois années à venir ? Non, certainement pas / Non, probablement pas / Incertain-e, hésite / Oui, probablement / Oui, certainement ». En cas de réponse négative, il était demandé « Comptez-vous tout de même avoir un enfant plus tard ? ».

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 49 ans vivant en France hexagonale.

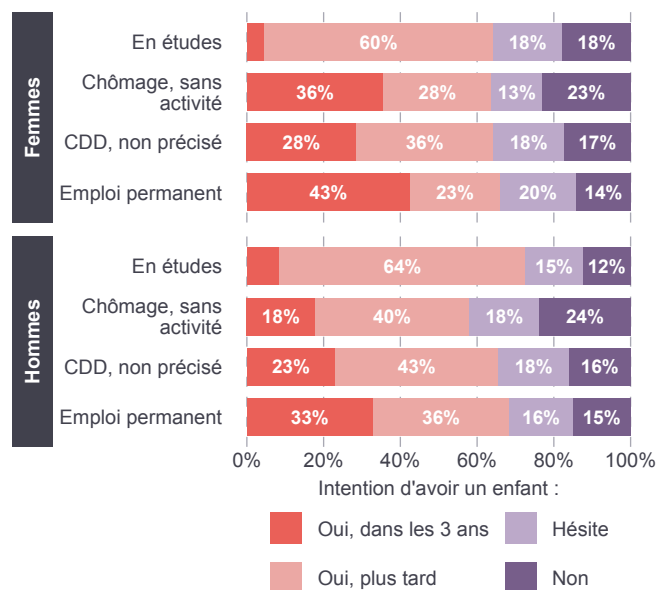
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Intention d'avoir un premier enfant parmi les 18-34 ans, selon les situations d'emploi, résidentielle et de couple**

**Lecture :** 37 % des personnes en emploi permanent (CDI, fonctionnaire) ont l'intention d'avoir un enfant dans les trois prochaines années.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 34 ans sans enfant vivant en France hexagonale, s'estimant physiquement fertiles.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 3 : Intention d'avoir un premier enfant parmi les 18-34 ans, selon la situation d'emploi, par sexe**

**Lecture :** 18 % des hommes au chômage ou sans activité ont l'intention d'avoir un enfant dans les trois prochaines années.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 34 ans sans enfant vivant en France hexagonale, s'estimant physiquement fertiles.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

## UN ENFANT DANS LES 3 ANS ? LES FEMMES ET LEUR ENTOURAGE SONT SOUVENT EN ACCORD

*Le conjoint et les parents sont souvent alignés sur les intentions de fécondité des femmes en couple hétérosexuel. Mais les parents restent souvent favorables à un petit-enfant, y compris après 40 ans.*

Alberto TAVIANI\*

La fécondité recule depuis une dizaine d'années en France, à la fois avant 25 ans, entre 25 et 35 ans, mais aussi aux âges plus tardifs. Dans ce contexte, les intentions d'avoir un enfant sont moins fréquentes qu'il y a vingt ans, et le désir de maternité semble plus incertain (voir fiche 3). Que les femmes envisagent – ou non – un enfant à court terme, l'entourage est-il du même avis ? Cet accord varie-t-il selon l'âge et le fait d'avoir déjà ou non au moins un enfant ?

### LÉGÈRES DIVERGENCES AVEC LE CONJOINT AVANT 30 ANS, LES PARENTS PLUS FAVORABLES À UN PREMIER ENFANT MÊME APRÈS 40 ANS

Globalement, que les femmes en couple hétérosexuel souhaitent ou non un premier enfant, **leur entourage tend à être aligné sur leur position, surtout autour de l'âge moyen au premier enfant (29 ans)** (Fig. 1). Avec le conjoint, deux moments de divergence apparaissent : chez les plus jeunes (18-24 ans), le conjoint souhaite plus souvent un enfant à court terme, tandis que la femme y est moins favorable (14 % des cas), ce qui reflète sans doute le fait que le conjoint est souvent légèrement plus âgé. À l'inverse, entre 25 et 29 ans, c'est la femme qui exprime plus fréquemment un désir d'enfant que son conjoint (6 %).

Les parents sont généralement favorables à un premier enfant de 18 à 40 ans, même lorsque la femme indique ne pas en vouloir, et restent favorables après 40 ans alors que la femme ne l'est pas dans 28 % des cas. Les cas où la femme souhaite un enfant mais les parents n'y sont pas favorables surviennent surtout avant 30 ans, mais restent minoritaires comparés à la pression en faveur de la parentalité.

### PEU DE DÉSACCORDS AVEC L'ENTOURAGE POUR UN ENFANT SUPPLÉMENTAIRE CHEZ LES MÈRES

Chez les mères, l'entourage reste globalement aligné sur la décision d'un nouvel enfant ou non à court terme (Fig. 2). Plus la mère est âgée, plus la femme et son entourage sont favorables à la décision de ne pas avoir d'enfant : ainsi, si 54 % des mères de 18 à 24 ans partagent avec leur entourage le souhait d'un autre enfant dans les trois ans, elles ne sont plus que 25 % entre 30 et 34 ans. L'opposition de l'entourage à avoir un enfant reste rare : **un enfant supplémentaire est presque toujours vu favorablement par les proches**. Environ 10 % des mères sont incitées par leurs parents à agrandir la famille dans les trois ans, même si elles n'en ont pas l'intention, quel que soit leur âge.

Après 30 ans, dans environ 10 % des cas, le partenaire souhaite un enfant supplémentaire dans les trois ans alors que la femme n'en a pas l'intention, ce qui est probablement lié à l'espacement entre les naissances souhaité par la mère, aux différences d'âge, ou encore à la baisse de pression sociale après le premier enfant.

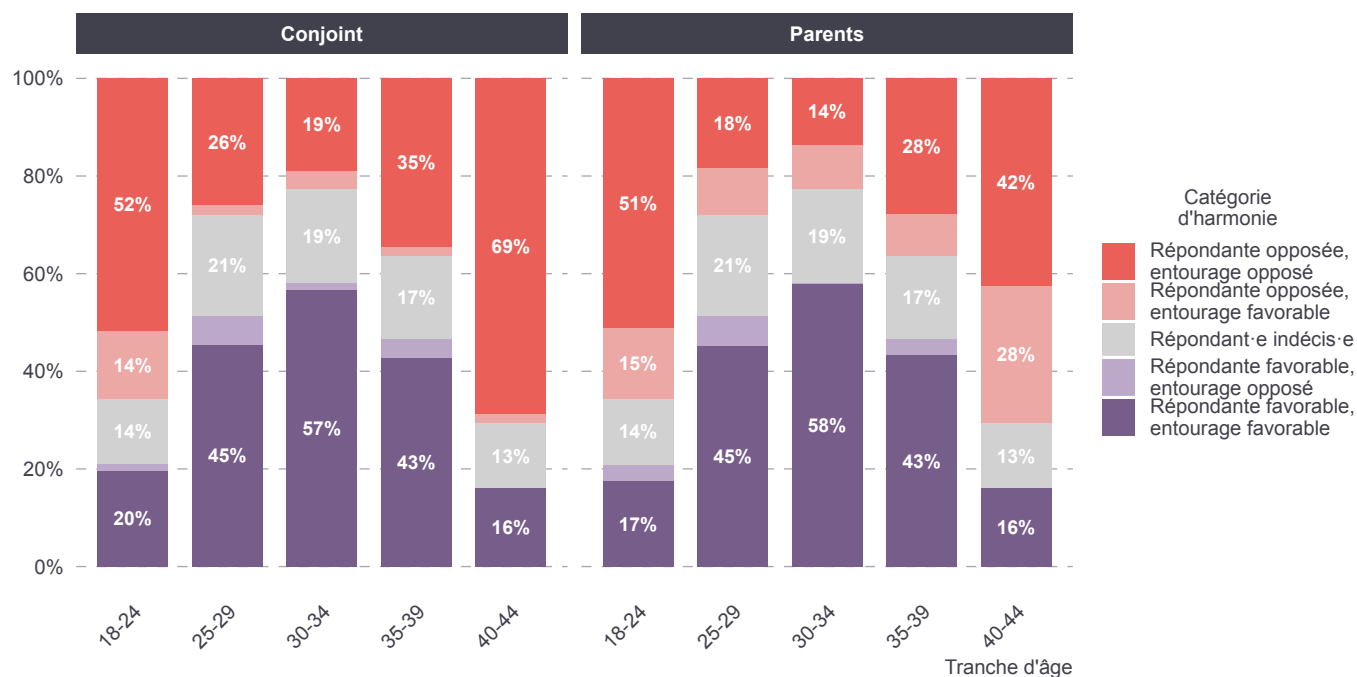
Enfin, si l'indécision est plus fréquente chez les femmes sans enfant, elle atteint son maximum (25 %) chez les mères âgées de 25 à 29 ans.

### RÉFÉRENCES

Mönkediek B., Bras H. 2017. [Family Systems and Fertility Intentions: Exploring the Pathways of Influence](#). *European Journal of Population*, 34(1), 33–57.

\* Université de Strasbourg – École des hautes études en démographie.

**Fig. 1 : Accord ou non avec le conjoint et le ou les parents concernant les intentions d'avoir un enfant dans les trois ans chez les femmes en couple hétérosexuel sans enfant, selon l'âge**

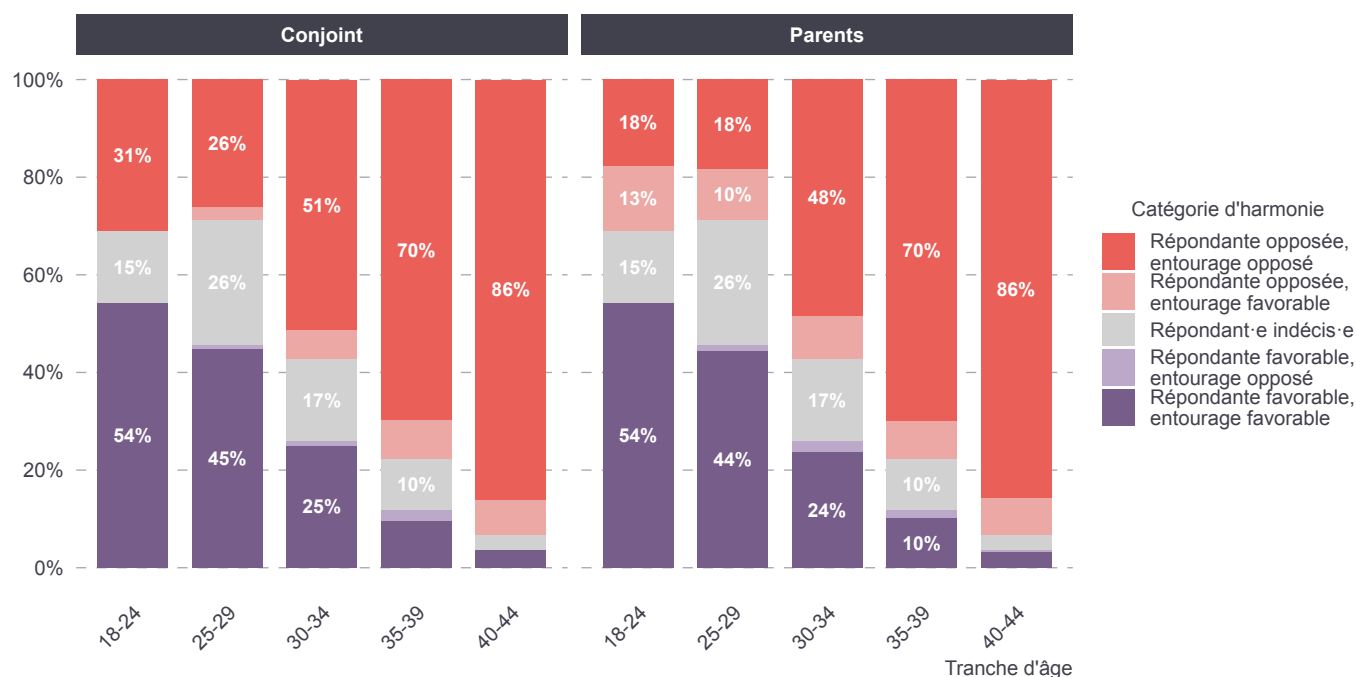


**Lecture :** Parmi les femmes âgées de 18 à 24 ans sans enfant, 54 % sont d'accord avec leur conjoint sur le fait de ne pas avoir d'enfant à court terme (dans les 3 ans).

**Champ :** Femmes sans enfants vivant en France hexagonale en 2024, âgées de 18 à 44 ans, en couple hétérosexuel et ayant au moins un parent vivant.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Accord ou non avec le conjoint et le ou les parents concernant les intentions d'avoir un enfant dans les trois ans chez les mères d'un ou plusieurs enfants en couple hétérosexuel, selon l'âge**



**Lecture :** Parmi les femmes âgées de 30 à 34 ans et mères d'au moins un enfant, 51 % sont d'accord avec leur conjoint sur le fait de ne pas avoir d'enfant dans les 3 ans.

**Champ :** Mères d'au moins un enfant vivant en France hexagonale en 2024, âgées de 18 à 44 ans, en couple hétérosexuel et ayant au moins un parent vivant.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).





PARTIE 2

# FERTILITÉ ET CONTRACEPTION

# DES FEMMES ET DES HOMMES FACE À L'INFERTILITÉ ET L'AIDE À LA PROCRÉATION

*Avec la baisse de la natalité en France, les pouvoirs publics et les médias s'interrogent sur l'importance de l'infertilité dans la population française. Quels sont les niveaux déclarés par les femmes et les hommes en France en 2024 ?*

Élise de LA ROCHEBROCHARD\*

Les répondantes et répondants de Erfi 2 ont été interrogés sur le fait d'avoir déjà (au cours de leur vie) essayé d'obtenir une grossesse avec un-e conjoint-e sans y parvenir pendant au moins 12 mois.

## INFERTILITÉ DURANT LA VIE

Parmi l'ensemble des 18-79 ans, 12 % ont déclaré avoir vécu une infertilité, 5 % ont refusé de répondre et 1 % ne savaient pas répondre. L'infertilité était de 15 % chez les femmes contre 9 % chez les hommes. Cette différence reflète probablement en partie une moindre proportion d'hommes ayant déjà essayé d'avoir un enfant (Belgherbi et La Rochebrochard, 2018).

Le niveau d'infertilité au cours de la vie varie en fonction de l'âge au moment de l'enquête (Fig. 1). Il augmente jusqu'à 40-49 ans, atteignant 24-26% pour les femmes et 14-16% pour les hommes. La baisse observée à partir de 50 ans reflète peut-être en partie un effet « d'oubli » lorsque les personnes ne se sentent plus concernées par la reproduction.

## AIDE À LA PROCRÉATION

Les personnes âgées de 18 à 49 ans ont été interrogées sur le fait d'avoir eu recours à l'aide à la procréation au cours de leur vie (Fig. 2). La Procréation médicalement assistée (PMA, nommée AMP par les médecins pour Assistance médicale à la procréation) inclut les techniques de fécondation *in vitro* (autrefois appelées « bébés éprouvette ») et les techniques d'insémination artificielle de sperme (du conjoint ou d'un donneur). Parmi les 35-49 ans, 8 % des femmes et 5 % des hommes ont eu recours à la PMA.

En considérant toutes les formes d'aide à la procréation (PMA, prise de médicament, chirurgie, autres traitements, consultation médicale, méthodes pour déterminer le moment de l'ovulation), 27 % des femmes et 19 % des hommes ont eu recours à une aide à la procréation parmi les 35-49 ans.

## UNE INFERTILITÉ SOUS-ESTIMÉE ?

Plusieurs éléments concourent à réduire le niveau d'infertilité dans l'enquête Erfi 2. L'infertilité est estimée dans l'ensemble de la population incluant les personnes non concernées par l'infertilité car n'ayant jamais essayé d'avoir un enfant. Généralement, l'infertilité est mesurée parmi les personnes ayant déjà cherché à obtenir une grossesse pour calculer le « risque » d'infertilité. Cette donnée n'étant pas disponible dans Erfi 2, l'infertilité observée varie à la fois selon le risque d'infertilité et la part des personnes ayant déjà cherché à concevoir. Cela appelle à la prudence dans la comparaison entre groupes (par âge, sexe, niveau d'études, etc).

Par ailleurs, l'infertilité est interrogée avec une seule question sans éléments contextuels et temporels (l'âge à l'infertilité est par exemple inconnu). Cela a peut-être conduit à sous-déclarer l'infertilité.

Enfin, la définition de l'infertilité utilisée ici correspond à l'ancienne définition médicale. La définition actuelle parle d'infertilité dès 6 mois d'attente pour les femmes de 35 ans et plus (ASRM, 2023). Par ailleurs, elle élargit son champ aux personnes seules, aux couples de même sexe et aux personnes transgenre souhaitant un enfant.

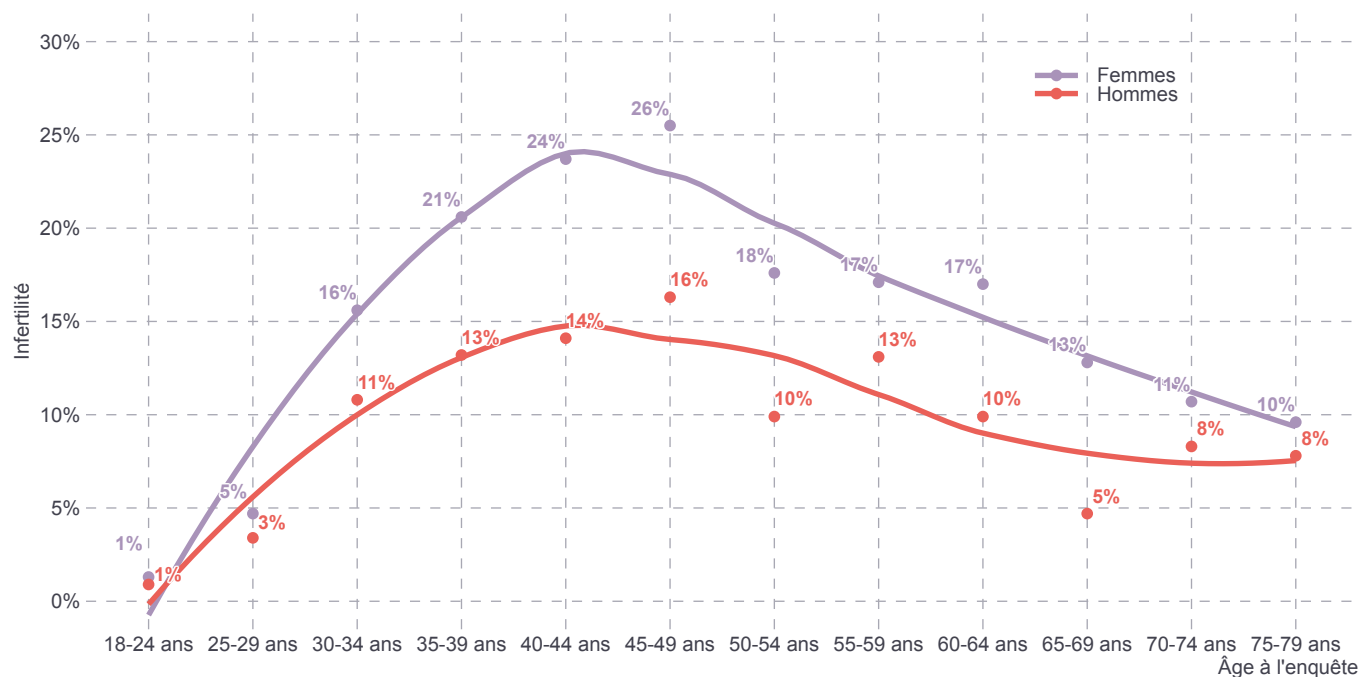
## RÉFÉRENCES

American Society for Reproductive Medicine (ASRM). 2023. [Definition of infertility: a committee opinion](#). *Fertility and Sterility*, 120(6), 1170.

Belgherbi S., La Rochebrochard É. (de). 2018. [Can men be trusted in population-based surveys to report couples' medical care for infertility?](#) *BMC Medical Research Methodology*, 18(1), 111.

\* Institut national d'études démographiques.

**Fig. 1 : Infertilité au cours de la vie en fonction de l'âge au moment de l'enquête parmi les femmes et les hommes**

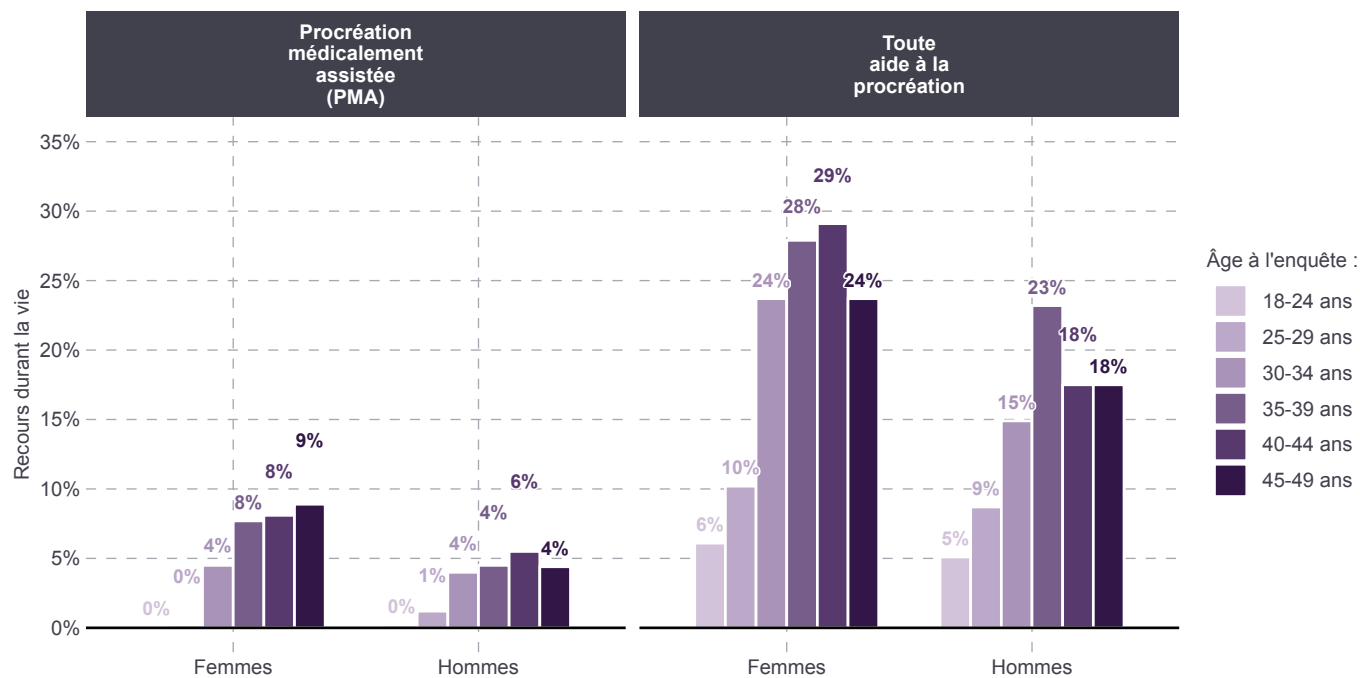


**Lecture :** 16 % des hommes âgés de 45 à 49 ans ont déclaré une infertilité, c'est-à-dire avoir déjà (au cours de leur vie) essayé d'obtenir une grossesse avec un-e conjoint-e sans y parvenir pendant au moins 12 mois.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale en 2024.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Recours à l'aide médicale à la procréation au cours de la vie en fonction de l'âge au moment de l'enquête parmi les femmes et les hommes**



**Lecture :** 6 % des hommes de 40 à 44 ans ont déclaré avoir eu recours durant leur vie à une procréation médicalement assistée (PMA), c'est-à-dire à une insémination artificielle ou à une technique de fécondation in-vitro (graphique de gauche) ; 18 % des hommes de 40 à 44 ans ont déclaré avoir eu recours durant leur vie à une aide à la procréation toutes méthodes confondues (PMA, prise de médicament, chirurgie, autres traitements, consultation médicale, méthodes pour déterminer le moment de l'ovulation) (graphique de droite).

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 49 ans vivant en France hexagonale en 2024.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

## ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION : DES FAMILLES PLUS PETITES ET PLUS TARDIVES

*3 % des femmes et des hommes sont sans enfant alors qu'elles et ils ont recouru à une aide pour concevoir. Les personnes ayant conçu avec l'assistance médicale à la procréation (AMP) ont plus souvent un seul enfant que celles ayant conçu naturellement, et plus tard.*

M-C COMPANS\*  
Éva BEAUJOUAN\*\*

### 3 % DES PERSONNES RESTENT SANS ENFANT MALGRÉ LE RECOURS À UNE AIDE POUR CONCEVOIR

Alors que les naissances tendent à survenir plus tard, le nombre de personnes qui rencontrent des difficultés pour avoir un enfant au cours de leur vie augmente, une partie d'entre elles recourant à une aide pour concevoir (Ben Messaoud, Bouyer et La Rochebrochard, 2020). L'enquête Erfi 2 permet d'étudier la fécondité des personnes ayant déjà utilisé « un moyen médical pour favoriser la survenue d'une grossesse », incluant une prise de médicaments, des méthodes pour déterminer le moment de l'ovulation, l'assistance médicale à la procréation (AMP ou PMA, qui inclut la fécondation in vitro classique ou avec micro-injection et l'insémination artificielle), une consultation médicale ou une chirurgie. Nous nous concentrons sur les générations 1970-1979, qui ont atteint ou sont proches de la fin de leur vie reproductive (entre 43 et 54 ans), et 1980-1989, qui ont entre 33 et 43 ans au moment de l'enquête.

Certaines personnes n'ont pas d'enfant malgré l'utilisation d'une aide pour favoriser la survenue d'une grossesse, ce qui peut, dans une certaine mesure, indiquer une infécondité « involontaire » liée à des problèmes d'infertilité. Cette situation concerne 3 % des femmes nées en 1970-1979 et 1980-1989 (Tab. 1). Elle pourrait encore augmenter car la dernière génération étudiée n'a pas encore atteint la fin de sa vie reproductive au moment de l'enquête.

Cette proportion est similaire pour les hommes nés dans les années 1980 (3 %), mais plus basse pour la génération précédente (1 %). Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'une part plus importante des hommes nés entre 1970 et 1979 n'a pas répondu à la question sur les traitements : 4 % ne savent pas ou refusent de répondre (contre 1 % pour la génération suivante), une partie d'entre eux ayant peut-être eu recours à une aide pour concevoir (Tab. 1).

### UN NOMBRE D'ENFANTS PLUS RÉDUIT EN CAS DE RECOURS À L'AMP

Si l'on se concentre uniquement sur les traitements de l'AMP, parmi les personnes ayant atteint la fin de leur vie reproductive, celles qui y ont eu recours (voir fiche 7) ne sont pas beaucoup plus fréquemment sans enfant que les autres (Fig. 1). En revanche, celles ayant recouru à l'AMP ont plus souvent un seul enfant. Par exemple, 33 % des femmes n'ont eu qu'un seul enfant contre 20 % de celles qui ont conçu sans intervention médicale. Avoir plus d'un enfant reste néanmoins la situation la plus fréquente, même pour celles et ceux ayant été traités pour des problèmes d'infertilité.

### DEVENIR PARENT SURVIENT PLUS TARDIVEMENT EN CAS DE RECOURS À L'AMP

Les personnes ayant eu recours à l'AMP ont eu leur premier enfant en moyenne quatre ans plus tard que celles ayant conçu naturellement (Tab. 2), ce qui peut être expliqué par le temps des traitements ou par un âge plus tardif pour commencer à concevoir. Devenir parent à partir de 30 ans est aussi plus fréquent pour les personnes ayant eu recours à l'AMP.

### RÉFÉRENCES

Ben Messaoud K., Bouyer J., La Rochebrochard É. (de). 2020. [Infertility Treatment in France, 2008-2017: A Challenge of Growing Treatment Needs at Older Ages](#). *American Journal of Public Health*, 110(9), 1418–1420.

\* Institut national d'études démographiques ; \*\* Université de Vienne, Wittgenstein Centre for Demography and Global Human Capital (IIASA, OeAW, Université de Vienne).

**Tab. 1 : Infécondité selon le recours à une aide pour concevoir, par sexe et génération**

| Femmes                                     |           |           |
|--------------------------------------------|-----------|-----------|
|                                            | 1970-1979 | 1980-1989 |
| A un ou des enfant(s)                      | 88        | 82        |
| Sans enfant, recours à une aide            | 3         | 3         |
| Sans enfant, n'a pas eu recours à une aide | 8         | 12        |
| Sans enfant, information manquante         | 2         | 3         |
| Total                                      | 100       | 100       |

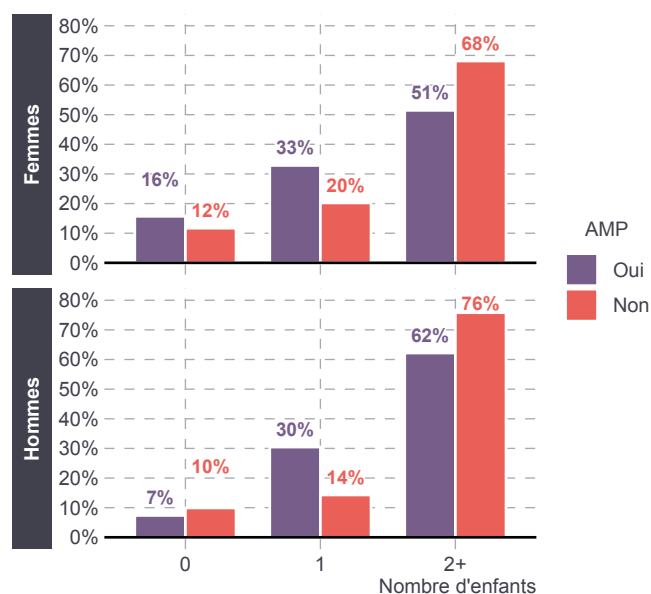
  

| Hommes                                     |           |           |
|--------------------------------------------|-----------|-----------|
|                                            | 1970-1979 | 1980-1989 |
| A un ou des enfant(s)                      | 90        | 83        |
| Sans enfant, recours à une aide            | 1         | 3         |
| Sans enfant, n'a pas eu recours à une aide | 5         | 13        |
| Sans enfant, information manquante         | 4         | 1         |
| Total                                      | 100       | 100       |

**Lecture :** 88 % des femmes nées entre 1970 et 1979 ont eu un ou plusieurs enfant(s).

**Champ :** Femmes et hommes de 43 à 54 ans (générations 1970-79) ou de 33 à 43 ans (générations 1980-89) vivant en France hexagonale en 2024.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 1 : Nombre d'enfants eus par les personnes nées en 1970-79 selon qu'elles ont eu recours ou non à l'AMP, par sexe**

**Lecture :** 16 % des femmes qui ont eu recours à l'AMP n'ont pas d'enfant.

**Champ :** Femmes et hommes de 43 à 54 ans vivant en France hexagonale en 2024.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Tab. 2 : Âge moyen au premier enfant et proportion de premières naissances à 30 ans ou plus selon le recours à l'AMP, par sexe et génération**

| Mères                                        |           |     |
|----------------------------------------------|-----------|-----|
|                                              | Pas d'AMP | AMP |
| <b>1970-1979</b>                             |           |     |
| Âge moyen au premier enfant (en années)      | 27        | 31  |
| Premières naissances à 30 ans ou plus (en %) | 34        | 50  |
| <b>1980-1989</b>                             |           |     |
| Âge moyen au premier enfant (en années)      | 27        | 31  |
| Premières naissances à 30 ans ou plus (en %) | 33        | 49  |

| Pères                                        |           |     |
|----------------------------------------------|-----------|-----|
|                                              | Pas d'AMP | AMP |
| <b>1970-1979</b>                             |           |     |
| Âge moyen au premier enfant (en années)      | 31        | 35  |
| Premières naissances à 30 ans ou plus (en %) | 59        | 75  |
| <b>1980-1989</b>                             |           |     |
| Âge moyen au premier enfant (en années)      | 30        | 33  |
| Premières naissances à 30 ans ou plus (en %) | 50        | 71  |

**Lecture :** En moyenne, les femmes nées en 1970-79 qui n'ont jamais recouru à l'AMP sont devenues mères à 27 ans. 34 % d'entre elles ont eu un premier enfant à 30 ans ou plus.

**Champ :** Femmes et hommes de 43 à 54 ans vivant en France hexagonale en 2024.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

# UNE DÉSAFFECTION POUR LA PILULE QUI SE POURSUIT DIX ANS APRÈS LA « CRISE »

*Depuis la « crise de la pilule » de 2012-2013, le paysage contraceptif évolue avec une désaffection pour la pilule. Quelle est la situation en 2024 ?*

Élise de LA ROCHEBROCHARD\*

La Fig. 1 retrace 25 ans de contraception à partir de 6 enquêtes (Bajos, Andro et Moreau, 2024). La comparabilité entre 2024 et les années précédentes est imparfaite du fait d'une définition plus restrictive des personnes concernées par la contraception dans Erfi 2 (avoir eu des rapports sexuels dans les 4 dernières semaines au lieu des 12 derniers mois).

## COUVERTURE CONTRACEPTIVE

La couverture contraceptive (proportion de personnes ayant une contraception parmi les personnes concernées) est de 91-92% depuis 2016, plus faible qu'en 2000-2010 où elle était de 95-97%. Ce taux de couverture est maximum à 18-19 ans et diminue en fin de vie reproductive, avec un niveau plus faible pour les hommes (Fig. 2).

## DÉSAFFECTION POUR LA PILULE

En 2000-2005, 56 % des femmes concernées par la contraception utilisaient la pilule (Fig. 1). Mais en 2012-2013 éclate la « crise de la pilule », une controverse médiatique et politique autour des risques liés à ce contraceptif (Le Guen *et al.*, 2023). En 2016, la part de la pilule n'était plus que de 36 % et elle est tombée à 27 % en 2023-2024. Ce mouvement s'accompagne d'un recours de plus en plus marqué aux méthodes de longue durée réversibles qui sont passées de 22 % en 2000 à 32-34 % en 2023-2024. Le dispositif intra-utérin (DIU) est devenu la première méthode de contraception des femmes à partir de 30 ans (Fig. 2). Les hommes déclarent des méthodes contraceptives globalement assez proches des femmes, reflétant le fait que la contraception est majoritairement assurée par leur partenaire. Ainsi, le DIU est la première méthode déclarée par les hommes à partir de 35 ans. Malgré sa forte diffusion, le recours au DIU est marqué par de fortes inégalités sociales avec un moindre recours chez les femmes sous le seuil de pauvreté (Congy *et al.*, 2023).

## PRÉSERVATIF : SOUS-ESTIMÉ EN 2024 ?

Les méthodes barrières ou naturelles (incluant le préservatif) ont pris également une place plus importante depuis 10 ans (Fig. 1). La baisse observée en 2024 comparativement à 2023 pourrait être liée à une sous-estimation dans Erfi 2. Ces méthodes ne sont parfois pas considérées comme un « moyen contraceptif », si bien que les autres enquêtes posaient une question de relance pour « rattraper » ces non-déclarations. Cette question de rattrapage n'a pas été utilisée en 2024 et pourrait expliquer le décalage entre 2023 et 2024.

## CONTRACEPTION DÉFINITIVE : SURESTIMÉE EN 2024 ?

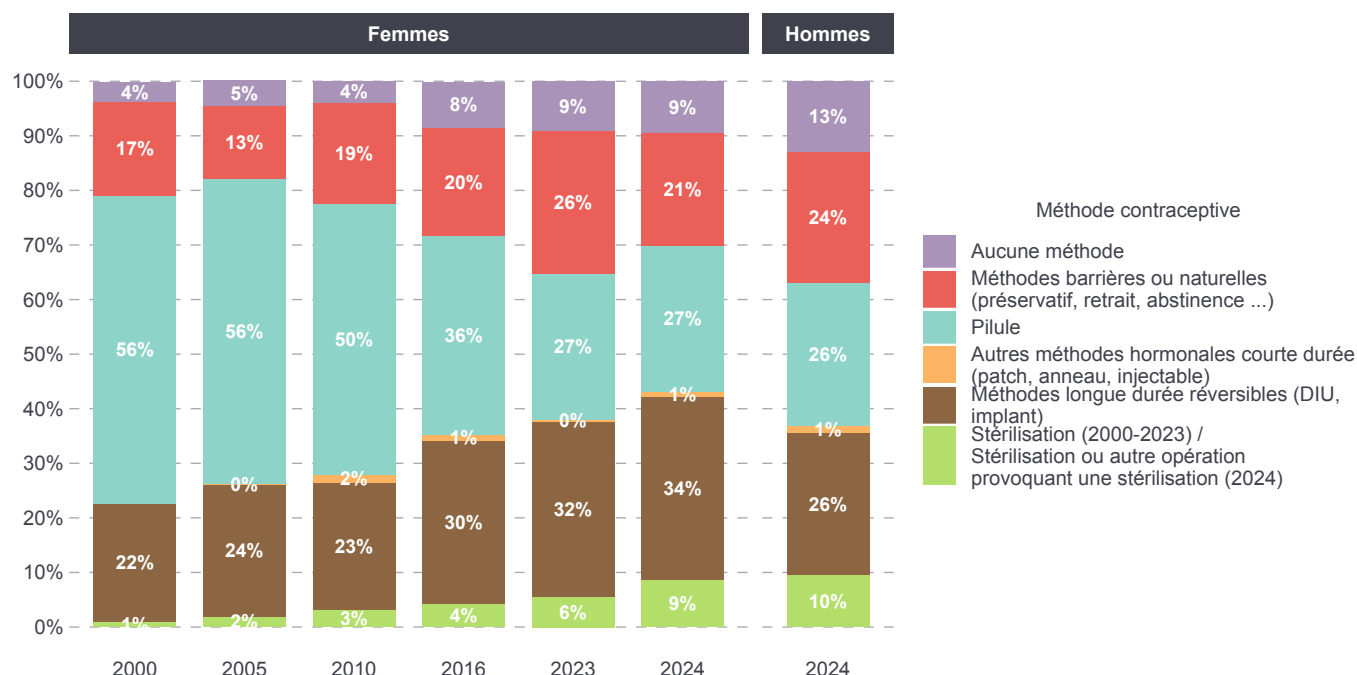
La contraception définitive (vasectomie et ligature des trompes) augmente de 1 % à 6 % entre 2000 et 2023. En 2024, son niveau est plus élevé (9 %) reflétant une probable surestimation dans l'enquête Erfi 2. Les méthodes de contraception définitive n'étaient pas listées parmi les méthodes contraceptives. Une question plus large était posée à un autre endroit du questionnaire sur le fait « d'avoir subi une opération qui empêche d'avoir des enfants ou d'avoir été stérilisé-e ». C'est cette information qui est rapportée sur les figures, mais qui englobe une réalité plus large que la seule contraception définitive.

## RÉFÉRENCES

- Bajos N., Andro A., Moreau C. 2024. [Premiers résultats de l'enquête Contexte des Sexualités en France CSF-2023](#). Inserm – ANRS-MIE.
- Congy J., Bouyer J., La Rochebrochard É. (de). 2023. [Low-income women and use of prescribed contraceptives in a context of full health insurance coverage in France](#). *Contraception*, 121, 109976.
- Le Guen M., Thomé C., Congy J., La Rochebrochard É. (de). 2023. [Contraception : est-on sorti du « tout pilule » ?](#) *The Conversation*, 219364.

\* Institut national d'études démographiques.

**Fig. 1 : Évolution des méthodes contraceptives des 18-49 ans en France hexagonale depuis 25 ans parmi les personnes concernées par la contraception**

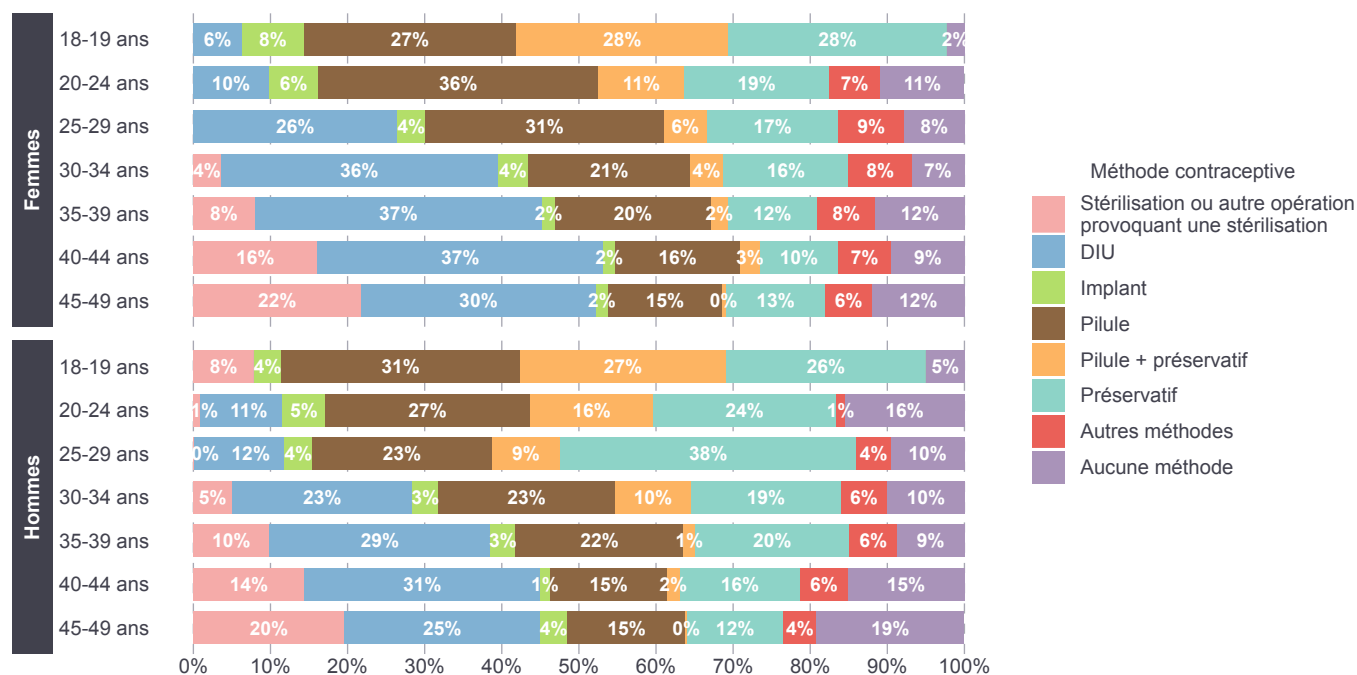


**Lecture :** 9 % des femmes n'ont pas de méthode contraceptive en 2024.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 49 ans vivant en France hexagonale, n'ayant pas de grossesse en cours et n'essayant pas d'en obtenir une, considéré-es comme non stériles et ayant des rapports hétérosexuels.

**Sources :** Estimations 2000-2023 tirées de Bajos, Andro et Moreau (2024, Figure p. 34). Enquête Erfi 2 pour 2024.

**Fig. 2 : Méthode de contraception utilisée en fonction de l'âge au moment de l'enquête parmi les femmes et les hommes concerné-es par la contraception**



**Lecture :** 31 % des hommes de 40 à 49 ans répondant aux critères ci-dessous ont déclaré le dispositif intra-utérin (DIU) comme moyen de contraception.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 49 ans vivant en France hexagonale en 2024, n'ayant pas de grossesse en cours et n'essayant pas d'en obtenir une, n'étant pas en couple de même sexe, pensant avoir certainement ou probablement la possibilité physique d'avoir un enfant eux-mêmes ou elles-mêmes ainsi que leur conjoint-e (s'il y en a un-e), n'ayant pas refusé de répondre à la question sur la contraception ni répondu ne pas connaître leur méthode contraceptive, ayant déclaré avoir eu des rapports sexuels dans les 4 dernières semaines.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).





PARTIE 3

# FAMILLES ET ENFANTS

# MOINS DE MARIAGES, PLUS D'UNIONS LIBRES ET DE PACS À LA NAISSANCE DU PREMIER ENFANT

*En France, les premières naissances en union libre ou en couple pacsé progressent. Plus âgés et diplômés, les parents pacsés ont, comme ceux en union libre, aussi plus souvent grandi dans des familles éloignées du mariage.*

Margot LENOUEVEL\*  
Xavier THIERRY\*

## UN RECU CONTINU DU MARIAGE À LA PREMIÈRE NAISSANCE

Depuis la fin des années 1970, la proportion des enfants nés hors mariage a fortement augmenté. Ces naissances sont aujourd'hui majoritaires dans huit des vingt-huit pays de l'Union européenne : France, Slovaquie, Bulgarie, Estonie, Suède, Danemark, Portugal et Pays-Bas (Papon, 2018). La France se place en tête de ce classement : la part des premières naissances au sein d'un mariage est passée de 85 % entre 1970 et 1979 à 33 % entre 2010 et 2024 (Fig. 1). Autrement dit, près de deux premières naissances sur trois surviennent hors mariage. Le mariage n'est plus une condition préalable à la naissance d'un enfant : les formes d'union se sont diversifiées et les enfants disposent aujourd'hui des mêmes droits, quelle que soit la situation conjugale de leurs parents. Dans ce contexte, les premières naissances au sein d'une union libre ont progressé, passant de 11 % avant 1980 à 43 % après 2010, tandis que celles survenant dans un couple pacsé atteignent 17 %, contre 2 % lors de la première décennie suivant l'instauration du Pacs.

## LES PARENTS PACSÉS SONT PLUS ÂGÉS ET PLUS DIPLÔMÉS

Le profil social des parents varie sensiblement selon le type d'union. Les parents hors union au moment de la première naissance deviennent parents plus jeunes : près de la moitié (45 %) ont eu leur premier enfant avant 25 ans, alors que ce n'est le cas que de 32 % des couples mariés et de 27 % de ceux en union libre (Tab. 1). Les couples pacsés au moment de cette naissance sont entrés plus tardivement dans la parentalité : seulement 4 % avant 25 ans, 39 % entre 30 et 34 ans et 24 % après 35 ans. Ils sont également plus diplômés : 64 % sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 36 % des personnes mariées ou en union libre et 23 % de celles hors union.

Si le Pacs connaît une démocratisation, au sens où il se diffuse dans des milieux sociaux qui s'en étaient peu emparés à ses débuts (Bailly et Rault, 2013), il apparaît comme un mode d'union distinctif pour devenir parent.

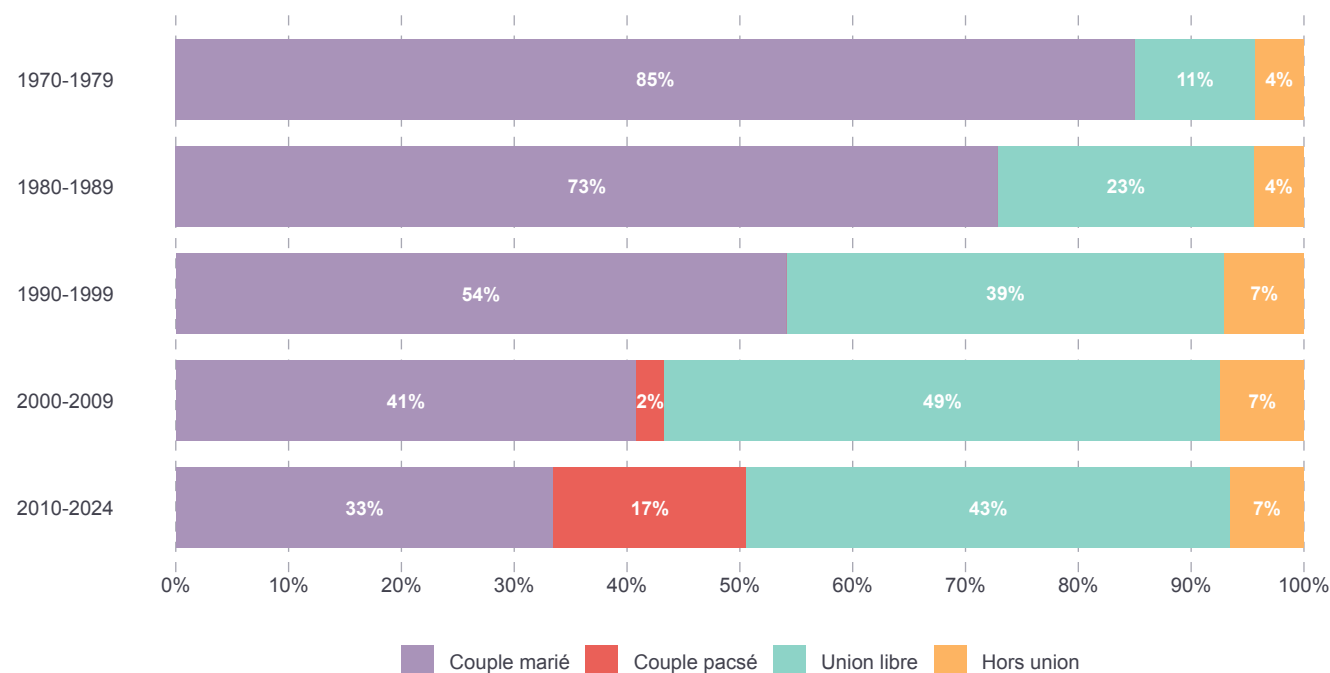
## LES PARENTS PACSÉS OU EN UNION LIBRE ONT PLUS SOUVENT GRANDI DANS DES FAMILLES SÉPARÉES OU NON MARIÉES

Au-delà des caractéristiques sociales, l'histoire familiale oriente aussi les choix d'union à l'âge adulte. Les normes conjugales et familiales se construisent dès l'enfance et peuvent se transmettre d'une génération à l'autre. À ce titre, les personnes ayant leur premier enfant en étant pacsées ou en union libre déclarent plus souvent que leurs parents n'ont jamais été mariés, comparativement à celles mariées (8 % contre 3 %) (Fig. 2). De même, elles ont deux fois et demie plus souvent connu la séparation de leurs parents (37 % et 37 %, contre 14 % pour les mariées). Grandir dans un environnement familial marqué par la séparation parentale ou par l'absence de mariage peut favoriser une moindre adhésion au modèle matrimonial. Le choix de l'union libre ou du Pacs peut alors s'interpréter comme une distance, voire une méfiance à l'égard du mariage, offrant une autre façon de fonder une famille (voir fiche 29).

## RÉFÉRENCES

- Papon S. 2018. 770 000 bébés nés en France en 2017 : six sur dix sont nés hors mariage. *Insee focus*, 124.
- Bailly E. et Rault W. 2013. Les pacsés en couple hétérosexuels sont-ils différents des mariés ? *Population & Sociétés*, 497.

\* Institut national d'études démographiques.

**Fig. 1 : Situation conjugale des parents à la première naissance selon l'année de naissance de l'enfant**

**Lecture :** Entre 2010 et 2024, 17 % des premières naissances ont eu lieu au sein d'un couple pacsé.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale en 2024 et ayant eu au moins un enfant.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

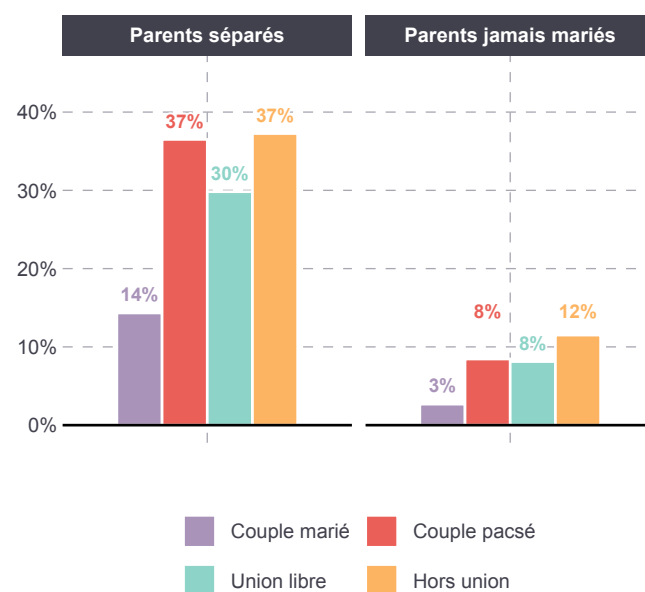
**Tab. 1 : Caractéristiques socio-démographiques des parents selon la situation conjugale à la première naissance (en %)**

|                                    | Couple marié<br>(n=3 646) | Couple pacsé<br>(n=387) | Union libre<br>(n=2 493) | Hors union<br>(n=438) | Ensemble<br>(n=6964) |
|------------------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|-----------------------|----------------------|
| <b>Âge à la première naissance</b> |                           |                         |                          |                       |                      |
| Avant 25 ans                       | 32                        | 4                       | 27                       | 45                    | 30                   |
| 25-29 ans                          | 39                        | 33                      | 37                       | 27                    | 37                   |
| 30-34 ans                          | 22                        | 39                      | 23                       | 19                    | 23                   |
| Après 35 ans                       | 7                         | 24                      | 13                       | 9                     | 10                   |
| <b>Total</b>                       | <b>100</b>                | <b>100</b>              | <b>100</b>               | <b>100</b>            | <b>100</b>           |
| <b>Niveau de diplôme</b>           |                           |                         |                          |                       |                      |
| Brevet ou moins                    | 23                        | 6                       | 17                       | 30                    | 20                   |
| CAP/BEP/Bac                        | 41                        | 30                      | 47                       | 47                    | 43                   |
| Bac+2, +3 ou +4                    | 23                        | 39                      | 25                       | 18                    | 24                   |
| Bac+5 ou plus                      | 13                        | 25                      | 11                       | 5                     | 13                   |
| <b>Total</b>                       | <b>100</b>                | <b>100</b>              | <b>100</b>               | <b>100</b>            | <b>100</b>           |

**Lecture :** Parmi les répondant-es hors union à la première naissance, 45 % étaient âgé-es de moins de 25 ans à ce moment-là.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale en 2024 et ayant eu au moins un enfant.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Proportion de personnes dont les parents ne se sont jamais mariés ou se sont séparés selon la situation conjugale à la première naissance**

**Lecture :** Parmi les répondant-es en union pacsée à la première naissance, 37 % ont connu la séparation de leurs parents et 8 % ont des parents qui n'ont jamais été mariés.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale et ayant eu au moins un enfant.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

## NAISSANCES HORS COUPLE : PLUS TÔT ET PLUS SOUVENT CHEZ LES MOINS DIPLÔMÉ·ES

*5 % des mères et 2 % des pères déclarent avoir eu une naissance hors couple cohabitant. Ces naissances sont plus fréquentes chez les personnes moins diplômées et qui n'ont jamais vécu en couple. Elles sont souvent associées à une entrée en parentalité précoce.*

M-C COMPANS\*

### LES NAISSANCES HORS COUPLE SONT PLUS FRÉQUENTES CHEZ LES MOINS DIPLÔMÉ·ES

Si la cohabitation reste la norme lors de l'arrivée d'une naissance, certaines personnes ont un enfant en dehors de toute relation conjugale (parentalité solo) ou parce que les conjoint·es ne vivent pas ensemble (« living apart together »). L'enquête Erfi 2 interroge les hommes et les femmes sur d'éventuelles naissances qui auraient eu lieu hors d'un couple cohabitant (« Avez-vous eu des enfants avec quelqu'un avec qui vous n'avez jamais vécu ? »).

Parmi les personnes ayant eu au moins un enfant, 5 % des femmes et 2 % des hommes déclarent avoir eu au moins une naissance hors cohabitation. Ces naissances hors cohabitation sont plus fréquentes chez les moins diplômé·es et diminuent avec le niveau d'études (Fig. 1). Chez les femmes, elles représentent par exemple 7 % de celles qui ont un niveau CAP/BEP, 6 % de celles qui ont un niveau baccalauréat ou équivalent et 2 % des diplômées du supérieur. Chez les hommes, les écarts sont moindres, car 3 % des diplômés d'un CAP/BEP et 1 à 2 % des plus diplômés ont eu une naissance hors cohabitation. Plus d'hommes que de femmes répondent aussi « ne pas savoir » s'ils ont déjà eu une naissance hors cohabitation.

### LES NAISSANCES HORS COUPLE SONT SOUVENT DES PREMIERS ENFANTS ET SURVIENNENT À DE JEUNES ÂGES

Parmi les personnes qui ont eu des enfants hors cohabitation, la plupart n'ont eu qu'une seule naissance de ce type, et il s'agit souvent d'un premier enfant (Tab. 1). Elles sont aussi devenues mères ou pères souvent plus tôt que celles et ceux qui n'ont eu aucune naissance hors cohabitation, en particulier pour les femmes. En effet, 62 % de celles qui ont eu au moins une naissance

hors cohabitation sont devenues mères avant 25 ans, contre 45 % parmi celles qui n'ont eu aucun enfant hors cohabitation (Tab. 2).

Ainsi, s'il est possible que de plus en plus de femmes très diplômées aient recours à l'assistance médicale à la procréation pour devenir mères en solo, et plutôt à des âges tardifs, les naissances hors couple restent caractérisées par des arrivées plutôt précoces et de milieux peu diplômés.

### ENFANTS HORS COHABITATION ET MOINDRE MISE EN COUPLE

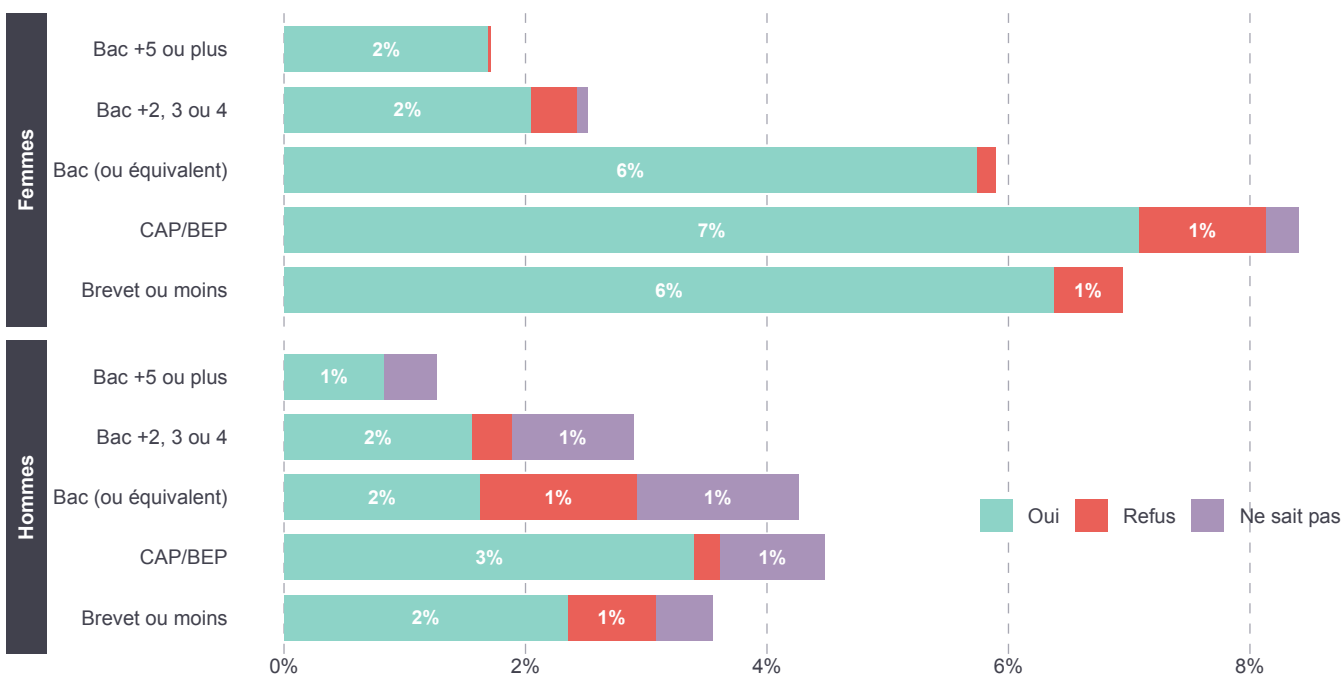
Les personnes qui ont eu au moins un enfant hors cohabitation sont plus nombreuses à ne jamais avoir vécu en couple (pour les mères, 35 % contre 2 % parmi celles n'ayant eu aucune naissance hors cohabitation, et pour les pères, 39 % contre 1 %, Tab. 2). Dans certains cas, avoir un enfant sans cohabiter peut résulter d'une difficulté à trouver un ou une partenaire avec qui avoir un projet d'enfant. Cela peut aussi refléter le fait qu'avoir un enfant hors cohabitation constitue un frein à la mise en couple ultérieure.

### RÉFÉRENCES

- Lenouvel M. 2024. [Donner naissance en couple non cohabitant : une situation à contre-courant ? Analyses statistiques à partir de l'Enquête Nationale Périnatale 2016](#). *Population*, 79 (4), 563-583.
- Rozée V., Malmanche H. 2023. [Pour être « seule aux manettes » : parcours solo de la PMA en France](#). *Enfances, Familles, Générations*, 44.

\* Institut national d'études démographiques.

Fig. 1 : Part des femmes et des hommes ayant eu au moins un enfant hors d'un couple cohabitant selon le niveau de diplôme (en %)



**Lecture :** 6,4% des femmes diplômées du Brevet ou moins ont eu un enfant hors couple cohabitant.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale en 2024.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Tab. 1 : Nombre de naissances hors cohabitation et rang de la première naissance hors cohabitation (en %)

| Nombre de naissances hors cohabitation |                |               |
|----------------------------------------|----------------|---------------|
|                                        | Femmes (n=216) | Hommes (n=76) |
| Une seule naissance                    | 78             | 74            |
| Deux naissances ou plus                | 22             | 26            |
| Total                                  | 100            | 100           |
| Niveau de diplôme                      |                |               |
|                                        | Femmes (n=216) | Hommes (n=76) |
| Oui                                    | 76             | 90            |
| Non                                    | 24             | 10            |
| Total                                  | 100            | 100           |

**Lecture :** 78 % des femmes qui ont eu une naissance hors cohabitation n'en ont eu qu'une seule dans cette configuration. Pour 76 % d'entre elles, il s'agissait d'un premier enfant.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale en 2024 ayant eu au moins une naissance hors cohabitation.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Tab. 2 : Entrée en parentalité précoce et vie en couple selon la survenue ou non d'une naissance hors cohabitation (en %)

| Femmes                      |                                                  |                                              |
|-----------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------|
|                             | Au moins une naissance hors cohabitation (n=216) | Aucune naissance hors cohabitation (n=4 035) |
| Premier enfant avant 25 ans | 62                                               | 45                                           |
| N'a jamais vécu en couple   | 35                                               | 2                                            |
| Hommes                      |                                                  |                                              |
|                             | Au moins une naissance hors cohabitation (n=76)  | Aucune naissance hors cohabitation (n=2 981) |
| Premier enfant avant 25 ans | 29                                               | 25                                           |
| N'a jamais vécu en couple   | 39                                               | 1                                            |

**Lecture :** 62 % des femmes qui ont eu au moins une naissance hors cohabitation sont devenues mères avant 25 ans. 62 % d'entre elles n'ont jamais vécu en couple cohabitant.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale en 2024.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

# LES FEMMES IMMIGRÉES SONT PLUS SOUVENT MÈRES SEULES QUE LES AUTRES

*Les femmes immigrées vivent plus que les autres en situation de monoparentalité, particulièrement celles originaires d'Afrique subsaharienne. Ces dernières ont plus souvent grandi sans leurs deux parents, illustrant une persistance de ces structures familiales.*

Lucie HOUEL\*  
Sandrine MESPLÉ-SOMPS\*\*  
Björn NILSSON\*

## LES IMMIGRÉES SONT PLUS SOUVENT EN SITUATION DE MONOPARENTALITÉ

En 2024, 13 % des femmes immigrées vivant en France sont en situation de monoparentalité, contre 9 % des non-immigrées. Cet écart a augmenté dans le temps (Moguéro *et al.* 2018). L'enquête Erfi 2 fait apparaître des disparités selon l'origine des migrants, constat à prendre avec prudence du fait du faible nombre de personnes interrogées par origine. Ainsi, 15 % des immigrées du Maghreb et 29 % de celles d'Afrique subsaharienne (ASS, voir méthodologie en fin de volume) sont en situation de monoparentalité, contre seulement 7 % des immigrées d'autres régions (Europe de l'Est, Asie, Amérique Latine) (Fig. 1). Ayant en moyenne plus d'enfants que les immigrées d'autres régions et que les non-immigrées, les immigrées du Maghreb et d'ASS ne semblent toutefois pas pouvoir se reposer sur des aidant·es au sein du ménage. La cohabitation avec un·e autre membre de la famille élargie (non conjoint·e, non enfant) reste exceptionnelle quel que soit l'origine migratoire : 5 % des immigrées d'ASS, 14 % de celles du Maghreb, 14 % de celles d'autres régions et 4 % des non-immigrées en situation de monoparentalité vivent en cohabitation avec un·e autre membre de la famille élargie.

## DES DIFFÉRENCES DE COHABITATION AVANT LA NAISSANCE DE L'ENFANT

Quelle dynamique explique les écarts de monoparentalité entre groupes d'immigrées ? Parmi les femmes en situation de monoparentalité les immigrées sont plus nombreuses à avoir eu un enfant sans jamais avoir cohabité avec le père que les femmes nées en France (26 % versus 17 %). À nouveau, d'importantes disparités existent selon la région d'origine : 49 % des immigrées en situation de monoparentalité d'ASS ont eu un enfant hors cohabitation avec le père, contre 3 % de celles du Maghreb et 16 % des autres immigrées (Fig. 2). De plus, parmi les immigrées d'ASS en situation de monoparentalité, seules 12 % déclarent être en couple non cohabitant au moment de l'enquête. La cohabitation au moment de l'entrée en parentalité sem-

ble donc être le facteur décisif expliquant ces écarts. À l'inverse, les ruptures après la naissance d'un enfant varient moins : 29 % des non-immigrées ont connu une rupture avec le père d'un enfant avec lequel elles cohabitaient à la naissance, contre 27 % pour les immigrées du Maghreb, 36 % pour celles d'ASS et 25 % pour celles d'autres origines.

## LES IMMIGRÉES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ONT MOINS SOUVENT VÉCU AVEC LEURS DEUX PARENTS

35 % des immigrées d'ASS n'ont pas grandi (avant leurs 15 ans) avec leurs deux parents biologiques. Cette proportion n'est que de 13 % pour les immigrées du Maghreb, 10 % pour celles d'autres régions et 18 % pour les non-immigrées (Fig. 3). Cette part est plus forte parmi celles en monoparentalité : 46 % des immigrées d'ASS, 19 % de celles du Maghreb, 14 % des autres immigrées et 27 % des non-immigrées n'ont pas grandi avec leurs deux parents biologiques.

### DÉFINITIONS

**Un·e immigré·e** est une personne née à l'étranger de nationalité étrangère résidant en France.

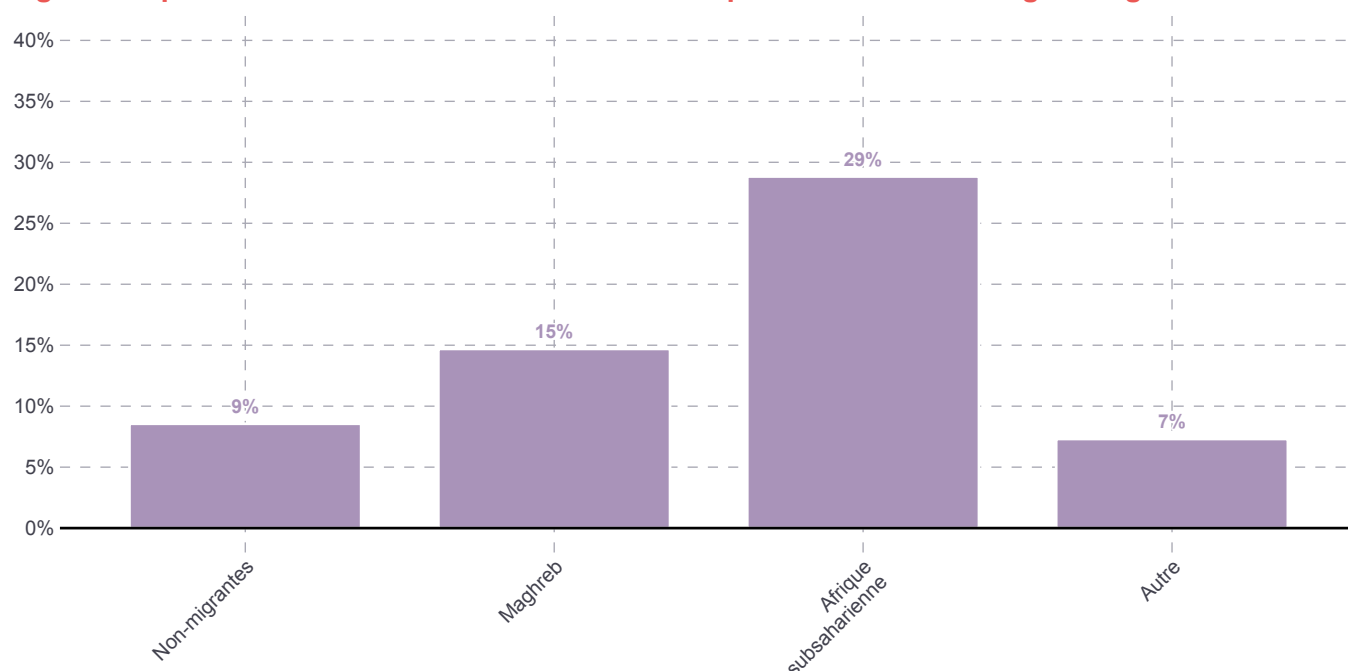
**La monoparentalité** désigne ici le fait de vivre avec au moins un enfant de moins de 25 ans sans la présence d'un conjoint dans le logement.

**Les ruptures avec le père** d'un enfant sont définies comme intervenant avant que l'enfant ait 25 ans.

### RÉFÉRENCES

Moguéro L., Eremenko T., Thierry X., Prigent R. 2018. [Nouvelles dynamiques migratoires et conditions de vie des familles migrantes en France : le cas des familles monoparentales immigrées](#). In Oris M., Cauchi-Duval N. (dir.), *Les familles face aux vulnérabilités* (p. 5-18). AIDELF.

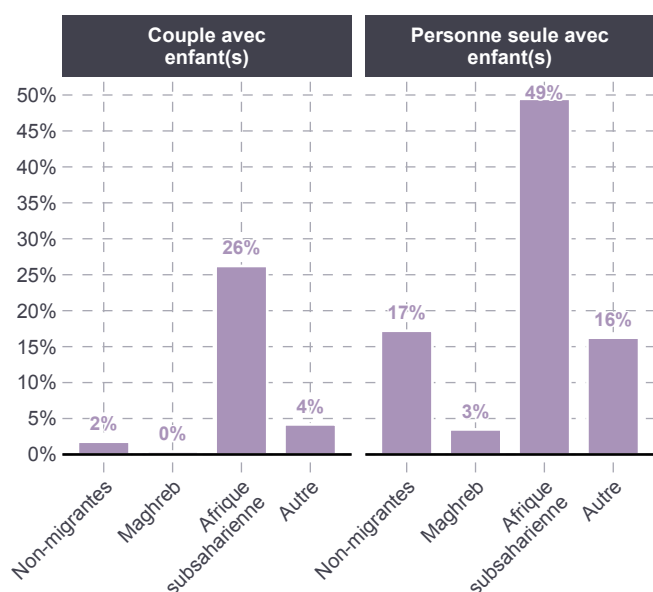
\* Université Paris-Saclay, Faculté Jean Monnet, RITM ; \*\* IRD, UMR LEDa, Université Paris Dauphine, PSL Research University, CNRS.

**Fig. 1 : Proportion de femmes en situation de monoparentalité selon l'origine migratoire**

**Lecture :** En 2024, 9 % des femmes non-migrantes vivent sans conjoint avec au moins un enfant de moins de 25 ans vivant dans le foyer.

**Champ :** Femmes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale (n=6104, 148, 141 et 439 respectivement pour les non-migrantes, les migrantes du Maghreb, Afrique subsaharienne et Autre).

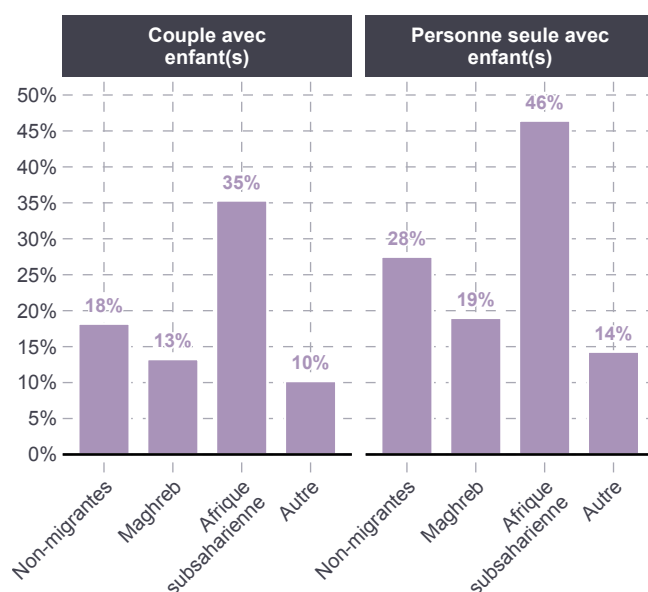
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Proportion de femmes ayant eu un enfant sans vivre avec le père, selon la situation conjugale à l'enquête et l'origine migratoire**

**Lecture :** 26 % des femmes vivant en couple et avec un enfant de moins de 25 ans ont eu un enfant hors cohabitation avec le père.

**Champ :** Femmes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale et corésidant avec au moins un enfant de moins de 25 ans.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 3 : Proportion de femmes n'ayant pas vécu avec leurs deux parents jusqu'à leurs 15 ans, selon la situation conjugale à l'enquête et l'origine migratoire**

**Lecture :** 35 % des immigrées d'Afrique subsaharienne en couple avec enfants n'ont pas grandi avec leurs deux parents jusqu'à l'âge de 15 ans.

**Champ :** Femmes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale et corésidant avec au moins un enfant de moins de 25 ans.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

## AVOIR OU AVOIR EU DES BEAUX-ENFANTS : JUSQU'À UNE PERSONNE SUR CINQ CONCERNÉE

*Contrairement aux foyers monoparentaux, la proportion de familles recomposées est stable depuis 25 ans, bien que les facteurs de beau-parentalité s'intensifient (ruptures parentales, remises en couple). Quelle proportion des individus en fait l'expérience ?*

Xavier THIERRY\*

Selon les recensements de la population, un couple avec enfant(s) sur dix est une famille recomposée (Bloch, 2020). L'enquête Erfi 2 permet d'appréhender l'ensemble des expériences de beau-parentalité, présentes et passées.

### LA MESURE DE LA BEAU-PARENTALITÉ : UNE AFFAIRE DE CURSEUR

La mesure du phénomène dépend de l'information recueillie (Toulemon, 2005). **18 % des répondant-es déclarent avoir eu, au cours de leur vie, un-e conjoint-e qui avait déjà des enfants de son côté** (Fig. 1). Cette proportion chute à 11 % quand seuls sont comptés les beaux-enfants inscrits sur la liste nominative des enfants déclarés. Le curseur est différent : le premier chiffre englobe de potentiels beaux-enfants, le second se limite aux beaux-enfants assumés comme membres de l'entourage (voir méthodologie en fin d'ouvrage). Ces derniers ont quatre fois plus souvent vécu avec leur beau-parent. Les générations 1975-1978 ont plus souvent eu un-e conjoint-e qui avait déjà un eu enfant avant le début de leur relation (18 %, contre 13 % dans les générations 1944-1954). L'évolution est plus incertaine pour les beaux-enfants nommément déclarés, car le souvenir des prénoms des enfants des anciens conjoints peut s'effriter (respectivement 10 % et 8 %).

### LA « PARENTALITÉ AUGMENTÉE »

Paradoxalement, les femmes déclarent un peu plus de beaux-enfants (en moyenne 0,22 par femme, contre 0,19 par homme, Fig. 2). Les mères séparées revivant moins souvent en couple que ne le font les pères séparés, elles ont a priori moins de beaux-enfants. Mais elles ont sans doute plus de mémoire et d'implication familiale. **La beau-parentalité accroît la descendance d'une personne d'environ un dixième (0,2 sur 2 enfants par personne)**. Être ou avoir été beau-père ou belle-mère semble plus fréquent dans les catégories intermédiaires de diplôme (0,24 beaux-enfants au

niveau Bac, contre 0,18 pour les peu diplômé-es et 0,16 pour les plus diplômé-es) et chez les immigré-es (0,24).

### MÊME SANS VIE COMMUNE, LES BEAUX-ENFANTS NE SONT PAS OUBLIÉS

Parmi l'ensemble des beaux-enfants listés, la plupart n'a pas vécu avec le ou la répondant-e. La citation individuelle de ses beaux-enfants n'est donc pas conditionnée à la vie commune avec eux. Néanmoins **les hommes ont déclaré deux fois plus de beaux-enfants avec lesquels ils ont vécu que les femmes** (respectivement 0,068 et 0,034 enfant en moyenne), un résultat conforme au fait que les enfants de parents séparés restent souvent vivre avec leur mère, les hommes étant alors souvent beau-père à « plein temps » et les femmes plutôt « par intermittence » (Buisson et Le Pape, 2024).

Dans l'enquête, une question interroge sur le niveau de satisfaction des relations avec les enfants, la réponse étant fournie sur une échelle de 0 à 10 pour chaque enfant déclaré. Le niveau moyen de satisfaction relationnelle avec les beaux-enfants (corésidents ou non) est de l'ordre de 7, inférieur au score avec les enfants biologiques (égal à 9) (voir fiche 14). Les hommes manifestent une plus grande satisfaction (7,8 contre 6,6 pour les femmes).

### RÉFÉRENCES

Bloch K. 2020. [En 2019, 800 000 beaux-parents habitent avec les enfants de leur conjoint](#), Insee Première, 1806.

Toulemon L. 2005. [Enfants et beaux-enfants des hommes et des femmes](#). In Lefèvre C., Filhon A. (dir.) *Histoires de familles, histoires familiales* (p. 59-77), Ined.

Buisson G., Le Pape M.-C., 2024. [Les temps recomposés des beaux-parents : du temps avec au temps pour les beaux-enfants](#), *Population*, 78(3/4).

\* Institut national d'études démographiques.

Tab. 1 : Fréquence de la beau-parentalité selon les enfants déclarés

|                         | A déclaré un·e conjoint·e ayant ses propres enfants (en %) | A déclaré un bel-enfant dans la liste de ses enfants (en %) |
|-------------------------|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Ensemble                | 18                                                         | 11                                                          |
| Femme                   | 19                                                         | 11                                                          |
| Homme                   | 18                                                         | 10                                                          |
| Né·e entre 1944 et 1954 | 13                                                         | 8                                                           |
| ... entre 1955 et 1964  | 19                                                         | 11                                                          |
| ... entre 1965 et 1974  | 21                                                         | 13                                                          |
| ... entre 1975 et 1978  | 18                                                         | 10                                                          |

**Lecture** : 18 % des répondant·es ont eu un conjoint·e ayant déjà un ou plusieurs enfants avant (beau-parent *potentiel*) et 11 % des répondant·es ont inscrit au moins un bel-enfant sur la liste nominative de leurs enfants (beau-parent *assumé*).

**Note** : Seuls sont comptés les enfants eus avant 45 ans, qu'ils soient des enfants biologiques, des enfants adoptifs ou des beaux-enfants, et qu'ils aient vécu ou non avec le ou la répondant·e.

**Champ** : Femmes et hommes vivant en France hexagonale né·es entre 1944 et 1978, qu'ils ou elles aient eu ou non des enfants avant 45 ans lors de l'union actuelle ou d'une union passée (n=6 839).

**Source** : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Tab. 2 : Nombre de beaux-enfants et satisfaction de la relation avec eux

|                                | Nombre moyen de beaux-enfants (par répondant·e) |                          | Niveau de satisfaction (score de 0 à 10) |
|--------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------|
|                                | Ensemble                                        | dont : ont vécu ensemble |                                          |
| Femme                          | 0,22                                            | 0,034                    | 6,6                                      |
| Homme                          | 0,19                                            | 0,068                    | 7,8                                      |
| Sans diplôme ou niveau collège | 0,21                                            | 0,043                    | 7,2                                      |
| CAP/BEP                        | 0,18                                            | 0,068                    | 7,0                                      |
| Bac (ou équivalent)            | 0,24                                            | 0,058                    | 7,2                                      |
| Bac +2, 3 ou 4                 | 0,23                                            | 0,049                    | 7,4                                      |
| Bac +5 ou plus                 | 0,16                                            | 0,040                    | 7,3                                      |
| Né·e en France                 | 0,20                                            | 0,050                    | 7,3                                      |
| Né·e à l'étranger              | 0,24                                            | 0,064                    | 6,9                                      |

**Lecture** : En moyenne, une femme a inscrit 0,22 beaux-enfants sur la liste nominative de ses enfants, parmi lesquels 0,034 vivent ou ont vécu avec elle. Sur une échelle de 0 à 10, elle a en moyenne déclaré être satisfaite à hauteur de 6,6 dans les relations qu'elle a avec lui/eux.

**Note** : Seuls sont comptés les enfants eus avant 45 ans, qu'ils soient des enfants biologiques, des enfants adoptifs ou des beaux-enfants, et qu'ils aient vécu ou non avec le ou la répondant·e.

**Champ** : Femmes et hommes vivant en France hexagonale né·es entre 1944 et 1978, qu'ils ou elles aient eu ou non des enfants avant 45 ans lors de l'union actuelle ou d'une union passée (n=6 839).

**Source** : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

# LES FRATRIES RÉUNISSANT DES ENFANTS DE PARENTS DIFFÉRENTS : UNE FRÉQUENCE STABLE

*Autrefois, la mortalité précoce, source de fréquents veuvages et remariages, engendrait des descendance issues de plusieurs unions. Le recul de la mortalité a-t-il été remplacé dans ses effets par l'essor des séparations volontaires ?*

Xavier THIERRY\*

## LES FRATRIES HÉTÉROGÈNES : PRÈS D'UN CAS SUR CINQ

L'enquête ERFI 2 permet d'établir la diversité des fratries (cf. définition). Parmi les répondant·es ayant déclaré plusieurs enfants eus avant 45 ans, la situation dominante est celle d'avoir uniquement des enfants à soi, avec le ou la même conjoint·e (82 %, Tab. 1). Viennent ensuite (10 %) des parents ayant eu uniquement des enfants à soi, mais avec plusieurs conjoint·es. Enfin, 7 % ont eu au moins un bel-enfant, dont moins de 1 % ont eu plusieurs beaux-enfants mais aucun enfant à soi (voir fiche 13).

Les femmes ont déclaré un peu plus souvent des fratries hétérogènes (19 %, contre 16 % des hommes, Tab. 2), soit un écart de sens contraire à l'attendu étant donné que les femmes séparées avec enfant se remettent moins en couple que les pères seuls, réduisant la probabilité d'un nouvel enfant avec le partenaire (Costemalle, 2015). Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes séparés ayant moins souvent la garde de leurs enfants, ils peuvent oublier d'en déclarer certains.

**La part des fratries hétérogènes progresse peu au fil des générations.** Cette fréquence varie selon l'origine sociale et géographique, les personnes peu diplômées étant davantage concernées (20 % des titulaires au plus d'un BEP/CAP ou du Bac contre 11 % des titulaires d'un Bac+5), ainsi que celles nées à l'étranger (22 % contre 17 % des natives).

Plus les fratries sont hétérogènes, plus le nombre d'enfants est élevé : 3,2 enfants en moyenne en l'absence de bel-enfant et 4 enfants dans les fratries composées à la fois d'enfants à soi et de beaux-enfants, contre 2,5 pour les fratries homogènes (Tab. 1).

## DES LIENS PLUS FRAGILES ENTRE ENFANTS DE PARENTS DIFFÉRENTS ?

Dans l'enquête, une question interroge sur le niveau de satisfaction des relations avec les enfants, la réponse étant fournie sur une échelle de 0 à 10 pour chaque enfant déclaré. **Le niveau de satisfaction relationnelle est au plus haut dans les fratries homogènes et il décroît légèrement dans les fratries hétérogènes** : en moyenne de 9,0 versus 8,5 pour les fratries avec uniquement des enfants à soi issus de plusieurs unions et 8,0 dans les fratries avec bel-enfant (Tab. 1). Dans les fratries homogènes, l'écart d'âge entre l'aîné·e et le ou la cadet·te (intervalle inter-général) est le plus souvent de 3 ou 4 ans (Fig. 1). La distribution est logiquement plus étale dans les fratries hétérogènes. Plus cet écart est important, moins ces enfants ont de chances de s'être fréquentés durablement.

### DÉFINITION

Fratrie (synonyme : adelphie) : groupe de personnes figurant dans la liste complète des enfants déclarés par l'enqueté·e (qu'elles aient ou non des parents en commun). Une fratrie est hétérogène lorsqu'au moins l'un·e de ses membres n'a pas le même père ou la même mère que les autres. Un enfant « à soi » est de filiation biologique ou adoptive, un bel-enfant est celui de son ou sa conjoint·e.

### RÉFÉRENCES

- Déchaux J.-H. 2024. [Les sciences sociales et l'adelphie : bilan et défis](#). *Dialogue*, 4(246), 13-28.
- Costemalle V. 2015. [Parcours conjugaux et familiaux des hommes et des femmes selon les générations et les milieux sociaux](#). In Insee, *Couples et familles* (p. 63-76), Insee Références.

\* Institut national d'études démographiques.

Tab. 1 : Liens de parenté au sein des fratries et satisfaction dans la relation avec ses enfants

|                                                         | Répartition<br>(en %) | Nombre total moyen<br>d'enfants<br>(par personne) | Niveau de satisfaction<br>(score de 0 à 10) |
|---------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Uniquement des enfants à soi issus d'une même union     | 82,3                  | 2,5                                               | 9,0                                         |
| Uniquement des enfants à soi issus d'unions différentes | 10,2                  | 3,2                                               | 8,5                                         |
| Au moins un enfant à soi et un bel-enfant               | 6,8                   | 4,0                                               | 8,0                                         |
| Uniquement des beaux-enfants                            | 0,6                   | 2,6                                               | 6,7                                         |
| Total                                                   | 100                   | 2,7                                               | 8,8                                         |

**Lecture** : 82 % des répondant·es ayant déclaré plusieurs enfants les ont tou·tes eus avec le ou la même conjoint·e (en moyenne 2,5 enfants). Sur une échelle de 0 à 10, ils et elles ont en moyenne déclaré être satisfait·es à hauteur de 9 dans les relations qu'ils ou elles ont avec eux.

**Note** : Seuls sont comptés les enfants eus avant 45 ans, qu'ils soient des enfants biologiques, des enfants adoptifs ou des beaux-enfants, et qu'ils aient vécu ou non avec le ou la répondant·e.

**Champ** : Femmes et hommes vivant en France métropolitaine né·es entre 1944 et 1978, ayant eu plusieurs enfants lors de l'union actuelle ou d'une union passée (n=4 218).

**Source** : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Tab. 2 : Part des fratries hétérogènes selon le sexe, la génération, le diplôme le pays de naissance

|                              | Répartition<br>(en %) |
|------------------------------|-----------------------|
| Femme                        | 19                    |
| Homme                        | 16                    |
| Né·e entre 1944 et 1954      | 15                    |
| Né·e entre 1955 et 1964      | 18                    |
| Né·e entre 1965 et 1974      | 19                    |
| Né·e entre 1975 et 1978      | 18                    |
| Sans diplôme, niveau collège | 17                    |
| CAP/BEP                      | 20                    |
| Bac (ou équivalent)          | 20                    |
| Bac+2, 3 ou 4                | 16                    |
| Bac+5 ou plus                | 11                    |
| Né·e en France               | 17                    |
| Né·e à l'étranger            | 22                    |
| Total                        | 18                    |

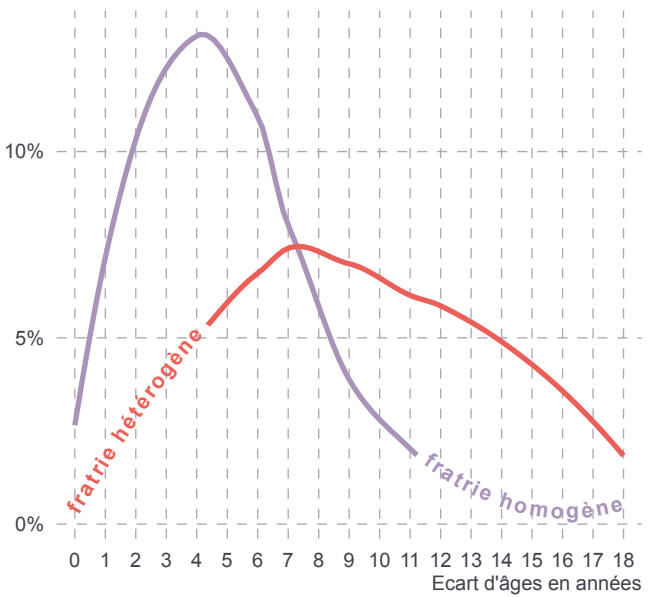
**Lecture** : 19 % des femmes ont déclaré des enfants issus de plusieurs unions et/ou des beaux-enfants.

**Note** : Seuls sont comptés les enfants eus avant 45 ans, qu'ils soient des enfants biologiques, des enfants adoptifs ou des beaux-enfants, et qu'ils aient vécu ou non avec le ou la répondant·e.

**Champ** : Femmes et hommes vivant en France hexagonale né·es entre 1944 et 1978, ayant eu plusieurs enfants lors de l'union actuelle ou d'une union passée (n=4 218).

**Source** : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Fig. 1 : Écart d'âge entre l'enfant ainé·e et cadet·te selon le type de fratrie



**Lecture** : 13 % des cadet·tes des fratries d'enfants tous issus des mêmes parents sont nés quatre ans après l'ainé·e de la fratrie (respectivement 5 % dans les fratries dont le/la cadet·te n'a pas les mêmes parents que l'ainé·e).

**Note** : Seuls sont comptés les enfants eus avant 45 ans, qu'ils soient des enfants biologiques, des enfants adoptifs ou des beaux-enfants, et qu'ils aient vécu ou non avec le ou la répondant·e.

**Champ** : Femmes et hommes vivant en France hexagonale né·es entre 1944 et 1978, ayant eu plusieurs enfants lors de l'union actuelle ou d'une union passée (n=4 218).

**Source** : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

# DE PLUS EN PLUS D'ENFANTS DANS LES COUPLES DE MÊME SEXE

*De nombreux couples de même sexe ont des enfants. Le plus souvent, ceux-ci sont issus d'unions précédentes mais, pour les couples de femmes, s'y ajoute une part grandissante d'enfants nés dans le couple.*

Maks BANENS\*  
Jean-Hugues DÉCHAUX\*  
Éric LE PENVEN\*\*

## HOMOPARENTALITÉ SIMPLE OU RECOMPOSÉE

**17 % des hommes et 45 % des femmes vivant en couple cohabitant de même sexe (CMS) ont, au moins, un enfant ou bel-enfant**, cohabitant avec le couple ou non (Tab. 1). Cela correspond à 111 000 parents en CMS et à 107 000 enfants. On distingue deux cas de figure. D'un côté, les personnes ayant eu ou adopté l'enfant dans le couple actuel (4 % des hommes, 18 % des femmes en CMS). De l'autre, celles ayant un enfant d'une union précédente (6 % des hommes, 16 % des femmes) ou dont le ou la conjoint·e a un enfant d'une union précédente (6 % des hommes, 13 % des femmes). Le premier cas définit l'homoparentalité simple : l'enfant est né dans ou adopté par le couple et grandit au quotidien avec ses deux parents de même sexe. Dans le second cas, l'homoparentalité est recomposée : l'enfant a un seul parent vivant en CMS.

## LES PROJETS D'ENFANT SONT NOMBREUX

La parentalité des CMS est moins fréquente que celle des couples cohabitants de sexe différent (CSD). Mais les projets d'enfant sont plus fréquents chez les femmes en CMS que chez celles en CSD : **55 % des femmes en CMS sans enfant projettent en avoir dans les trois ans à venir**, contre 49 % pour celles en CSD. Les hommes en CMS sans enfant ont moins souvent des projets d'enfant que les femmes en CMS et les hommes en CSD. Cette proportion (12 %) est cependant supérieure à celle des enfants nés dans le couple (4 %). Ces souhaits laissent présager une augmentation significative de l'homoparentalité, surtout pour les couples de femmes : les projets d'enfant y sont soutenus par 69 % des ami·es et par 58 % des parents. Ce n'est le cas que de 20 % des ami·es et de 30 % des parents pour les couples d'hommes.

## LES ENFANTS DES CMS SONT JEUNES ET EN AUGMENTATION RAPIDE

En 2011, 8 000 CMS vivaient avec au moins un enfant

(Buisson et Lapinte, 2013). En 2018, ils étaient 19 000 (Algava et Penant, 2019). Aujourd'hui, en 2024, ils sont 31 000 et leurs 46 000 enfants sont très jeunes, notamment ceux nés dans ou adoptés par le CMS actuel : **87 % ont moins de vingt ans, 72 % moins de dix** (Fig. 1). L'effet de la loi ouvrant le mariage aux CMS (2013) est évident, même si le lien a pu agir dans les deux sens. Le mariage a permis le baby-boom lesbien, qui, en retour, a augmenté le recours au mariage. Cette dynamique n'a pu s'enclencher chez les hommes, pour qui le mariage n'a pas ouvert la voie à la GPA.

## DIFFICULTÉS RELATIONNELLES POUR L'HOMOPARENTALITÉ RECOMPOSÉE

Tous les enfants mineurs qui sont nés dans le couple habitent « toujours ou la plupart du temps » avec leurs deux parents, ce qui n'est pas le cas des enfants issus d'unions précédentes. **Les mères en CMS ayant des enfants d'unions précédentes vivent deux fois moins souvent avec eux que les mères en CSD**, et elles sont nombreuses à déclarer ne plus avoir de contact du tout avec eux (Tab. 2). L'appréciation de la relation avec l'enfant confirme les difficultés : les mères s'étant remises en couple avec une femme déclarent plus de difficultés dans la relation avec leurs enfants que celles s'étant remises en couple avec un homme.

## RÉFÉRENCES

- Buisson G. et Lapinte A. 2013. [Le couple dans tous ses états](#). Insee première, 1435.
- Algava É. et Penant S. 2019. [En 2018, 266 000 personnes vivent en couple avec un conjoint de même sexe](#). Insee première, 1774.

\* Centre Max Weber – CNRS ; \*\* MV2 Conseil, Montrouge.

Tab. 1 : Avoir des enfants ou des beaux-enfants selon le type de couple

| En %                                                     | Hommes en couple de |                | Femmes en couple de |                |
|----------------------------------------------------------|---------------------|----------------|---------------------|----------------|
|                                                          | même sexe           | sexe différent | même sexe           | sexe différent |
| A (au moins) un enfant biologique <sup>1</sup> ou adopté | 9                   | 82             | 34                  | 83             |
| avec l'actuel·le conjoint·e                              | 4                   | 74             | 18                  | 74             |
| A (au moins) un bel-enfant                               | 9                   | 12             | 20                  | 14             |
| dont l'actuel·le conjoint·e est l'autre parent           | 6                   | 11             | 13                  | 12             |
| Total avec (beaux-) enfants <sup>2</sup>                 | 17                  | 85             | 45                  | 85             |

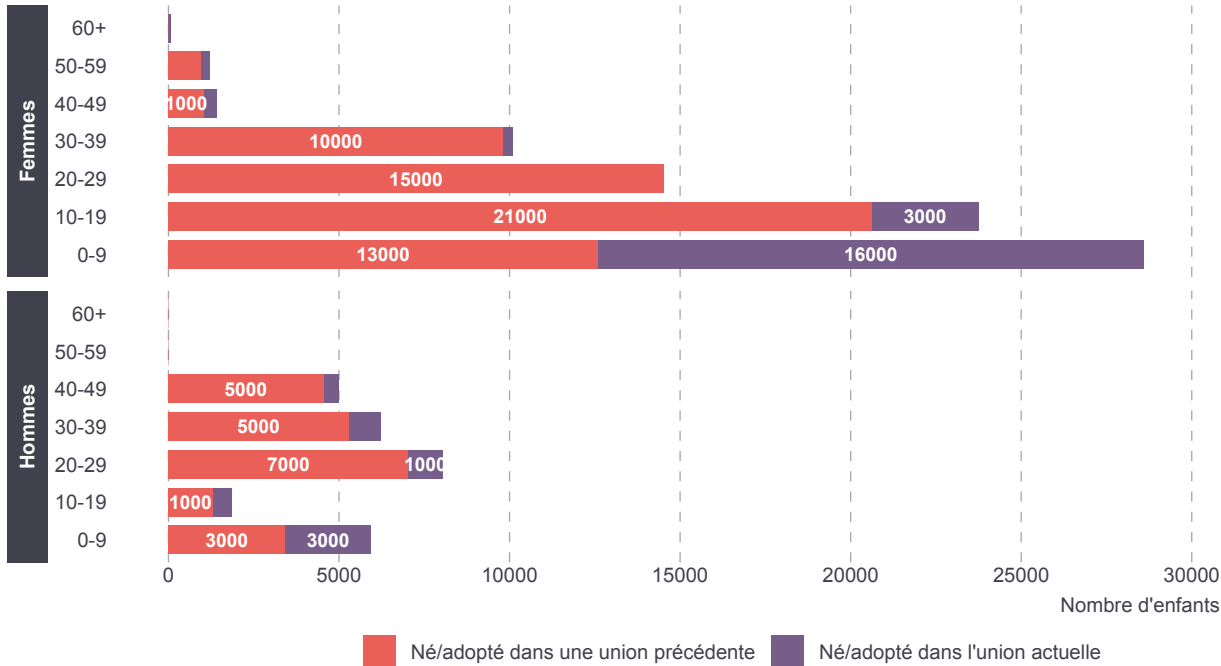
1 Incluant enfants nés par PMA ou GPA.  
2 Le total est inférieur à la somme car certaines personnes combinent les situations.  
**Lecture** : 9 % des hommes vivant en couple cohabitant de même sexe a au moins un enfant biologique ou adopté.  
**Champ** : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale.  
**Source** : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Tab. 2 : Corésidence des enfants et satisfaction relationnelle selon le type de couple et la naissance des enfants

| En %                                                         | Hommes en couple de |                 | Femmes en couple de |                 |
|--------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|---------------------|-----------------|
|                                                              | même sexe           | sexe différent  | même sexe           | sexe différent  |
| Corésidence avec enfant mineur né ou adopté dans le couple : | (n=14)              | (n=2005)        | (n=74)              | (n=2442)        |
| toujours/plupart du temps                                    | 100                 | 99              | 100                 | 99              |
| parfois/jamais                                               | ns                  | 1               | 0                   | 1               |
| Corésidence enfant mineur issu de couple précédent :         | (n=5)               | (n=154)         | (n=17)              | (n=228)         |
| toujours/plupart du temps                                    | ns                  | 43              | 46                  | 91              |
| parfois                                                      | ns                  | 37              | 18                  | 4               |
| jamais                                                       | ns                  | 19              | 34                  | 5               |
| Qualité relation (sur 10) avec enfant né dans couple actuel  | (n=22)<br>9,1       | (n=4908)<br>9,2 | (n=84)<br>9,7       | (n=5551)<br>9,2 |

ns : Non significatif.  
**Lecture** : 100 % des hommes et des femmes vivant en couple cohabitant de même sexe et ayant un enfant mineur né ou adopté dans le couple actuel vivent toujours ou la plupart du temps avec lui.  
**Champ** : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale.  
**Source** : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Fig. 1 : Enfants de femmes ou d'hommes vivant actuellement en couple de même sexe, selon l'âge de l'enfant et l'union dans laquelle l'enfant est né ou adopté



**Lecture** : Les femmes vivant en couple cohabitant de même sexe ont 13 000 enfants de 0-9 ans issus d'une union précédente, et 16 000 enfants de 0 à 9 ans nés ou adoptés avec la conjointe actuelle.  
**Champ** : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant de même sexe en France hexagonale.  
**Source** : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

## PLUS DE RECOURS AUX CRÈCHES ET AUX ASSISTANTES MATERNELLES

*L'accueil des jeunes enfants a évolué depuis vingt ans, donnant une place plus importante aux modes d'accueil formels comme les crèches et les assistantes maternelles.*

Manon LEGRAS\*  
Nathalie LE BOUTILLEC\* °

### LA CRÈCHE, UN MODE D'ACCUEIL MINORITAIRE EN 2005... QUI DEVIENT L'UN DES PLUS CHOISIS EN 2024

De nombreux articles soulignent que les enfants de moins de 4 ans sont majoritairement gardés par leurs parents. Les résultats de l'enquête Erfi 2 sont plus contrastés. La part des enfants dont les parents n'utilisent pas de mode d'accueil, et qui sont probablement gardés par les femmes présentes dans le foyer, diminue, tandis que celle de ceux qui sont confiés à une assistante maternelle ou à un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) augmente. Même si l'offre d'accueil formel reste inégalement répartie selon les territoires (Acs, 2013) et selon la catégorie sociale des parents (Caenen et Virot, 2023) le recours à ces modes d'accueil formels progresse.

En 2005, 9 % des enquêté·es vivant avec un enfant de moins de 4 ans confiaient à la crèche au moins un des enfants du foyer et 23 % à une assistante maternelle (Fig. 1). 32 % des foyers dont les répondant·es ou leurs conjoint·es étaient inactif·ves ou en congé ne recouraient pas à des modes d'accueil formels, gardant certainement eux-mêmes leurs enfants. Plus surprenant, 15 % de ceux en activité n'utilisaient pas non plus de mode de garde formel.

Depuis 2005, l'offre de places en crèche et dans les modes d'accueil formels s'est considérablement développée, permettant d'accueillir plus d'enfants. En 2024, le recours à la crèche concerne 33 % des familles alors que 35 % font garder leur enfant par une assistante maternelle. Toutefois, 18 % assurent la garde elles-mêmes, l'enquêté·e ou son/sa conjoint·e étant inactif·ve. 7 % des personnes interrogées n'utilisent pas de mode de garde, alors qu'elles sont en activité (Fig. 1).

### MAIS QUELLE RÉPARTITION SELON LE DIPLÔME DES FEMMES ?

Le niveau de diplôme des femmes et leur situation sur le marché du travail influencent notablement les modes d'accueil utilisés. En 2005, 51 % des femmes ayant un diplôme inférieur au Bac s'occupaient de la garde des enfants, étant inactives et n'ayant donc pas recours à un mode de garde

formel. 6 % avaient recours aux crèches et 12 % aux assistantes maternelles. En revanche, lorsque les femmes ont un diplôme du supérieur, les enfants étaient plus souvent accueillis en crèche ou chez des assistantes maternelles : 13 % gardaient les enfants elles-mêmes, 12 % avaient recours à la crèche et 35 % aux assistantes maternelles. Par ailleurs, du fait que les mères diplômées du supérieur ont plus de moyens, elles faisaient plus souvent appel à de la garde occasionnelle (36 % contre 16 % des moins diplômées) (Fig. 2), afin de donner de la flexibilité à leur temps de travail.

En 2024, la proportion d'enfants accueillis en crèche a progressé quel que soit le niveau de diplôme des mères. Cependant, cette évolution concerne principalement les enfants des diplômées du supérieur (37 %). Plus de familles ont également recours aux assistantes maternelles, et ce quel que soit le niveau de diplôme des mères (Fig. 2). En parallèle, moins de femmes gardent elles-mêmes leurs enfants de moins de 4 ans. Ce constat vaut notamment pour les mères ayant un niveau de diplôme inférieur au Bac (-24 points) (Fig. 2).

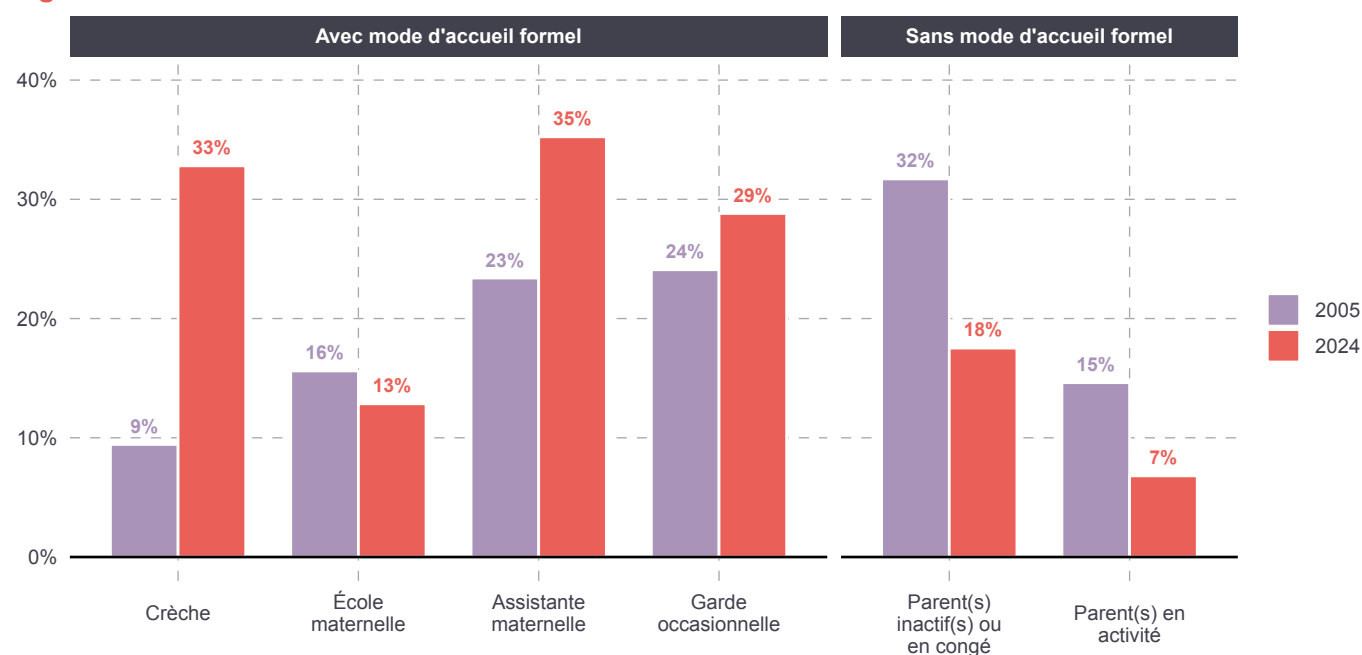
Par conséquent, ces 20 dernières années les familles ont plus recours aux modes d'accueil formels quel que soit le niveau de diplôme des femmes. Ce résultat intéressant est indubitablement corrélé à l'évolution des modes de garde à l'échelle nationale.

### RÉFÉRENCES

Acs M. 2013. [Les spécificités régionales des modes de garde déclarés des enfants de moins de 3 ans](#). *Études et résultats*, DREES, 839.

Caenen Y., Virot P. 2023. [La part des enfants de moins de 3 ans confiés principalement à une assistante maternelle ou une crèche a presque doublé entre 2002 et 2021](#). *Études et résultats*, DREES, 1257.

\* Institut national d'études démographiques ; ° Curapp-Ess (UMR 7319, UPJV-CNRS).

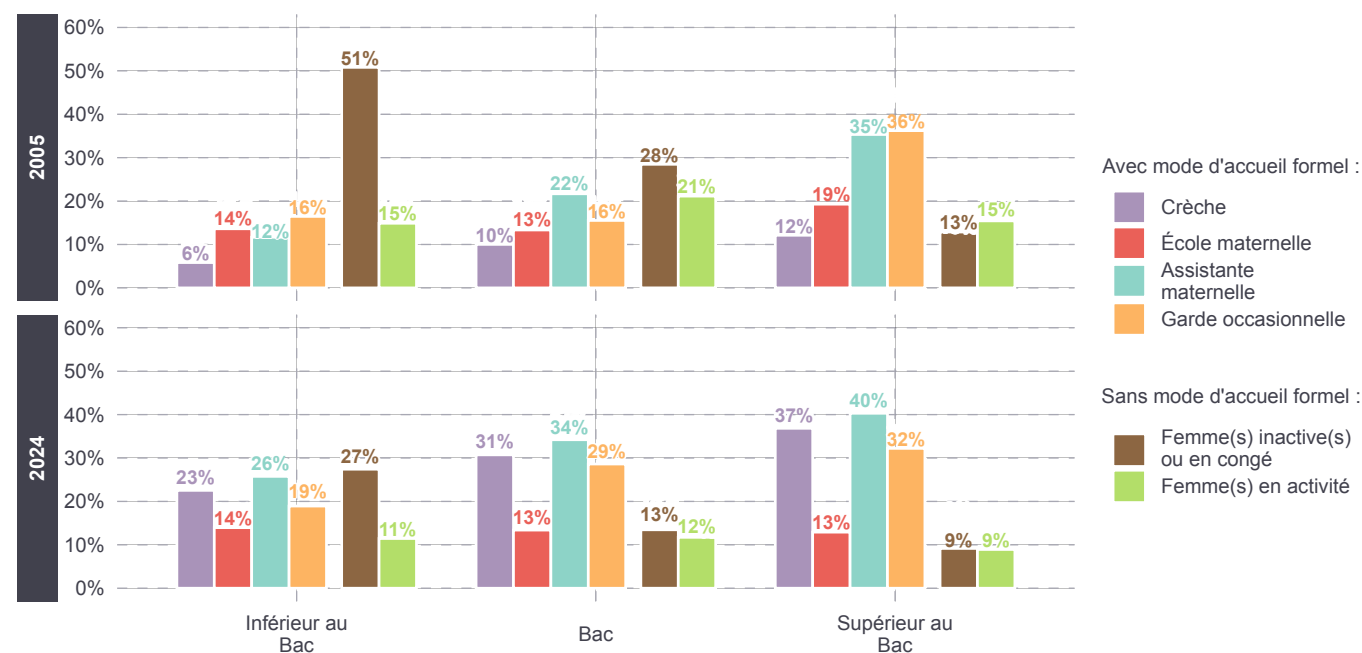
**Fig. 1 : Évolution des modes d'accueil des enfants de moins de 4 ans entre 2005 et 2024 en France**

**Lecture :** En 2005, 9 % des répondant-es utilisaient la crèche comme mode de garde régulier (seule ou en combinaison avec d'autres modes). Cette proportion est passée à 33 % en 2024.

**Note :** Les catégories ne sont pas exclusives. La garde occasionnelle regroupe les nourrices, baby-sitters et centres aérés. Voir méthodologie en fin d'ouvrage.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale avec un enfant de moins de 4 ans dans le même ménage.

**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et 2 (2024).

**Fig. 2 : Évolution des modes d'accueil des enfants de moins de 4 ans selon le niveau de diplômes des mères (ou conjointes) entre 2005 et 2024 en France**

**Lecture :** En 2024, 31 % des femmes en couple et titulaires du baccalauréat ont au moins recours à la crèche comme mode de garde régulier pour un enfant du foyer.

**Note :** Les catégories ne sont pas exclusives. La garde occasionnelle regroupe les nourrices, baby-sitters et centres aérés. Voir méthodologie en fin d'ouvrage.

**Champ :** Femmes (mères ou conjointes) de 18 à 79 ans vivant avec un enfant de moins de 4 ans, en France hexagonale.

**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et 2 (2024).

# LE TRAVAIL DES MÈRES DE JEUNES ENFANTS EST DIVERSEMENT PERÇU EN EUROPE

*L'idée qu'un jeune enfant risque de souffrir si sa mère travaille est minoritaire dans tous les pays européens. Les pays nordiques sont particulièrement favorables au travail des mères, alors que les pays germanophones y restent plus réticents.*

Alberto TAVIANI\*

Depuis 10 ans, le recours aux modes de garde formels (crèches, assistantes maternelles, etc.) a progressé en Europe, dans un contexte de développement de l'offre d'accueil des jeunes enfants. L'effort financier associé varie selon les pays : il demeure relativement faible en France – inférieur à 10 % du revenu disponible selon les indicateurs de coût net de garde de l'OCDE – contre 10 à 20 % ailleurs. Dans ce contexte, la Commission européenne fixe l'objectif de 45 % de couverture des moins de 3 ans d'ici 2030, tandis que les représentations du rôle parental et du lien mère-enfant varient influençant les normes de conciliation et bien-être de l'enfant. Qu'en pensent les Européen·nes et quels ajustements du temps de travail jugent-ils idéaux pour un enfant de 2 ans ?

## LES PAYS GERMANOPHONES PLUS INQUIETS QUE LES NORDIQUES POUR LE JEUNE ENFANT SI LA MÈRE TRAVAILLE

Dans chacun des douze pays étudiés, seule une minorité des répondant·es adhère à l'idée qu'un jeune enfant « risque de souffrir si sa mère travaille ». Cette adhésion est particulièrement faible dans certains pays nordiques : en Finlande et en Norvège, c'est le cas de 7 et 8 % des personnes (Fig. 1). À l'inverse, **certains pays d'Europe centrale conservent une adhésion plus forte à cette vision traditionnelle** : l'Autriche (35 %) et l'Allemagne (23 %) figurent parmi ceux où l'accord est le plus élevé, reflet d'un héritage où la norme de la mère au foyer a longtemps prévalu. Entre ces deux groupes de pays, la France occupe une position intermédiaire, avec 18 % des répondant·es estimant qu'un jeune enfant risque de souffrir si sa mère travaille, reflétant une perception plus nuancée du lien mère-enfant en bas âge.

## AVEC UN ENFANT DE 2 ANS, LA MÈRE DEVRAIT TRAVAILLER 27 HEURES SELON LES FRANÇAIS·ES

Dans la plupart des pays européens, le nombre d'heures de travail considéré comme idéal pour les mères reste

inférieur à celui des pères en présence d'un jeune enfant (Fig. 2).

**Si le nombre d'heures idéal pour les pères se situe autour des 35 heures par semaine sur la majorité du continent, les attentes pour les mères sont beaucoup plus variées.** Dans certains pays d'Europe centrale et orientale, comme la Tchéquie (9 h), l'Estonie (15 h) ou l'Autriche (15 h), l'opinion publique privilégie un temps partiel très réduit, voire un arrêt total de l'activité, laissant à la mère une part importante des responsabilités domestiques et de garde de l'enfant. À l'inverse, dans les pays nordiques comme la Norvège ou le Danemark, les normes tendent à maintenir le temps de travail pratiqué avant l'arrivée de l'enfant, avec 32 heures par semaine pour chaque parent. Pour la France, l'idéal est de 33 h pour le père et de 27 h pour la mère. Avec un écart de 5 h en moins pour la mère, le pays occupe une position intermédiaire, s'éloignant du modèle conservateur sans toutefois partager l'idéal d'égalité entre parents qui prévaut dans les pays nordiques.

## RÉFÉRENCES

OCDE. Frais nets de garde d'enfants. OECD Data Explorer, <https://www.oecd.org/fr/data/indicators/net-childcare-costs.html>, consulté le 27 mai 2026.

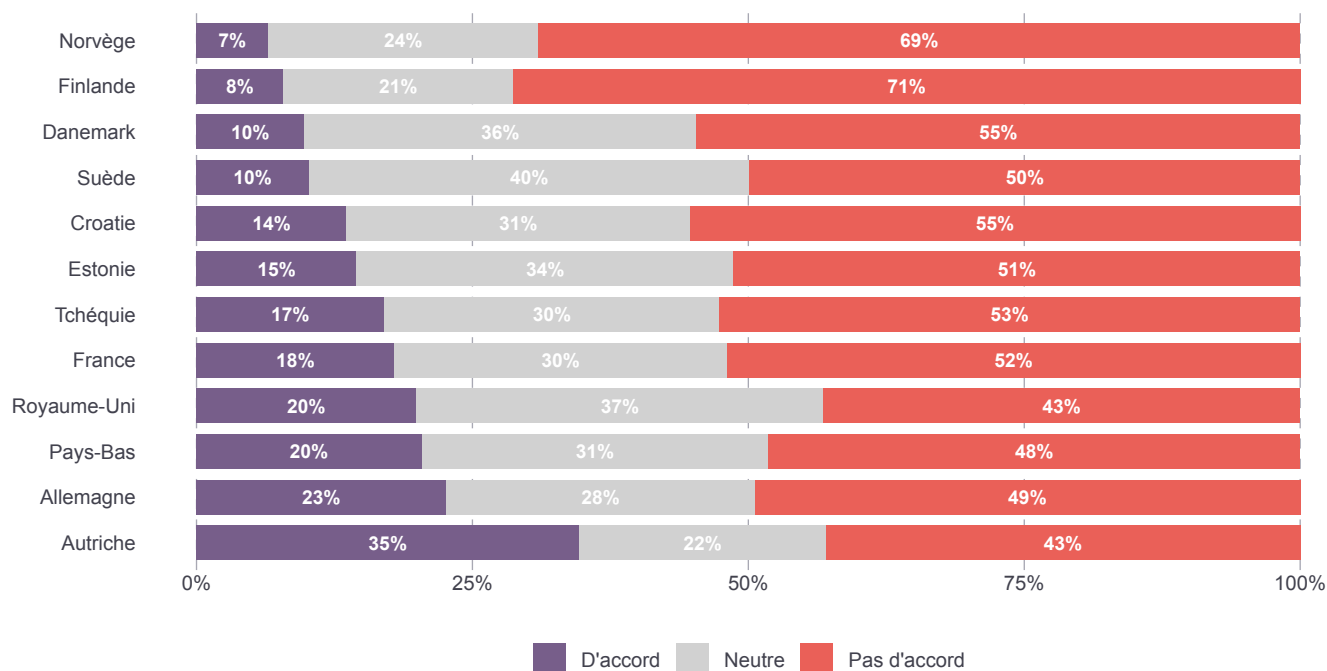
European Commission: Directorate-General for Education, Youth, Sport and Culture. 2025. [Education and training monitor 2025 – Comparative report](#), Publications Office of the European Union.

Esteban L. 2024. [L'articulation entre vies familiale et professionnelle repose toujours fortement sur les mères](#), *Études et Résultats*, Drees, n°1298.

Le Pape M.-C. (dir.). 2025. [Paternité : organisation des temps professionnels et familiaux deux ans après la naissance d'un enfant](#), Dossier de la Drees, n°126.

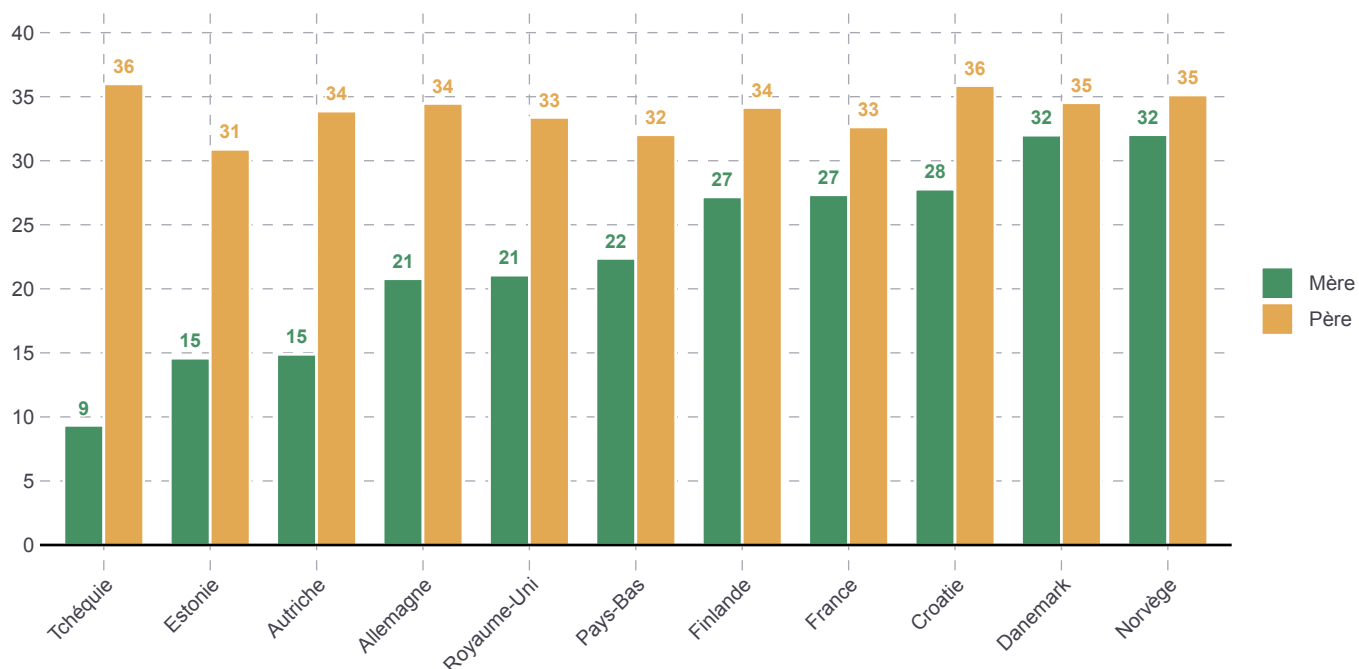
\* Université de Strasbourg – École des hautes études en démographie

**Fig. 1 : Proportion de personnes d'accord ou non avec l'affirmation « Un enfant qui n'a pas encore l'âge d'aller à l'école risque de souffrir si sa mère travaille » selon le pays**



**Lecture :** En Finlande, 71 % des personnes interrogées ne sont pas d'accord pour dire qu'un enfant qui n'a pas l'âge d'aller à l'école risque de souffrir si sa mère travaille.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 59 ans entre 2020 et 2024 selon les pays.  
**Source :** Generations and Gender Surveys (dont Erfi 2 pour la France).

**Fig. 2 : Nombre moyen d'heures de travail jugé idéal pour les parents d'un enfant de 2 ans selon le pays**



**Lecture :** Les personnes vivant en France estiment en moyenne que, pour un enfant de 2 ans, la mère devrait idéalement travailler 27 heures par semaine et le père 33 heures, sur une échelle de réponse allant de 0 (ne pas travailler) à 40 heures hebdomadaires.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 59 ans entre 2020 et 2024 selon les pays.  
**Source :** Generations and Gender Surveys (dont Erfi 2 pour la France).





PARTIE 4

# RELATIONS ENTRE GÉNÉRATIONS

# LES JEUNES PARTENT DE PLUS EN PLUS TARD DE CHEZ LEURS PARENTS

*Les jeunes partent relativement tôt de chez leurs parents en France par rapport aux autres pays européens. Mais l'âge de départ recule dans les générations récentes, en particulier chez les hommes issus des classes populaires et moyennes.*

Milan BOUCHET-VALAT\*

## LES JEUNES PARTENT DE PLUS EN PLUS TARD, NOTAMMENT LES HOMMES

On étudie généralement l'âge de départ du foyer parental à travers l'âge médian de départ, défini comme l'âge à partir duquel la moitié des jeunes ont déjà vécu plus de 3 mois séparément de leurs parents. En France, cet âge est de 20 ans pour les femmes et de 21 ans et demi pour les hommes nées au début des années 2000. Cela n'exclut pas des retours temporaires ou plus durables chez les parents au-delà de cet âge.

L'âge de départ a suivi plusieurs cycles depuis les générations du baby-boom. Il a d'abord nettement augmenté entre les générations nées dans les années 1960 et celles nées dans les années 1970 (Fig. 1), suite au développement des études supérieures et des formes précaires d'emploi (Pan Ké Shon, 2010). Il a ensuite diminué à nouveau, en particulier chez les femmes : celles nées au début des années 1990 ont été les plus précoces des générations d'après-guerre. C'est d'autant plus remarquable que la crise économique de 2008 aurait pu interrompre cette baisse du fait de la détérioration des conditions d'insertion professionnelle des générations nées après 1988.

Enfin, **l'âge de départ du foyer parental augmente à nouveau depuis les générations nées entre 1995 et 1999**. La crise du Covid-19 n'a fait que prolonger pour les générations suivantes une tendance déjà entamée. **L'écart entre femmes et hommes continue de se creuser**, et atteint désormais près d'un an et demi. On peut y voir le signe d'une volonté d'indépendance, alors qu'elles subissent un contrôle parental plus fort que les hommes lorsqu'elles vivent avec leurs parents.

## DE NOUVELLES INÉGALITÉS SOCIALES

L'âge de départ est nettement différencié selon l'origine sociale des jeunes nées entre 1995 et 2005 (Fig. 2), avec deux ans d'écart entre les hommes issus des classes supérieures et ceux issus des classes populaires (voir méthodologie en fin de volume) et un an

chez les femmes. Ce phénomène avait déjà été observé chez les femmes nées dans les années 1970, mais il est nouveau chez les hommes et s'est renforcé depuis la génération née en 1985. Au contraire, parmi les générations nées dans les années 1940 et 1950, les jeunes issues des classes supérieures partaient plus tard que les autres, qui prenaient un emploi après des études courtes.

**Le recul de l'âge de départ chez les générations récentes concerne principalement les hommes issus des classes populaires et moyennes.** On peut donc penser qu'il est lié à l'aggravation des difficultés économiques, comme la détérioration des conditions d'insertion professionnelle ou de logement.

## LES JEUNES PARTENT TOUJOURS ASSEZ TÔT EN FRANCE

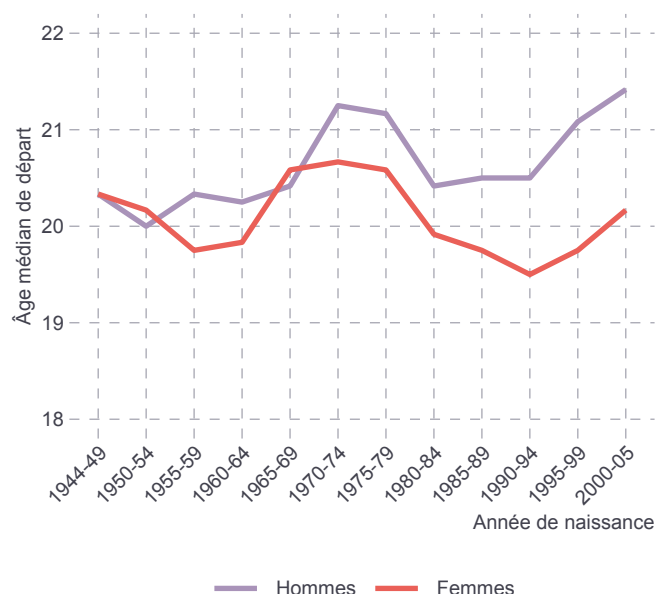
Malgré tout, **les jeunes continuent de partir relativement tôt de chez leurs parents en France par rapport aux autres pays européens** (Fig. 3). C'est dans les pays d'Europe du Nord que les jeunes partent le plus tôt. Les femmes partent plus tôt que les hommes dans tous les pays qui ont participé à l'étude. En revanche, la France est le seul pays de l'étude où les femmes des générations nées entre 1985 et 2005 sont parties plus tôt que celles des générations nées entre 1965 et 1984.

## RÉFÉRENCES

- Ferreira V. S., Nunes C. 2010. [Les trajectoires de passage à l'âge adulte en Europe](#). *Politiques sociales et familiales*, 102, 21-38.
- Pan Ké Shon J.-L. 2010. [Partir de chez ses parents de 1968 à aujourd'hui](#). *Idées économiques et sociales*, 162(4), 33-41.

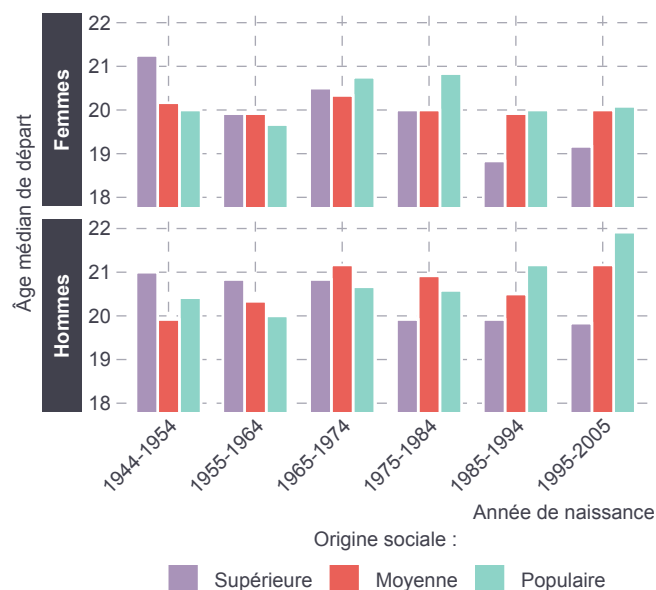
\* Institut national d'études démographiques.

**Fig. 1 : Âge médian de départ du foyer parental des femmes et des hommes en France selon l'année de naissance**



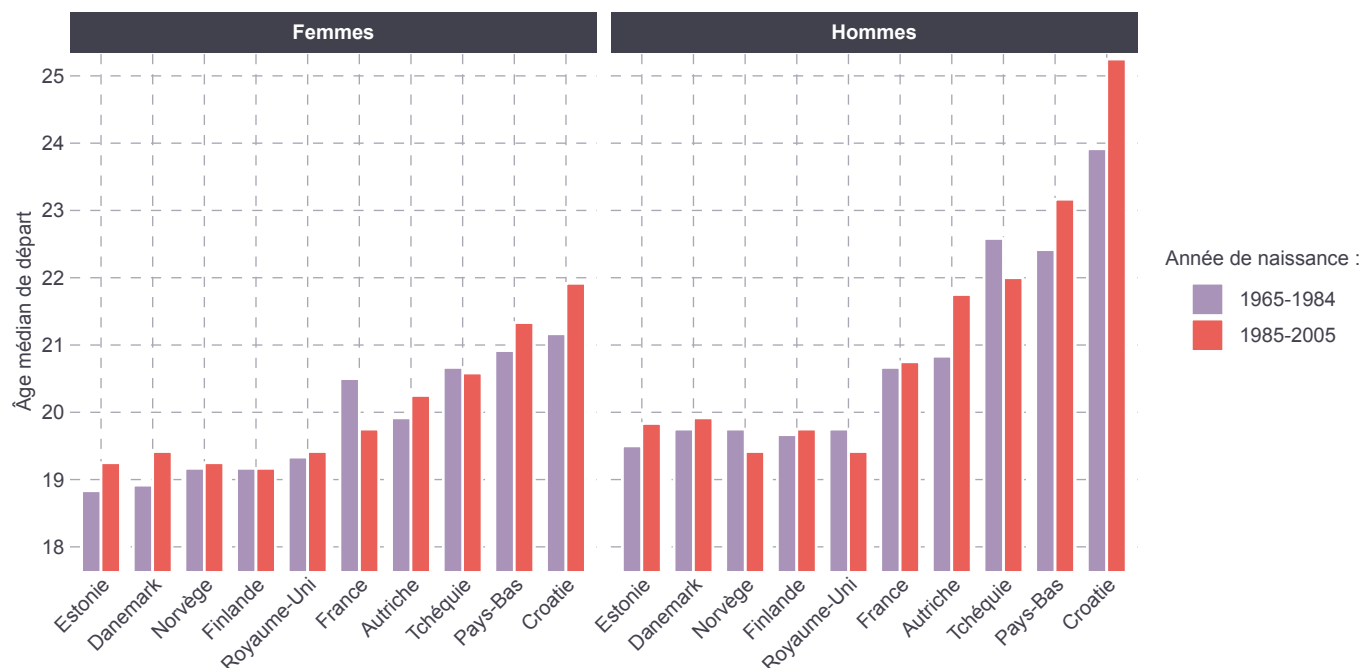
**Lecture :** La moitié des hommes nés entre 2000 et 2005 avaient déjà vécu séparément de leurs parents pendant au moins trois mois à 21 ans et demi.  
**Méthode :** Estimateur de Kaplan-Meier à l'échelle mensuelle.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Âge médian de départ du foyer parental des femmes et des hommes en France selon l'origine sociale et l'année de naissance**



**Lecture :** Parmi les femmes nées entre 1995 et 2005, la moitié des femmes d'origine populaire avaient déjà vécu séparément de leurs parents pendant au moins trois mois à 20 ans.  
**Méthode :** Estimateur de Kaplan-Meier à l'échelle mensuelle.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 3 : Âge médian de départ du foyer parental des femmes et des hommes de deux générations dans dix pays d'Europe**



**Lecture :** En Croatie, à 22 ans, la moitié des femmes nées entre 1985 et 2005 avaient déjà vécu séparément de leurs parents pendant au moins trois mois.  
**Méthode :** Estimateur de Kaplan-Meier à l'échelle mensuelle.  
**Champ :** Femmes et hommes nés entre 1965 et 2005.  
**Source :** Generations and Gender Surveys (dont Erfi 2 pour la France).

## PLUS DE RENCONTRES ET DE RUPTURES AVEC LES PARENTS DANS LES CLASSES POPULAIRES

*La fréquence des rencontres avec ses parents diffère selon la catégorie socioprofessionnelle. Le fait de voir ses parents toutes les semaines ou au contraire de ne plus les voir du tout est plus fréquent dans les catégories populaires.*

Romain PHILIT\*

### LES CADRES VOIENT MOINS LEURS PARENTS ET SONT PLUS MOBILES GÉOGRAPHIQUEMENT

Rendre visite à ses parents, les accueillir chez soi ou les voir régulièrement à l'extérieur du domicile sont des pratiques qui varient selon le milieu social. Parmi les femmes et les hommes âgés de 18 à 79 ans, ne vivant plus chez leurs parents et dont au moins un des parents est encore en vie, 30 % des cadres voient un ou leurs deux parents au moins une fois par semaine, contre 56 % des indépendant·es, 49 % des employé·es non qualifié·es et 52 % des ouvriè·res qualifié·es. Ces différences s'expliquent en partie par la plus grande proximité géographique des catégories populaires avec leurs parents : 73 % des ouvriè·res qualifié·es vivent encore dans la région de leur enfance, contre 54 % des cadres.

### LORSQUE LES PARENTS VIVENT À PROXIMITÉ, LES RENCONTRES RÉGULIÈRES SONT PLUS FRÉQUENTES DANS LES CLASSES POPULAIRES

Toutefois, la plus forte mobilité des cadres n'est pas suffisante pour expliquer ces disparités. En effet, parmi les hommes et les femmes qui vivent encore dans la région de leur enfance, les rencontres régulières avec les parents sont toujours plus fréquentes chez les employé·es, les ouvriè·res et les indépendant·es (Fig. 1). Tandis que 44 % des cadres voient leurs parents au moins une fois par semaine, la proportion correspondante atteint respectivement 66 % et 68 % chez les employé·es et les ouvriè·res non qualifié·es. Ces écarts peuvent être interprétés comme le reflet d'un mode de vie davantage centré sur les liens familiaux parmi les catégories populaires. Bien que plusieurs recherches aient montré que ce « familialisme » prend des formes différentes chez les hommes et les femmes, la fréquence des rencontres avec les parents ne diffère pas selon le genre.

Si voir ses parents au quotidien est plus fréquent dans les milieux populaires, les différences s'estompent pour les rencontres plus occasionnelles : voir un ou ses deux parents au moins une fois par mois ne varie pas selon la catégorie socioprofessionnelle.

### NE PLUS VOIR SES PARENTS : UN COMPORTEMENT PLUS FRÉQUENT PARMI LES EMPLOYÉ·ES ET LES OUVRIÈ·RES

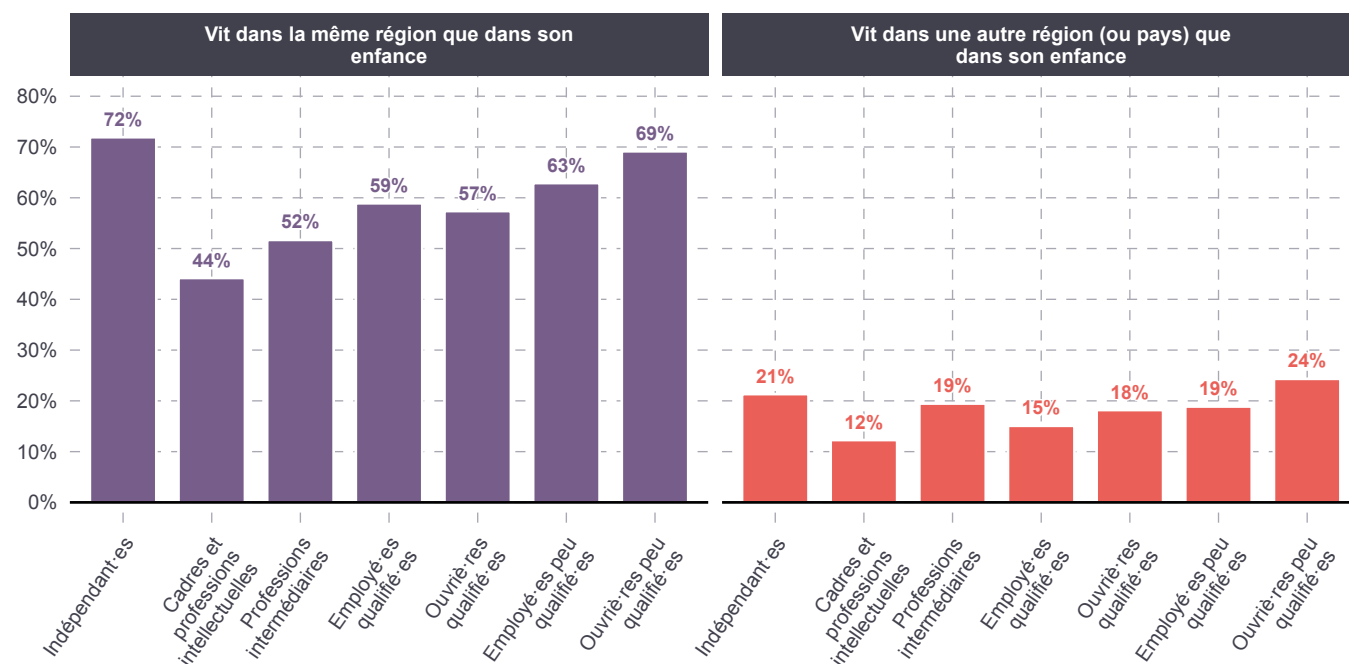
Par ailleurs, c'est chez les employé·es et les ouvriè·res que l'on retrouve le plus de personnes qui ne voient jamais leurs parents (Fig. 2). Ce constat est encore plus marqué parmi les individus qui ne vivent plus dans la région de leur enfance : les cadres sont 3 % à ne jamais voir leurs parents, contre 10 % des employé·es et 15 % des ouvriè·res. Les catégories populaires sont donc à la fois surreprésentées parmi les individus qui fréquentent régulièrement leurs parents et parmi ceux qui n'ont aucun échange en face-à-face. Ces écarts subsistent à caractéristiques comparables de diplôme, d'âge, de trajectoire migratoire, de situation parentale et de contexte résidentiel (urbain/rural).

### RÉFÉRENCES

- Frauenfelder A. 2009. Le rapport des classes populaires à la famille : une affinité non élective. In Delay C. *et al.* (dir.). *Les classes populaires aujourd'hui* (p. 311-348). L'Harmattan.
- Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclet O. et Renahy N., 2015. *La famille, l'espace local et l'école : la recomposition des processus de socialisation en milieu populaire*. In *Sociologie des classes populaires contemporaines* (p. 131-177). Armand Colin.

\* Institut national d'études démographiques, EHESS, CMH.

**Fig. 1 : Proportion de personnes voyant son père et/ou sa mère au moins une fois par semaine selon la catégorie socioprofessionnelle**

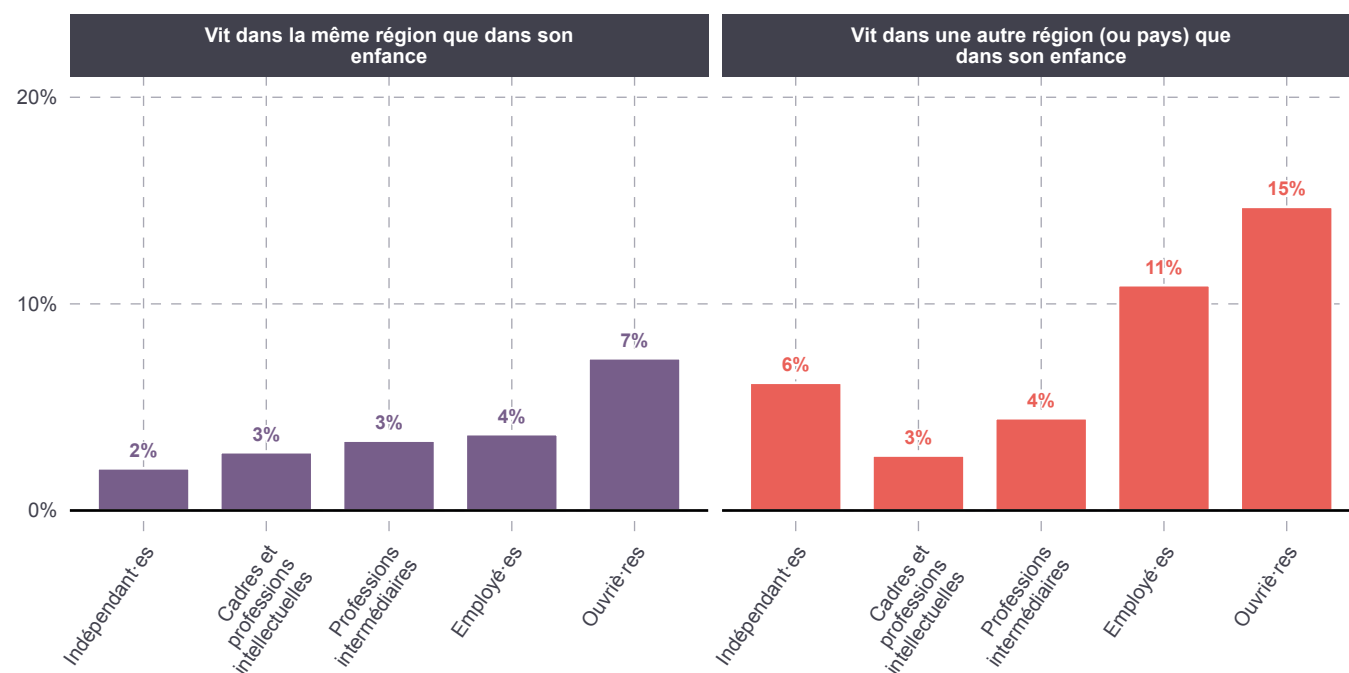


**Lecture :** Les cadres qui vivent toujours dans la région où ils et elles ont passé la plus grande partie de leur enfance (c'est-à-dire avant 15 ans) sont 44 % à voir au moins un de leurs parents une fois par semaine.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale, qui ne cohabitent pas avec leurs parents et dont au moins un des deux parents est en vie.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Proportion de personnes ne voyant jamais leurs parents selon la catégorie socioprofessionnelle**



**Lecture :** Les cadres qui ne vivent plus dans la région où ils et elles ont passé la plus grande partie de leur enfance (c'est-à-dire avant 15 ans) sont 3 % à ne jamais voir ni leur père ni leur mère.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale, qui ne cohabitent pas avec leurs parents et dont au moins un des deux parents est en vie.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

## À QUELLE FRÉQUENCE VOIT-ON SES PARENTS ? UN EFFET MARQUÉ DE LA SÉPARATION

*Lorsque les parents sont séparés, l'absence de rencontres avec eux est plus fréquente. Les hommes voient plus leur père que les femmes, les femmes davantage leur mère. L'absence de rencontres s'accompagne souvent d'une rupture de tout contact.*

Arnaud RÉGNIER-LOILIER\*

### PRÈS D'UN QUART DES ADULTES NE VOIENT JAMAIS LEUR PÈRE SÉPARÉ

En 2024, 10 % des 18 ans et plus ne voient jamais leur père, 5 % ne voient jamais leur mère. Ces proportions varient fortement selon la situation de couple des parents. Lorsque ces derniers se sont séparés (ou n'ont jamais vécu ensemble), l'absence de rencontre avec le père est bien plus fréquente (23 %) que dans le cas contraire (3 %) (Fig. 1a). Les rencontres avec la mère sont également affectées par la séparation (Fig. 1b) mais de façon moins prononcée (9 % des adultes concernés ne la voient jamais). Lorsque les rencontres sont inexistantes avec la mère, elles le sont aussi dans 40 % des cas avec le père ; en revanche, quand elles sont inexistantes avec le père, elles ne le sont que dans 15 % des cas avec la mère.

Les hommes voient plus souvent leur père séparé (33 fois par an en moyenne) que les femmes (24 fois par an). À l'inverse, les femmes voient davantage leur mère séparée (62 fois par an) que les hommes (47 fois).

### UN EFFET MARQUÉ DE LA CONFIGURATION FAMILIALE VÉCUE DURANT L'ENFANCE

Le moindre effet de la séparation des parents sur la fréquence des rencontres avec la mère qu'avec le père pourrait s'expliquer par la résidence des enfants après une séparation. Celle-ci revient en effet plus souvent à la mère : parmi les adultes n'ayant pas passé la majeure partie de leur enfance avec leurs deux parents jusqu'à l'âge de 15 ans, 7 sur 10 déclarent avoir vécu avec leur mère (seule ou avec un beau-parent) contre 1 sur 10 avec leur père (2 sur 10 l'ayant passée dans une autre configuration : grands-parents, famille d'accueil, etc.). Ainsi, un tiers des adultes ayant passé leur enfance principalement avec leur mère ne voient jamais leur père et, réciproquement, un tiers ayant vécu principalement avec leur père ne voient jamais leur mère (Fig. 2).

### ÂGE À LA SÉPARATION DES PARENTS ET RUPTURE DU LIEN AVEC LE PÈRE

L'absence de rencontres avec les parents est plus fréquente lorsqu'ils se sont séparés tôt. Près d'un adulte sur deux dont les parents ont rompu leur union avant ses 2 ans ou n'ont jamais vécu ensemble ne voit jamais son père, contre un sur quatre s'ils se sont séparés entre ses 2 et 5 ans, et un sur cinq au-delà (Fig. 3). L'effet de l'âge à la séparation est quasiment inexistant concernant les rencontres avec la mère.

En cas de séparation, la résidence alternée (50 % du temps chez chaque parent) est très rare lorsque l'enfant est jeune (4 % avant 4 ans contre 15 % à l'âge de 10 ans) (Bloch, 2021), l'enfant résidant alors le plus souvent avec la mère. La moindre quotidienneté des liens entre le père et l'enfant s'accompagne plus souvent de la rupture du lien entre eux (Régner-Loilier, 2013). D'autres caractéristiques jouent néanmoins, comme le milieu social (voir fiche 19).

### ABSENCE DE RENCONTRES, ABSENCE DE CONTACTS ?

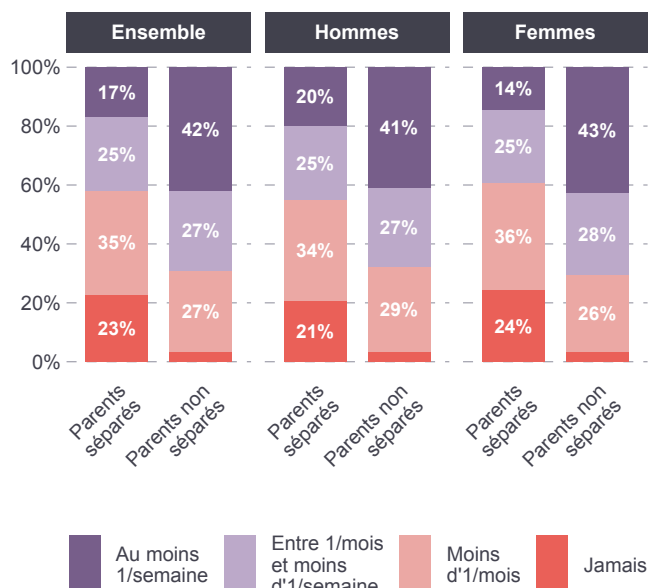
Lorsque les parents sont séparés, l'absence de rencontres avec un parent va souvent de pair (dans 8 cas sur 10) avec une absence totale de contacts (par téléphone, e-mails, etc.), qu'il s'agisse des liens avec le père ou avec la mère. Cela est moins vrai lorsque les parents ne sont pas séparés (dans deux cas sur trois avec le père, un cas sur deux avec la mère).

### RÉFÉRENCES

Bloch K. 2021. [En 2020, 12 % des enfants dont les parents sont séparés vivent en résidence alternée](#). *Insee Première*, 1841.

Régner-Loilier A. 2013. [Quand la séparation des parents s'accompagne d'une rupture du lien entre le père et l'enfant](#). *Population & Sociétés*, 500.

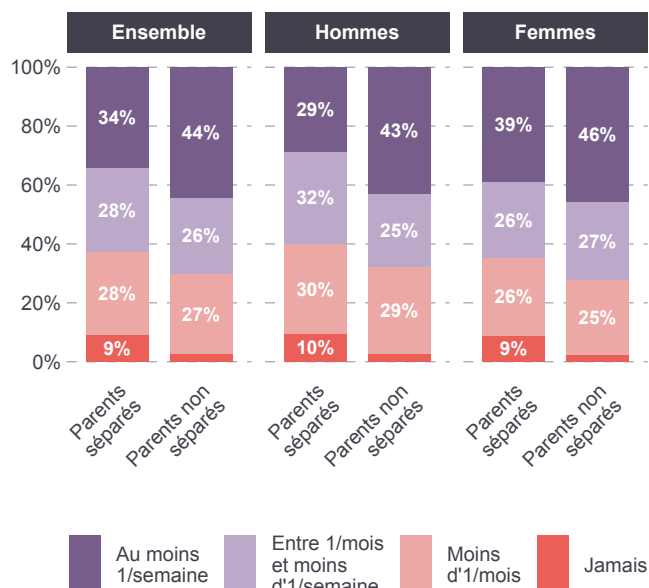
\* Institut national d'études démographiques

**Fig. 1a : Fréquence des rencontres avec le père selon la situation de couple des parents, par sexe**

**Lecture :** 23 % des 18-79 ans dont les parents sont séparés ne voient jamais leur père dans l'année.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale, qui ne cohabitent pas avec leurs parents et dont le père est en vie.

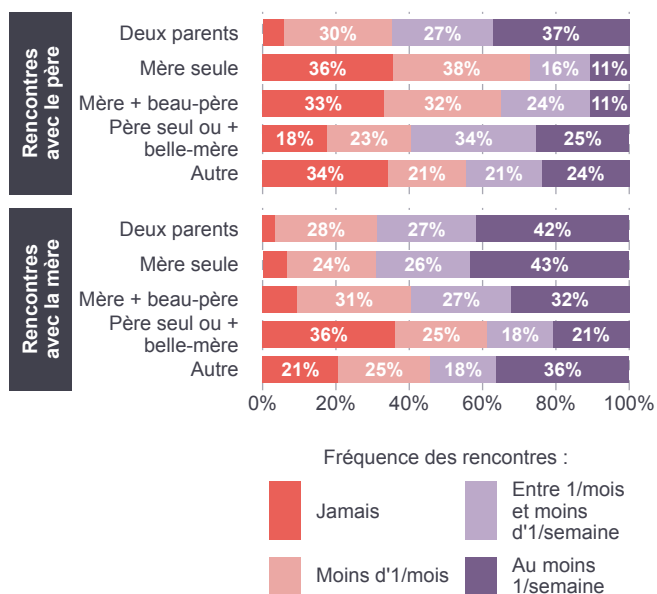
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 1b : Fréquence des rencontres avec la mère selon la situation de couple des parents, par sexe**

**Lecture :** 9 % des 18-79 ans dont les parents sont séparés ne voient jamais leur mère dans l'année.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale, qui ne cohabitent pas avec leurs parents et dont la mère est en vie.

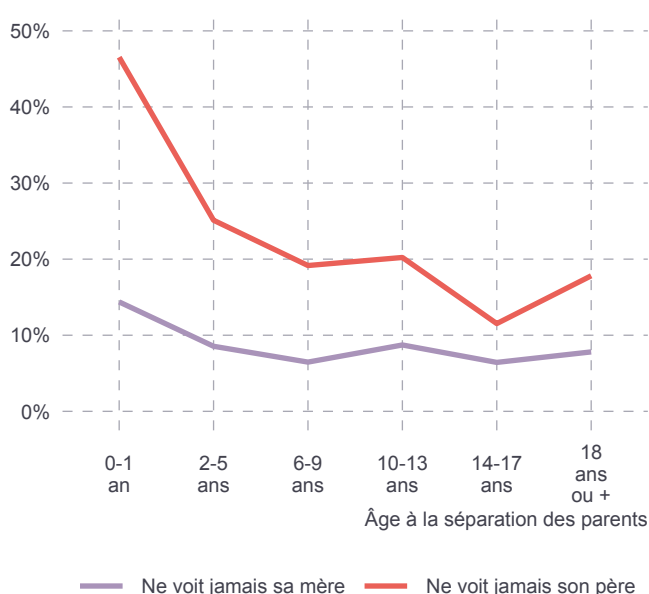
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Fréquence des rencontres avec les parents selon la configuration familiale principalement vécue durant l'enfance (jusqu'à 15 ans)**

**Lecture :** 3 % des adultes ayant vécu principalement avec leurs deux parents jusqu'à l'âge de 15 ans ne voient jamais leur mère.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale, qui ne cohabitent pas avec leurs parents et dont le parent concerné est en vie.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 3 : Part de personnes ne voyant jamais leur père / leur mère selon l'âge à la séparation des parents**

**Lecture :** 47 % des adultes dont les parents se sont séparés alors qu'ils avaient entre 0 et 1 an (ou n'ont jamais vécu ensemble) ne voient jamais leur père.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale, qui ne cohabitent pas avec leurs parents, dont les parents se sont séparés et dont le parent concerné est en vie.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

## COUPLES DE MÊME SEXE : LES LIENS AVEC LA FAMILLE D'ORIGINE VARIENT SELON LE GENRE

*Les personnes vivant en couple de même sexe habitent moins fréquemment dans leur région d'enfance, en particulier les hommes. Les liens avec la famille d'origine sont en général bons, mais révèlent des rapprochements et des éloignements genrés.*

Maks BANENS\*  
Jean-Hugues DÉCHAUX\*  
Éric LE PENVEN\*\*

### PÈRE ET MÈRE PLUS JEUNES, PLUS SOUVENT EN VIE, MAIS MOINS PROCHES

Les personnes vivant en couple cohabitant de même sexe (CMS) sont en moyenne plus jeunes que celles vivant en couple cohabitant de sexe différent (CSD) : 44 contre 51 ans. Par conséquent, leurs parents sont en moyenne plus jeunes et plus souvent en vie. L'écart est ample : de 15 à 21 points de pourcentage selon le genre de la personne et du parent (Tab. 1). L'origine sociale joue aussi un rôle : plus favorisés, les parents des personnes en CMS sont en meilleure santé et bénéficient d'une espérance de vie plus longue.

Comparés à ceux en CSD, **les hommes en CMS se déclarent aussi satisfaits de la relation avec leur mère, mais moins satisfaits de celle avec leur père** : 7,3 sur 10 contre 9,0 pour les hommes en CSD (Tab. 1). On n'observe pas de différence à ce sujet entre femmes en CMS et CSD. On ne note pas non plus de différence significative concernant les fréquences de rencontres avec les parents. En revanche, hommes et femmes en CMS leur viennent moins souvent en aide pour leur entretien personnel (toilette, repas...). L'état de santé des parents l'explique certainement, mais aussi l'éloignement géographique, les personnes en CMS, notamment les hommes, ayant quitté leur région d'enfance bien plus souvent que celles en CSD (Blidon et Guérin-Pace, 2013 ; Rault, 2016).

### ENFANCE EN MILIEU PLUS CONFLICTUEL

Il serait hâtif d'attribuer l'insatisfaction relationnelle et l'éloignement géographique des hommes en CMS aux difficultés que leur orientation sexuelle a pu soulever au sein des familles. L'entente entre père et mère pendant l'enfance de l'individu offre une autre piste d'explication. **La proportion de séparations parentales est plus élevée et l'entente parentale pendant l'enfance est rétrospectivement jugée moins bonne par les hommes en CMS** (Tab. 2).

### LES LIENS AU SEIN DE LA FAMILLE D'ORIGINE RECONFIGURÉS

Si l'éloignement au quotidien n'empêche pas que les relations de confiance avec les proches parents se maintiennent, celles-ci varient selon le genre. À la question : « Qui sont les personnes avec qui vous discutez généralement de vos problèmes personnels importants ? », les hommes en CMS mentionnent plus souvent leur mère que ceux en CSD (Tab. 2), mais c'est surtout **le rôle particulier de leur(s) sœur(s)** qui ressort. Les hommes en CMS les mentionnent plus fréquemment que les hommes en CSD, tandis que les femmes en CMS les mentionnent moins fréquemment que celles en CSD. Ainsi, vivre en CMS et l'orientation sexuelle dont cela témoigne ont des effets genrés sur les intimités familiales : les hommes ont un rapport plus difficile avec leur père, tout en étant plus proches de leur mère et, plus encore, de leur(s) sœur(s) ; les femmes, elles, sont au contraire moins proches de leur(s) sœur(s), tout en gardant de bons rapports avec leurs deux parents.

### RÉFÉRENCES

- Blidon M., Guérin-Pace F. 2013. [Un rêve urbain ? La diversité des parcours migratoires des gays](#). *Sociologie* 4(2), 119-138.
- Rault W. 2016. [Les mobilités sociales et géographiques des gays et des lesbiennes. Une approche à partir des femmes et des hommes en couple](#). *Sociologie* 7(4), 337-360.

\* Centre Max Weber – CNRS, Université de Lyon 2 ; \*\* MV2 Conseil, Montrouge.

**Tab. 1 : Pères et mères des personnes vivant en couple cohabitant de même sexe (CMS) ou de sexe différent (CSD)**

|                                                                   |                                  | Hommes vivant en couple de |                |     | Femmes vivant en couple de |                |     |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------|----------------|-----|----------------------------|----------------|-----|
|                                                                   |                                  | Même sexe                  | Sexe différent |     | Même sexe                  | Sexe différent |     |
| <b>Avoir mère/père en vie (%) :</b>                               | Mère                             | 78                         | 61             | *** | 80                         | 65             | *** |
|                                                                   | Père                             | 67                         | 46             | *** | 67                         | 48             | *** |
| <b>Âge moyen de la mère/du père<sup>1</sup> :</b>                 | Mère                             | 67,9                       | 71,4           | *** | 64,4                       | 69,4           | *** |
|                                                                   | Père                             | 67,6                       | 70,7           | *** | 64,5                       | 68,8           | **  |
| <b>Résidence actuelle (%) :</b>                                   | Dans la région de son enfance    | 57                         | 73             | *** | 61                         | 72             | *   |
|                                                                   | Hors de la région de son enfance | 43                         | 27             | *** | 39                         | 28             | *   |
| <b>Nombre de visites mensuelles au parent<sup>1</sup> :</b>       | À la mère                        | 2,8                        | 4,0            |     | 4,0                        | 4,9            |     |
|                                                                   | Au père                          | 2,7                        | 4,1            |     | 3,4                        | 3,8            |     |
| <b>Évaluation (de 0 à 10) de la relation<sup>1</sup> :</b>        | Avec la mère                     | 7,7                        | 8,1            |     | 7,8                        | 8,0            |     |
|                                                                   | Avec le père                     | 7,3                        | 9,0            | **  | 9,7                        | 8,7            |     |
| <b>Aide pour l'entretien personnel apportée<sup>1</sup> (%) :</b> | À la mère                        | 13                         | 13             |     | 9                          | 14             | **  |
|                                                                   | Au père                          | 5                          | 10             | **  | 4                          | 9              | **  |

**Lecture :** 78 % des hommes vivant en CMS ont leur mère encore en vie ce qui est significativement plus que les 61 % des hommes vivant en CSD.

<sup>1</sup> Si le parent est en vie.

\*, \*\*, \*\*\* : Différence statistiquement significative entre CMS et CSD aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Tab. 2 : Qualité des relations intrafamiliales selon le genre et le type de couple**

|                                                                |                                                 | Hommes vivant en couple de |                |     | Femmes vivant en couple de |                |    |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------------------|----------------|-----|----------------------------|----------------|----|
|                                                                |                                                 | Même sexe                  | Sexe différent |     | Même sexe                  | Sexe différent |    |
| <b>Parler de problèmes personnels importants (%) :</b>         |                                                 |                            |                |     |                            |                |    |
|                                                                | avec la mère <sup>1</sup>                       | 45                         | 34             | *   | 52                         | 45             |    |
|                                                                | avec le père <sup>1</sup>                       | 26                         | 31             |     | 26                         | 23             |    |
|                                                                | avec sœur(s)                                    | 38                         | 19             | *** | 28                         | 41             | ** |
|                                                                | avec frère(s)                                   | 21                         | 18             |     | 19                         | 14             |    |
| <b>Entente parentale pendant l'enfance :</b>                   |                                                 |                            |                |     |                            |                |    |
|                                                                | parents séparés pendant l'enfance (%)           | 15                         | 13             |     | 18                         | 15             |    |
|                                                                | évaluation de l'entente parentale (note sur 10) | 6,5                        | 7,7            | *** | 6,9                        | 7,3            |    |
| <b>Désaccords conjugaux au sujet des (beaux-)parents (%) :</b> |                                                 |                            |                |     |                            |                |    |
|                                                                | jamais ou rarement                              | 86                         | 78             | *** | 77                         | 76             |    |
|                                                                | parfois, souvent, très souvent                  | 14                         | 22             | *** | 23                         | 24             |    |

**Lecture :** 45 % des hommes vivant en CMS parlent de problèmes personnels importants avec leurs mères ce qui est significativement plus que les 34 % d'hommes vivant en CSD.

<sup>1</sup> Si le parent est en vie.

\*, \*\*, \*\*\* : Différence statistiquement significative entre CMS et CSD aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).





## PARTIE 5

# COUPLES

## LES COUPLES SE RENCONTRENT PLUS SOUVENT EN LIGNE ET MOINS DANS DES FÊTES

*Les rencontres en ligne se sont fortement développées en France et en Europe depuis 30 ans. À l'inverse, celles dans un cadre festif ont décliné. Après avoir augmenté, les rencontres par les ami-es diminuent depuis les années 2000.*

Milan BOUCHET-VALAT\*  
Marie BERGSTRÖM\*

### L'ESSOR DES RENCONTRES EN LIGNE

Les manières de rencontrer son ou sa conjoint-e se sont nettement transformées au cours des cinquante dernières années en France et en Europe. Sans surprise, l'évolution la plus marquante est la diffusion des rencontres en ligne, que ce soit via les sites et applications de rencontre ou, plus minoritairement, par le biais d'autres canaux numériques (réseaux sociaux, forums, jeux vidéo...). En France, l'essor commence dès les années 1990, et la progression est régulière depuis lors, jusqu'à concerner 24 % des premiers couples qui ont commencé à cohabiter entre 2020 et 2024 (Fig. 1). On retrouve une évolution très similaire dans l'ensemble de l'Europe (Fig. 2). Les rencontres en ligne sont un peu plus fréquentes au Nord de l'Europe (27 % aux Pays-Bas et 29 % au Danemark), au même niveau en Europe centrale, mais nettement plus rares en Croatie (14 %).

### DAVANTAGE DE RENCONTRES PAR LES ÉTUDES

Les rencontres par les études ont elles aussi connu une progression importante, passant de 10 % à 20 % en France entre les années 1960 et aujourd'hui (Fig. 1). L'évolution s'explique certainement par l'allongement des études au fil des générations. Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser elle n'est pas généralisée en Europe : si on la retrouve, de manière moins marquée qu'en France, aux Pays-Bas, en Autriche et en Croatie, on ne l'observe pas au Danemark et en Tchéquie où les rencontres par les études sont restées stables (résultats non montrés).

### LE REcul DES RENCONTRES FESTIVES

Une des transformations majeures des cadres de rencontre est le recul important des cadres festifs. Le déclin du rôle des bals commencé dans l'après-guerre s'est ainsi prolongé par celui des boîtes de nuit, des bars et des autres fêtes et soirées privées. Alors que ces cadres représentaient

29 % des rencontres en France dans les années 1960 et 1970, ils n'en représentent désormais que 9 % (Fig. 1) Cette tendance se retrouve elle aussi dans toute l'Europe (Fig. 3), mais la France l'a connue de manière plus précoce que les autres pays. À l'inverse, la Croatie a connu un recul plus tardif des cadres festifs, qui y représentent encore 25 % des rencontres.

### LE DÉCLIN RÉCENT DES RENCONTRES PAR LES AMI-ES

Les rencontres par les ami-es ont progressé en France des années 1960 aux années 2000, passant de 16 % à 26 % (Fig. 1). Mais elles sont devenues moins fréquentes depuis, au point de revenir à 19 %. Cette évolution avait commencé avant 2020, elle ne s'explique donc pas uniquement par les confinements lors de la crise du Covid-19. On retrouve une baisse au cours des années récentes dans les autres pays européens (Fig. 4), mais avec une temporalité variable. Les ami-es jouent un rôle moindre dans le Nord de l'Europe (11 % aux Pays-Bas et 15 % au Danemark), c'est-à-dire les pays où les rencontres en ligne sont plus importantes.

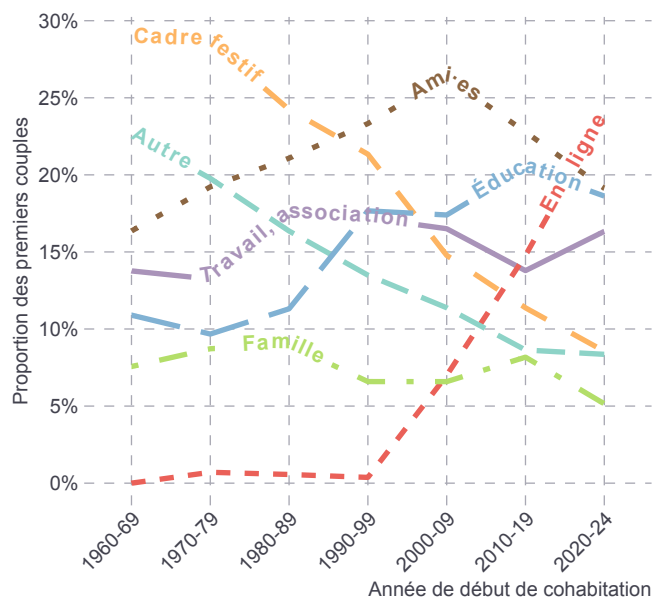
### RÉFÉRENCES

Bozon M., Rault W. 2012. [De la sexualité au couple. L'espace des rencontres amoureuses pendant la jeunesse](#). *Population*, 67(3), 453-490.

Bouchet-Valat M., Bozon M. 2025. [La géographie intime : Lieux de rencontres et caractéristiques des partenaires](#). In Bergström M. (dir.), *La sexualité qui vient. Jeunesse et relations intimes après #MeToo* (p. 139-150). La Découverte.

\* Institut national d'études démographiques.

**Fig. 1 : Évolution du cadre de rencontre du ou de la première conjoint·e en France entre 1960 et 2024**

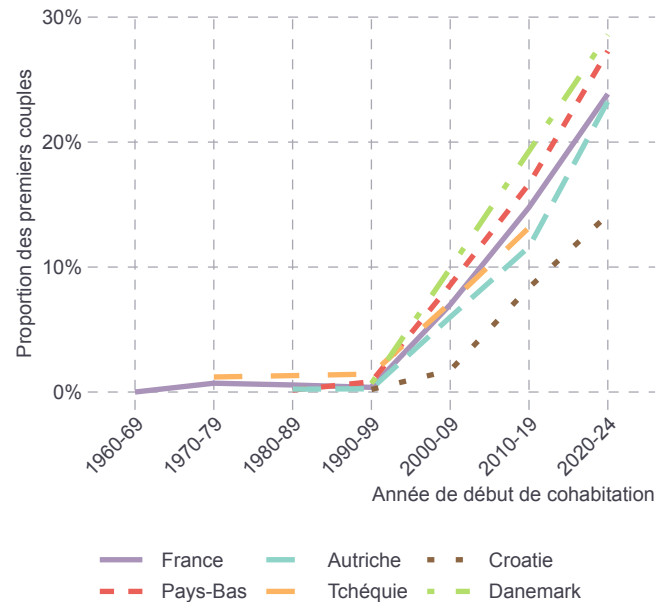


**Lecture :** Dans 24 % des couples qui ont commencé à cohabiter entre 2020 et 2024, les conjoint·es se sont rencontrés en ligne.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Évolution de la proportion de rencontres en ligne dans six pays européens entre 1960 et 2024**

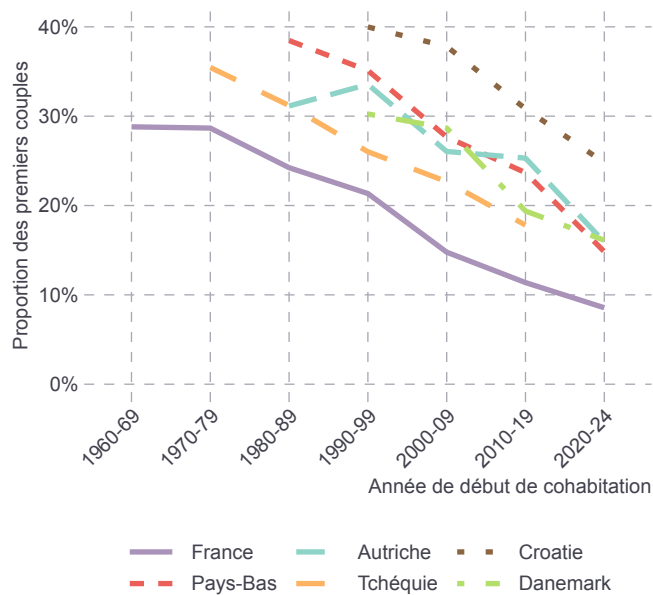


**Lecture :** Au Danemark, dans 29 % des couples qui ont commencé à cohabiter entre 2020 et 2024, les conjoint·es se sont rencontrés en ligne.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans ou de 18 à 59 ans selon les pays.

**Source :** Generations and Gender Surveys (dont Erfi 2 pour la France).

**Fig. 3 : Évolution de la proportion de rencontres dans un cadre festif dans six pays européens entre 1960 et 2024**

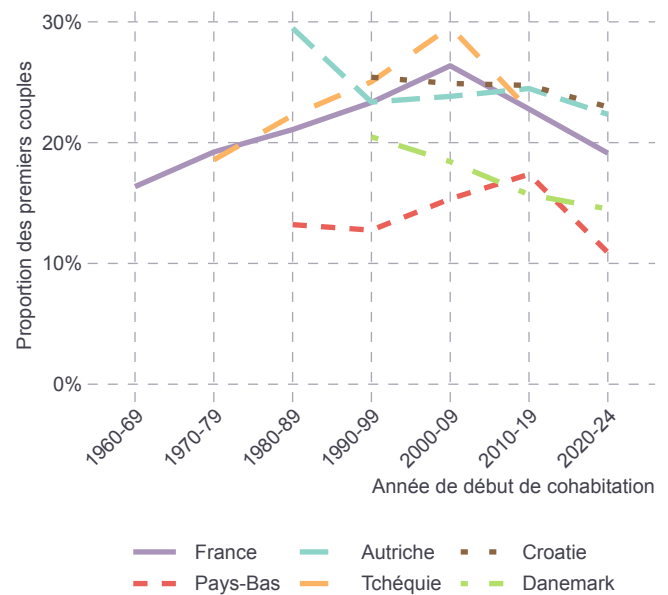


**Lecture :** En Croatie, dans 25 % des couples qui ont commencé à cohabiter entre 2020 et 2024, les conjoint·es se sont rencontrés dans une soirée ou une fête.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans ou de 18 à 59 ans selon les pays.

**Source :** Generations and Gender Surveys (dont Erfi 2 pour la France).

**Fig. 4 : Évolution de la proportion de rencontres par les ami·es dans six pays européens entre 1960 et 2024**



**Lecture :** Aux Pays-Bas, dans 11 % des couples qui ont commencé à cohabiter entre 2020 et 2024, les conjoint·es se sont rencontrés par des ami·es.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans ou de 18 à 59 ans selon les pays.

**Source :** Generations and Gender Surveys (dont Erfi 2 pour la France).

## RENCONTRES EN LIGNE ET FORMATION DES FAMILLES RECOMPOSÉES

*Les couples de sexe différent qui se sont rencontrés en ligne sont plus récents et ont donc moins souvent des enfants biologiques communs. En revanche, ils ont plus souvent des beaux-enfants car il s'agit moins souvent de premières unions.*

Alessandra TRIMARCHI\*

### LES COUPLES QUI SE SONT RENCONTRÉS EN LIGNE SONT PLUS RÉCENTS ET ONT MOINS D'ENFANTS

La manière dont les partenaires se rencontrent est un facteur important dans la formation d'une famille (Danielsbacka, Tanskanen et Billari, 2022). **En France, les couples de sexe différent dans lesquels les conjoint-es se sont rencontrés en ligne sont plus récents que les autres.** Avant 2000, moins de 1 % des couples se formaient en ligne ; depuis, cette part a fortement augmenté, atteignant 23 % dans les années 2020 (voir fiche 22). Par conséquent, environ 67 % des unions en cours en 2024 qui se sont formées en ligne ont moins de 10 ans.

**Les couples qui se sont rencontrés en ligne sont plus souvent sans enfants que ceux qui se sont rencontrés hors ligne :** 44 % contre 26 %. Cela tient au fait qu'ils ont moins eu le temps d'avoir des enfants biologiques ensemble. En revanche, ils ont aussi souvent des beaux-enfants (issus d'une précédente union de l'un-e des deux conjoint-es).

La différence concernant la présence d'enfants est plus marquée parmi les couples dont la femme était âgée de moins de 30 ans au moment de la mise en couple : 52 % de ceux qui se sont rencontrés en ligne sont sans enfants, contre 27 % parmi ceux qui se sont rencontrés hors ligne (Fig. 1). Elle est moins marquée lorsque l'on examine les couples dans lesquels la femme avait de 30 à 45 ans au moment de la mise en couple. En effet, les couples formés en ligne avant 30 ans sont principalement des couples récents, qui ont par conséquent eu moins de temps pour avoir des enfants : pour les générations nées avant 1970 voire 1980, qui avaient 30 ans avant l'essor d'Internet, se rencontrer en ligne avant cet âge était exceptionnel.

### PLUS DE FAMILLES RECOMPOSÉES ET PLUS DE BEAUX-ENFANTS ?

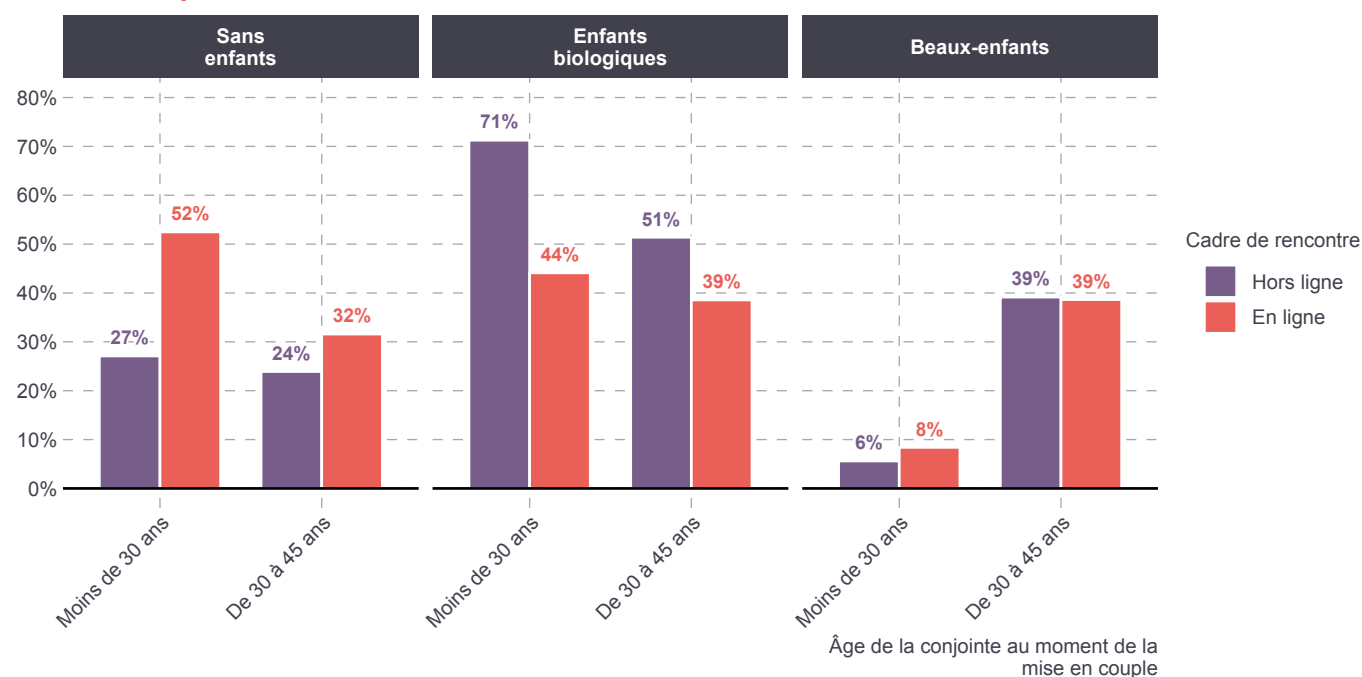
Ces résultats peuvent être mis en perspective en tenant compte de l'année de naissance des femmes selon le cadre de rencontre de l'union (en ligne ou hors ligne). **Au sein d'une génération donnée, les couples qui se sont rencontrés hors ligne ont plus souvent un enfant biologique commun et moins un bel-enfant que les couples qui se sont rencontrés en ligne** (Fig. 2). Parmi les cohortes plus âgées, les couples qui se sont rencontrés en ligne sont plus récents et sont moins souvent des premières unions, ce qui s'accompagne d'une moindre présence d'enfants communs et d'une plus forte présence de beaux-enfants. En revanche, parmi les cohortes plus jeunes, les différences selon le cadre de rencontre sont plus limitées, la plupart des couples étant récents, c'est-à-dire formés depuis 2000 (Fig. 2).

En résumé, le cadre de rencontre joue un rôle dans la formation des familles recomposées. Cela s'explique par le fait que les couples formés en ligne sont à la fois plus récents et plus sélectifs. Les environnements en ligne peuvent faciliter la recherche d'un nouveau partenaire après une séparation, notamment pour les personnes ayant déjà des enfants issus d'une union précédente. Dans les périodes où les rencontres en ligne étaient peu développées, il s'agissait ainsi d'un effet de sélection : les individus qui recouraient aux sites de rencontre en ligne avaient plus souvent déjà vécu en couple.

### RÉFÉRENCES

Danielsbacka M., Tanskanen A. O., Billari F. C. 2022. [Meeting online and family-related outcomes: evidence from three German cohorts](#). *Journal of Family Studies*, 28(4), 1390–1415.

\* Université de Messine, Italie.

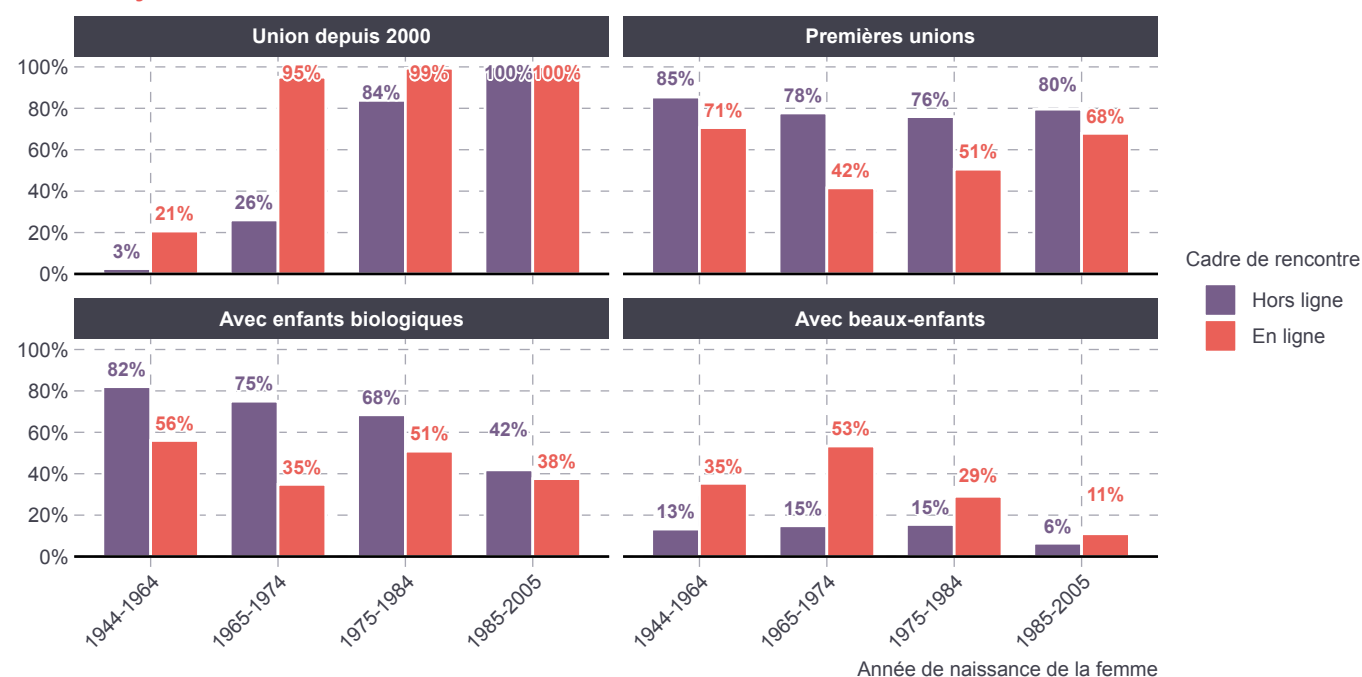
**Fig. 1 : Présence d'enfants selon le mode de rencontre du couple et l'âge de la conjointe lors de la mise en couple**

**Lecture :** Parmi les couples dont la femme avait moins de 30 ans au moment de la mise en couple et dont les partenaires se sont rencontrés hors ligne, 27 % n'avaient pas d'enfants, 71 % avaient au moins un enfant biologique (né après la mise en couple), et 6 % au moins un bel-enfant (né avant la mise en couple).

**Note :** La somme des trois catégories ne fait pas nécessairement 100 % car elles ne sont pas exclusives.

**Champ :** Couples hétérosexuels en France hexagonale en 2024 dans lesquels la femme était âgée de 14 à 45 ans au moment de la mise en couple.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Caractéristiques des unions selon le mode de rencontre du couple et l'année de naissance de la conjointe**

**Lecture :** Parmi les couples dont la femme est née en 1964 ou avant et qui se sont rencontrés hors ligne, 3 % ont été formés depuis 2000 ; 85 % sont des premières unions ; 82 % ont au moins un enfant biologique ; et 13 % ont au moins un bel-enfant.

**Champ :** Couples hétérosexuels en France hexagonale en 2024 dans lesquels la femme était âgée de 14 à 45 ans au moment de la mise en couple.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

## ÊTRE EN COUPLE NON COHABITANT : UNE SIGNIFICATION QUI VARIE SELON L'ÂGE

*Être en couple sans vivre sous le même toit reste peu fréquent en France (7 %). Pour les jeunes, il s'agit souvent d'une situation transitoire accompagnée de l'intention de vivre ensemble tandis qu'après 40 ans, la situation est davantage un souhait durable.*

Christophe GIRAUD\*  
Arnaud RÉGNIER-LOILLIER\*\*

### DAVANTAGE DE COUPLES NON COHABITANTS AUX JEUNES ÂGES

En 2024, 7 % des femmes et 7 % des hommes de 18 à 79 ans sont en couple mais ne vivent pas dans le même logement que leur partenaire. Cette proportion a peu évolué au cours des vingt dernières années.

La part de personnes en couple non cohabitant varie fortement selon l'âge (Fig. 1). À 20 ans, un quart des femmes et un cinquième des hommes sont dans cette situation, contre 8-9 % à 30 ans. Aux jeunes âges, cela reflète l'entrée progressive dans la conjugalité durant laquelle les jeunes n'aspirent pas nécessairement à cohabiter et/ou ne réunissent pas les bonnes conditions pour le faire (dépendance financière vis-à-vis des parents, études en cours, etc.). Ne pas corésider avec son ou sa partenaire est ainsi majoritairement expliqué par des circonstances spécifiques plutôt que comme un choix (Fig. 2). C'est le cas de 85 % des femmes et 72 % des hommes de 18-24 ans, principalement pour des raisons professionnelles, financières ou de logement.

Passé 30 ans, la part de personnes en couple non cohabitant est faible (autour de 5 %), avec une légère augmentation au début de la quarantaine, probablement à la suite de séparations. La présence d'enfants d'une précédente union, le souhait d'éviter de revivre une relation insatisfaisante ou une rupture difficile sont autant de freins à la vie commune (Régnier-Loillier, 2019). Après 40 ans, la moitié des femmes et des hommes indique ne pas cohabiter par choix, dans deux cas sur trois par souhait de rester indépendant·es.

### MOINDRE ASPIRATION À LA VIE COMMUNE AVEC L'ÂGE

Être en couple sans vivre ensemble ne s'explique pas par les mêmes raisons et ne s'accompagne pas des mêmes aspirations selon le moment du parcours de vie. L'intention de vivre avec son ou sa partenaire dans les trois ans est ainsi bien plus fréquente chez les

jeunes (les trois quarts des 18-24 ans souhaitent emménager avec leur partenaire, sans distinction selon le sexe) puis diminue fortement avec l'âge (Fig. 3). À 45-54 ans, seul·es 24 % des femmes et 40 % des hommes le souhaitent. L'écart entre sexes ne cesse de s'accroître avec l'âge, les femmes ayant toujours moins l'intention de cohabiter. Après une rupture d'union notamment, elles se montrent plus réticentes à l'idée de vivre avec leur partenaire : 39 % de celles ayant déjà vécu en couple cohabitant n'ont pas l'intention de cohabiter contre 27 % des hommes, en raison de rapports de genre qui leur sont souvent défavorables dans une union cohabitante (Giraud, 2025) et dont elles ont pu pâtir dans leur précédente relation.

### UN MODE DE CONJUGALITÉ SOCIALEMENT DIFFÉRENCIÉ

Être en couple non cohabitant est plus fréquent en haut de l'échelle des diplômes (Fig. 4), tant pour les femmes que pour les hommes. Cela pourrait tenir à des conceptions de la vie de couple socialement différenciées, avec un penchant plus prononcé pour l'indépendance résidentielle chez les plus diplômé·es. À l'inverse, un faible niveau de diplôme s'accompagne souvent d'un moindre niveau de vie que le partage d'un même logement peut venir atténuer par les économies d'échelle qu'il procure (partage des charges, etc.).

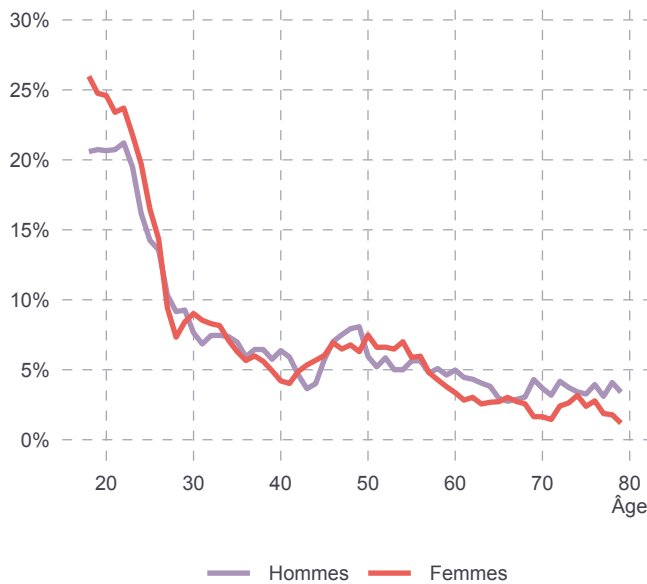
### RÉFÉRENCES

Giraud C. 2025. Recohabiter ou pas après 45 ans. Des enjeux et des pratiques différenciés pour les hommes et les femmes après une rupture d'union. *Retraite et société*, 95(2), à paraître.

Régnier-Loillier A. 2019. [Nouvelle vie de couple, nouvelle vie commune ? Processus de remise en couple après une séparation](#). *Population*, 74(1-2), 73-102.

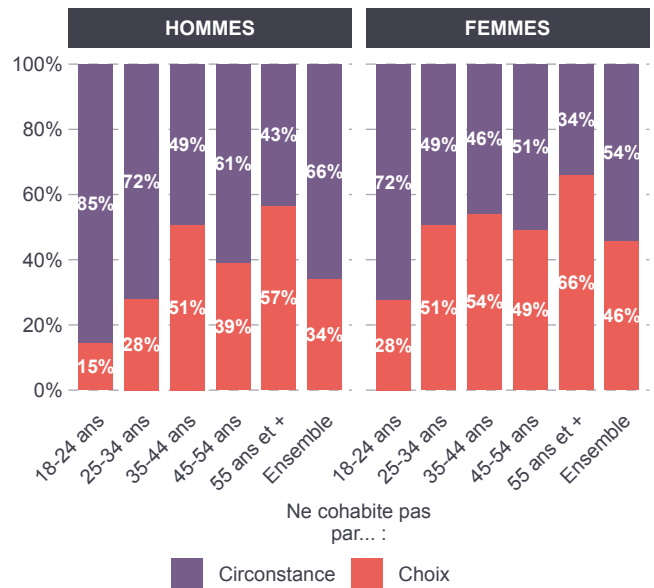
\* Université Paris Cité, Cerlis ; \*\* Institut national d'études démographiques.

**Fig. 1 : Part de personnes en couple non cohabitant dans l'ensemble de la population par âge, selon le sexe**



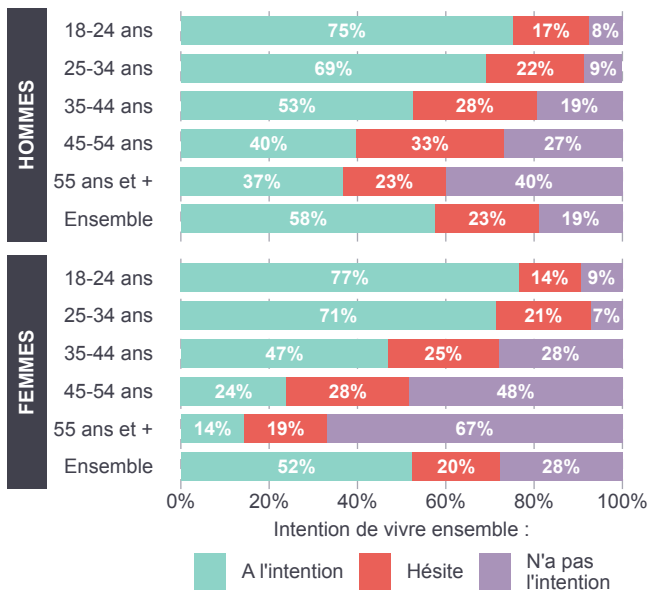
**Lecture :** 25 % des femmes de 20 ans sont en couple et ne cohabitent pas.  
**Note :** Moyennes mobiles d'ordre 5 (le % à 20 ans correspond à la moyenne des % observés à 18, 19, 20, 21 et 22 ans, pondérée par les effectifs).  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Raison de ne pas cohabiter avec son ou sa partenaire par âge, selon le sexe**



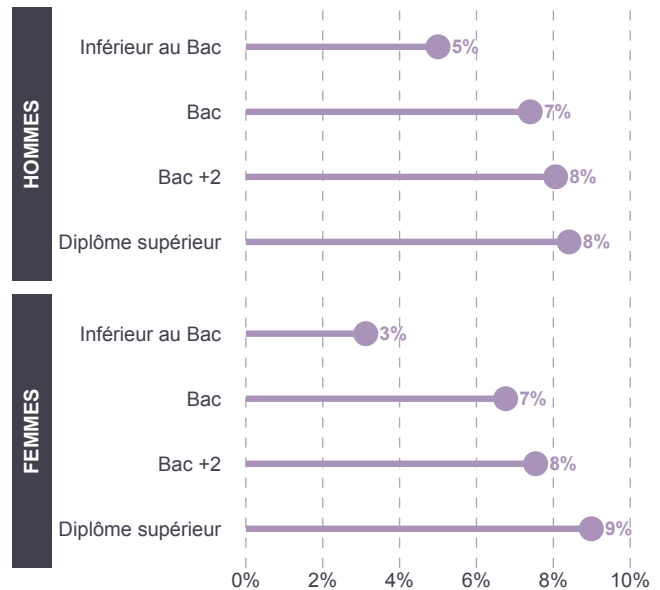
**Lecture :** 15 % des hommes de 18 à 24 en couple non cohabitant ne vivent pas avec leur partenaire par « choix » (de l'un et/ou des deux partenaires).  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple non cohabitant en France hexagonale.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 3 : Intention d'emménager avec son ou sa partenaire dans les trois ans selon l'âge et le sexe**



**Lecture :** 75 % des hommes vivant en couple non cohabitant âgés de 18 à 24 ans ont l'intention de cohabiter dans les trois ans.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple non cohabitant en France hexagonale.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 4 : Part de personnes en couple non cohabitant selon le niveau de diplôme (hors étudiant-es)**



**Lecture :** 3 % des femmes dont le niveau de diplôme est inférieur au bac sont en couple non cohabitant.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale et ayant terminé leurs études.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

## LA MISE EN COMMUN DES REVENUS DANS LES COUPLES : UN MODÈLE DOMINANT ?

*Les arrangements budgétaires varient fortement d'un couple à l'autre. Si la mise en commun est majoritaire, les formes de gestion plus individualisées des revenus sont fréquentes, en particulier en début de vie commune et dans les unions non mariées.*

Wilfried RAULT\*  
Arnaud RÉGNIER-LOILIER\*

### COMPTES COMMUNS, COMPTES SÉPARÉS OU LES DEUX ?

La plupart des couples cohabitants organisent leurs arrangements financiers autour d'une mise en commun de leurs revenus. Une majorité des couples optent pour une mise en commun exclusive (53 %, Fig. 1) tandis qu'un quart d'entre eux (24 %) ne mettent en commun qu'une partie de leurs revenus. La gestion strictement séparée est plus rare : elle concerne 18 % des couples. La configuration dans laquelle une seule personne gère l'ensemble des revenus du foyer est marginale (5 %).

La mise en commun des revenus ne se fait pas pour tous les couples immédiatement au moment de l'emménagement sous le même toit mais par étapes (Henchoz, 2008). Parmi les personnes en couple cohabitant depuis moins d'un an, seulement 16 % mettent tout en commun, tandis que 43 % ont des arrangements séparés et 37 % combinent les deux types (Fig. 1). Après 25 ans de vie commune, les gestions séparées sont rares, qu'elles soient exclusives (11 %) ou partielles (10 %). Cette tendance tient à de multiples facteurs : à la durée de l'union en elle-même, qui s'accompagne au fil du temps de l'arrivée d'enfants, de l'achat d'un logement, etc., mais aussi à un probable effet de génération.

### LES COUPLES MARIÉS METTENT PLUS EN COMMUN

La mise en commun de l'ensemble des revenus est plus fréquente au sein des couples mariés : elle représente 67 % des situations contre seulement 27 % chez les couples pacsés et 18 % chez ceux qui ne sont ni mariés, ni pacsés. Les conjoint-es pacsé-es et ceux et celles vivant en union libre ont en revanche une gestion plus souvent individualisée de leurs revenus (respectivement 22 % et 43 %) ou mixtes (49 % et 35 %). Les couples mariés sont en moyenne plus anciens, plus

âgés, donc plus souvent propriétaires et plus souvent parents, événements susceptibles d'être intervenus dans le choix du mode de gestion des revenus afin de faciliter les dépenses communes. Ainsi, gérer séparément ses revenus est bien plus fréquent pour les couples sans enfant que pour ceux en ayant au moins un (Fig. 2).

### UNE ORGANISATION PLUS INDIVIDUALISÉE DANS LES COUPLES DE MÊME SEXE

Les couples de même sexe, plus jeunes que les couples de sexe différent, se distinguent par des arrangements plus individualisés. Seuls 18 % des couples de femmes et 28 % des couples d'hommes mettent leurs revenus en commun contre 53 % des couples de sexes différents, les arrangements mixtes étant fréquents dans les couples de femmes (66 %). Les couples d'hommes se répartissent de façon équilibrée entre ces trois types de gestion des revenus.

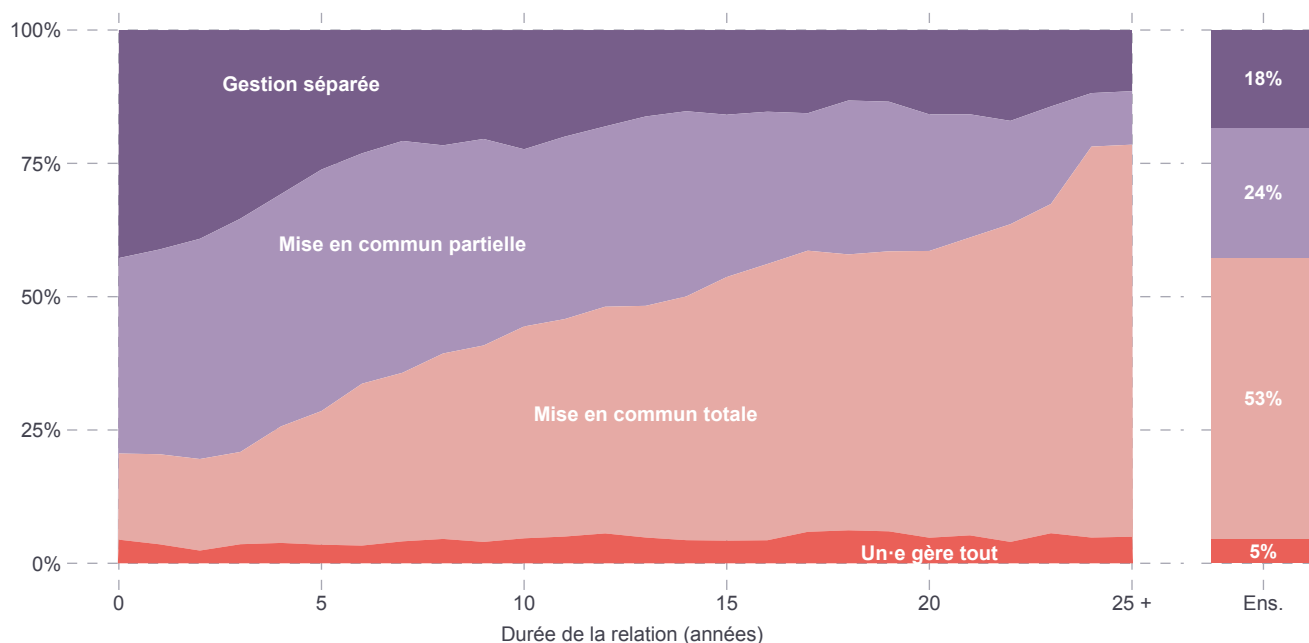
### DES CONTRASTES SELON LE NIVEAU DE VIE

La mise en commun des revenus varie également suivant les conditions matérielles d'existence des couples, approchées ici à partir du revenu disponible du ménage (Fig. 3). Dans les couples du premier quintile (les moins aisés) mais aussi du dernier quintile (les plus aisés), les configurations dans lesquels l'un-e gère tout ou, au contraire, où la gestion est totalement séparée, sont plus fréquentes. La mise en commun est à l'inverse plus fréquente dans les classes moyennes.

### RÉFÉRENCE

Henchoz C. 2008. *Le couple, l'amour et l'argent*, L'Harmattan.

\* Institut national d'études démographiques.

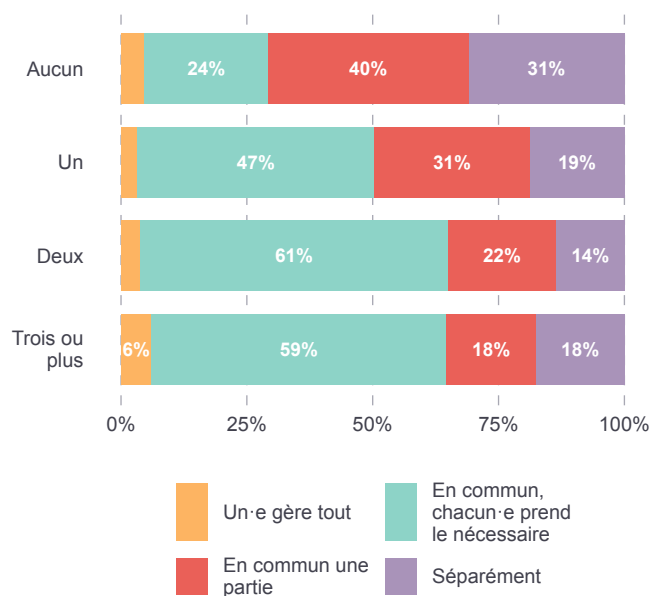
**Fig. 1 : Arrangements financiers dans les couples selon l'ancienneté de l'union**

**Lecture :** Dans 18 % des couples, chacun-e des conjoint-es dispose séparément de ses propres revenus (gestion séparée).

**Note :** moyennes mobiles d'ordre 3 (la répartition observée à 2 ans correspond à la moyenne des répartitions observées à 1 an, 2 ans et 3 ans).

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale en 2024.

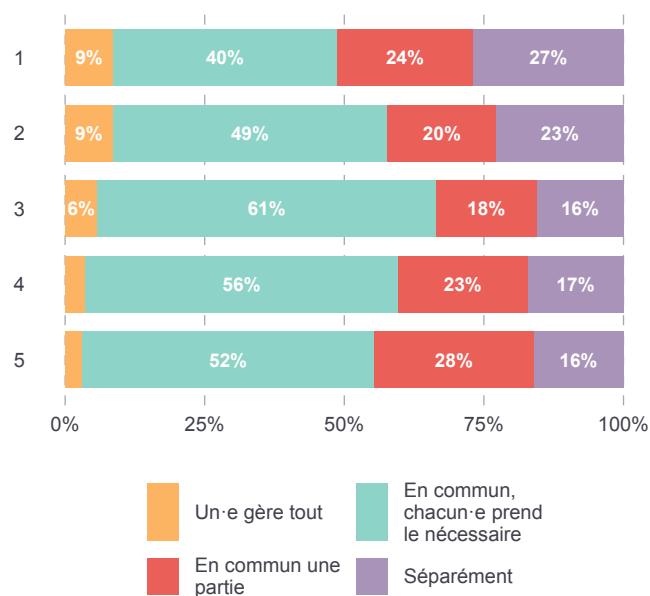
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Organisation financière selon le nombre d'enfants dans le ménage**

**Lecture :** 24 % des conjoint-es vivant sans enfant dans leur ménage mettent l'ensemble de leurs revenus en commun.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale en 2024.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 3 : Organisation financière selon le revenu disponible du ménage (en quintiles, par ordre croissant)**

**Lecture :** Dans 16 % des couples appartenant au 5<sup>e</sup> quintile (ayant le revenu disponible le plus élevé), les revenus sont gérés séparément.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale en 2024.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

## LES COUPLES DE MEME SEXE COHABITANTS : PLUS JEUNES, PLUS RÉCENTS, MOINS MARIÉS

*Les couples de même sexe sont de plus en plus nombreux. Ils peuvent se marier depuis 2013. Est-ce qu'ils ressemblent aux couples de sexe différent ? Qu'est-ce qui les différencie aujourd'hui ?*

Gaëlle MESLAY\*  
Wilfried RAULT\*\*  
Anne SOLAZ\*\*

### DES CONJOINT-ES PLUS JEUNES, DES COUPLES RÉCEMMENT FORMÉS

Les personnes en couple de même sexe et résidant ensemble sont en moyenne plus jeunes que les personnes en couple de sexe différent. C'est particulièrement le cas pour les femmes puisque 21 % d'entre elles ont entre 18 et 29 ans contre respectivement 13 % des hommes, et seulement 8 % des personnes en couple de sexe différent (Fig. 1).

Les couples de même sexe vivent aussi ensemble depuis moins longtemps que les couples de sexe différent. Cela tient à leur jeune âge mais aussi à leur reconnaissance légale et sociale plus récente. En moyenne, les couples de femmes cohabitent depuis 9 ans et les couples d'hommes depuis 12 ans, contre 23 ans pour les couples de sexe différent. Dans le détail, les femmes en couple de même sexe sont bien plus nombreuses à déclarer des durées de cohabitation inférieures à 10 ans (66 %), que les hommes dans la même situation (48 %) qui sont un peu plus nombreux à être en couple depuis plus de 10 ans (Fig. 2).

### DAVANTAGE D'EXPÉRIENCES CONJUGALES

Toutefois, la vie en couple est moins souvent une première expérience pour les personnes en couples de même sexe que pour celles en couple de sexe différent. En effet, 35 % des hommes et 41 % des femmes en couple de même sexe déclarent avoir déjà vécu en couple avec un·e autre partenaire auparavant, contre 23 % pour les personnes en couple de sexe différent (Fig. 4). Alors même que leur potentielle période de vie conjugale a été plus courte du fait de leur jeune âge, le fait d'avoir vécu plusieurs unions reflète des ruptures conjugales plus fréquentes pour ces couples, ce qui a déjà été observé dans plusieurs pays (Marteau 2019).

### MOINS SOUVENT MARIÉ-ES ET DAVANTAGE SANS ENFANT RÉSIDENT

44 % des couples d'hommes et 42 % des couples de femmes corésidents sont mariés contre 69 % des couples de sexe différent (Fig. 3) au sein des 18-79 ans. Les couples d'hommes sont plus souvent pacsés : c'est le cas de 30 % d'entre eux, contre 25 % des couples de femmes et 12 % des couples de sexe différent. La moindre place du mariage, dont l'accès est plus récent pour les couples de même sexe (depuis 2013), est également associée à une moindre présence d'enfants. En effet, seulement 7 % des couples d'hommes vivent avec des enfants, contre 28 % des couples de femmes et 51 % de ceux de sexe différent (Fig 4.). Les couples de même sexe vivent plus souvent avec un seul enfant qu'avec plusieurs.

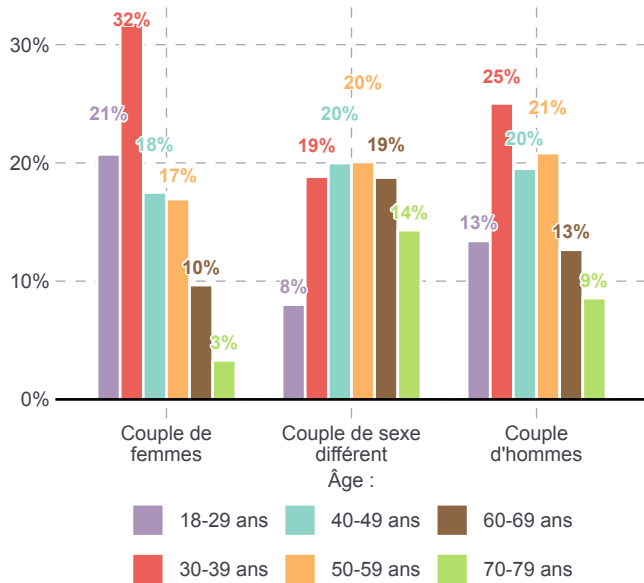
### DES CONJOINT-ES PLUS DIPLOMÉ-ES, ET AVEC PLUS DE DIFFÉRENCES

L'écart d'âge entre partenaires est plus prononcé pour les couples de même sexe : 5 ans en moyenne pour les couples de femmes et 6 ans pour ceux d'hommes, contre 4 ans pour ceux de sexe différent. Il est plus fréquent pour les couples d'hommes que l'un des conjoints soit de nationalité étrangère : 13 % des couples d'hommes contre 6 % pour les couples de femmes et 7 % des couples de sexe différent. Enfin, les personnes en couple de même sexe sont plus diplômées : dans 46 % des couples d'hommes, au moins l'un des partenaires a un diplôme Bac + 5. C'est le cas de 32 % des couples de femmes, et 24 % des couples de sexe différent.

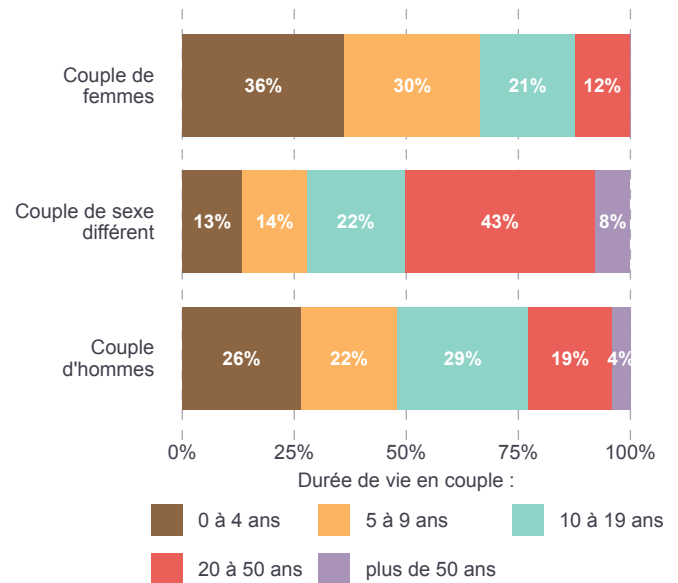
### RÉFÉRENCE

Marteau, B. 2019. [La séparation chez les couples corésidents de même sexe et de sexe différent](#). *Population*, 74(4), 521-549.

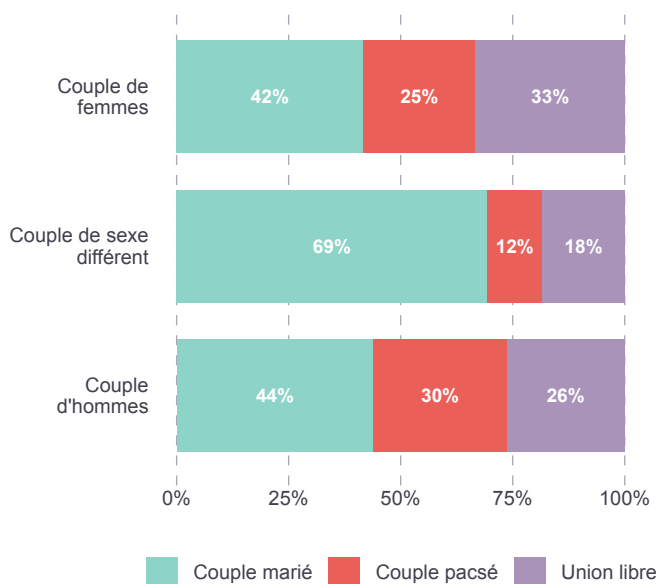
\* Université de Toulouse Jean Jaurès, CERTOP ; \*\* Institut national d'études démographiques.

**Fig. 1 : Distribution des âges selon le type de couple**

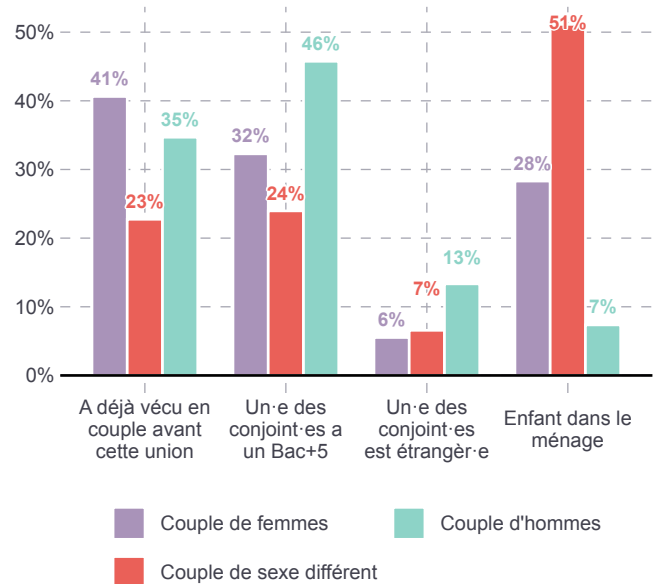
**Lecture :** 21 % des femmes en couple avec une femme ont entre 18 et 29 ans.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale (répondant.e).  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Distribution des durées d'union selon le type de couple**

**Lecture :** 36 % des couples de femmes se sont formés il y a moins de 5 ans.  
**Champ :** Couples cohabitants vivant en France hexagonale avec au moins un.e conjoint.e entre 18 et 79 ans.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 3 : Statut de l'union selon le type de couple**

**Lecture :** 42 % des couples de femmes sont mariés.  
**Champ :** Couples cohabitants vivant en France hexagonale avec au moins un.e conjoint.e entre 18 et 79 ans.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 4 : Histoire conjugale antérieure, diplôme, nationalité et situation parentale selon le type de couple**

**Lecture :** 41 % des femmes en couple avec une femme ont déjà connu une vie de couple cohabitante avant l'actuelle.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

## LES COUPLES D'HOMMES SONT PLUS AISÉS FINANCIÈREMENT, CEUX DE FEMMES MOINS

*La situation financière des couples cohabitants de même sexe diffère selon le genre des conjoint-es : les couples d'hommes ont des niveaux de revenus et de patrimoine supérieurs aux couples de sexe différent, tandis que l'inverse s'observe pour les couples de femmes.*

Hugo COLOMB CIBAL\*

### DES REVENUS PLUS ÉLEVÉS POUR LES COUPLES D'HOMMES, PLUS BAS POUR LES COUPLES DE FEMMES

Parmi les ménages comprenant un couple cohabitant, le niveau de revenu varie sensiblement selon le genre des conjoint-es. Par rapport aux couples de sexe différent, les couples d'hommes sont surreprésentés parmi les ménages à hauts revenus : 29 % d'entre eux déclarent un revenu net mensuel du ménage supérieur ou égal à 5 000 €, contre 19 % des couples de sexe différent (Fig. 1). Ils sont en revanche sous-représentés parmi les ménages aux revenus moyens ou faibles, 43 % déclarant un revenu compris entre 2 500 et 4 999 € et 28 % un revenu inférieur à 2 500 €, contre 50 % et 31 % des couples de sexe différent. Les couples de femmes présentent une configuration inverse : ils sont surreprésentés parmi les ménages aux revenus moyens (56 %) et faibles (34 %), et sous-représentés parmi ceux aux revenus élevés (10 %). Ces écarts par rapport aux couples de sexe différent ne semblent pas fortement liés à l'âge moyen des conjoint-es. En revanche, ils pourraient s'expliquer par l'écart de rémunération du travail selon le genre, combiné à une plus forte probabilité des couples de même sexe d'être bi-actifs. Comme cela a été relevé aux États-Unis (Alonso-Villar et del Río, 2025), cette plus forte bi-activité mène à des revenus du ménage plus élevés pour les couples d'hommes, tandis que dans les couples de femmes elle mitige mais ne compense pas entièrement leurs plus faibles rémunérations (voir fiche 28).

### LES COUPLES DE FEMMES SONT PLUS SOUVENT PAUVRES

Tenant compte de la composition du ménage (voir méthodologie en fin de volume), le niveau de vie constitue une mesure plus fine de la situation financière du ménage. Les couples d'hommes apparaissent nettement surreprésentés dans le quintile supérieur, notamment du fait d'une moindre présence d'enfants (voir

fiche 15) dans le ménage : 49 % appartiennent aux 20 % des ménages les plus aisés, contre 25 % des couples de sexe différent (Fig. 2). À l'inverse, ils sont moins présents dans le quintile inférieur (9 % contre 16 %). Les couples de femmes sont eux sous-représentés dans le quintile supérieur (18 %) et plus exposés à la pauvreté : 15 % vivent sous le seuil de pauvreté, défini à 60 % du niveau de vie médian, contre 11 % des couples de sexe différent et 7 % des couples d'hommes (Tab. 1). Les couples de femmes déclarent également plus souvent des difficultés en fin de mois ainsi que pour faire face aux dépenses contraintes (remboursement d'un emprunt immobilier ou d'un crédit à la consommation, paiement du loyer et des factures). Les couples d'hommes se distinguent par moins de difficultés à faire face aux dépenses contraintes et une moindre déclaration de fins de mois difficiles ou très difficiles.

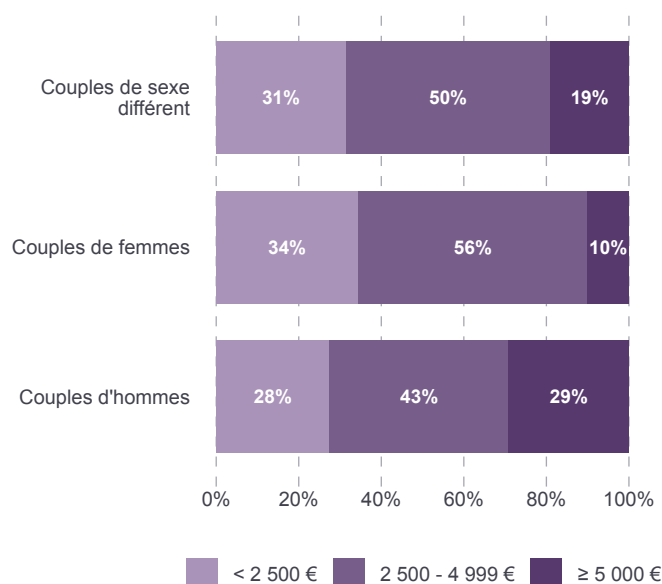
### LES COUPLES DE FEMMES ONT MOINS DE PATRIMOINE

Les couples de femmes sont moins fréquemment propriétaires de leur logement (55 %) que les couples de sexe différent (70 %) et déclarent plus souvent ne pas détenir de patrimoine immobilier (30 % contre 25 %) ou avoir un patrimoine inférieur à 200 000 € (31 % contre 21 %) (Tab. 2). Les couples d'hommes apparaissent, pour leur part, surreprésentés parmi les détenteurs de patrimoine immobilier d'au moins 500 000 € : 22 %, contre 14 % des couples de sexe différent et 6 % des couples de femmes.

### RÉFÉRENCES

Alonso-Villar O., del Río C. 2025. [How do same-sex couples fare in the US income distribution? Review of Economics of the Household](#), 1-29.

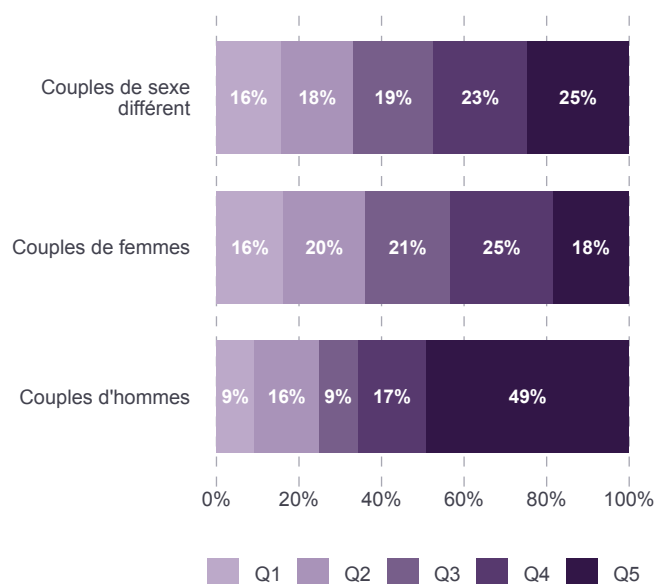
\* Université Paris Dauphine-PSL.

**Fig. 1 : Revenus mensuels nets du ménage des couples cohabitants de même sexe et de sexe différent**

**Lecture :** 29 % des couples d'hommes cohabitants déclarent un revenu total mensuel du ménage supérieur ou égal à 5 000 €.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale en 2024 (n=5460, 229 et 322 pour les couples de sexe différent, de femmes et d'hommes, respectivement).

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Quintiles de niveau de vie des couples cohabitants de même sexe et de sexe différent**

**Lecture :** 49 % des couples d'hommes se situent dans le quintile le plus élevé de niveau de vie (Q5), regroupant les 20 % de ménages les plus aisés.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale en 2024 (n=6749, 262 et 368 pour les couples de sexe différent, de femmes et d'hommes, respectivement).

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Tab. 1 : Difficultés financières et pauvreté des couples cohabitants de même sexe et de sexe différent (en %)**

|                                                      | Couples de sexe différent<br>(n=6 152) | Couples de femmes<br>(n=237) | Couples d'hommes<br>(n=338) |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| <b>Sous le seuil de pauvreté</b>                     | 11                                     | 15                           | 7                           |
| <b>Difficultés à régler les dépenses contraintes</b> | 7                                      | 9                            | 2                           |
| <b>Fins de mois</b>                                  |                                        |                              |                             |
| Faciles / très faciles                               | 27                                     | 16                           | 33                          |
| Plutôt faciles                                       | 35                                     | 31                           | 35                          |
| Plutôt difficiles                                    | 22                                     | 39                           | 21                          |
| Difficiles / très difficiles                         | 16                                     | 14                           | 10                          |

**Lecture :** Parmi les couples de femmes cohabitants, 15 % vivent sous le seuil de pauvreté et 39 % déclarent avoir des fins de mois plutôt difficiles.

**Notes :** Seuil de pauvreté défini à 60 % du niveau de vie médian. Les dépenses contraintes incluent le loyer, les factures d'eau et d'énergie, et le remboursement d'un emprunt immobilier ou d'un achat à crédit.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale en 2024.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Tab. 2 : Patrimoine immobilier et financier des couples cohabitants de même sexe et de sexe différent (en %)**

|                              | Couples de sexe différent<br>(n=5 734) | Couples de femmes<br>(n=256) | Couples d'hommes<br>(n=361) |
|------------------------------|----------------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| <b>Propriété du logement</b> | 70                                     | 55                           | 69                          |
| <b>Patrimoine immobilier</b> |                                        |                              |                             |
| Aucun                        | 25                                     | 30                           | 27                          |
| < 200 000 €                  | 21                                     | 31                           | 22                          |
| 200 000 – 499 999 €          | 41                                     | 33                           | 30                          |
| ≥ 500 000 €                  | 14                                     | 6                            | 22                          |
| Total                        | 100                                    | 100                          | 100                         |
| <b>Revenus du capital</b>    | 4                                      | 6                            | 6                           |

**Lecture :** Parmi les couples d'hommes cohabitants, 69 % sont propriétaires de leur logement, 22 % déclarent un patrimoine immobilier de 500 000 € ou plus, et 6 % déclarent percevoir des revenus du capital.

**Notes :** Les revenus du capital incluent les intérêts, dividendes ou revenus d'autres investissements (loyers perçus par exemple).

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale en 2024.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

## COUPLES DE MÊME SEXE : DES POSITIONS PROFESSIONNELLES PLUS ÉGALITAIRES ?

*Les personnes en couple de même sexe ont des taux d'emploi et des temps de travail moins genrés que celles en couple de sexe différent. Mais les hommes sont plus souvent cadres et les femmes ont plus souvent des emplois précaires et faiblement rémunérés.*

Hugo COLOMB CIBAL\*

### DES SITUATIONS PROFESSIONNELLES MOINS GENRÉES

Le taux d'emploi des femmes en couple de même sexe est supérieur à celui des femmes en couple de sexe différent (82 % contre 76 %), et proche de ceux des hommes, quel que soit le genre de leur conjoint-e (environ 84 %) (Fig. 1). Elles ont aussi un taux d'inactivité plus faible (6 % contre 14 %). Celles en emploi travaillent également moins souvent à temps partiel que leurs homologues en couple de sexe différent (19 % contre 25 %, Tab. 1). Ces différences s'expliquent notamment par un moindre taux de parentalité. À l'inverse, les hommes en couple de même sexe travaillent davantage à temps partiel que leurs pairs en couple de sexe différent (13 % contre 7 %). Enfin, comme le souligne Wilfried Rault (2017), les positions professionnelles des individus en couple de même sexe apparaissent moins genrées. Comparativement aux femmes en couple de sexe différent, celles en couple de même sexe sont plus souvent ouvrières – une catégorie majoritairement masculine – et moins souvent employées – une catégorie majoritairement féminine (Fig. 2). À l'inverse, les hommes en couple de même sexe sont plus fréquemment employés et moins souvent ouvriers que les hommes en couple de sexe différent.

### MAIS DES INÉGALITÉS ACCENTUÉES ENTRE HOMMES ET FEMMES

Cette moindre différenciation genrée des situations professionnelles n'efface pas les inégalités de genre face à l'emploi. Celles-ci se recomposent, voire s'accroissent, au détriment des femmes en couple de même sexe. Ces dernières occupent davantage des emplois précaires et faiblement rémunérés que les hommes et que les femmes en couple de sexe différent, tandis que les hommes en couple de même sexe occupent plus fréquemment des positions professionnelles élevées, plus stables et mieux rémunérées. Ils appartiennent ainsi

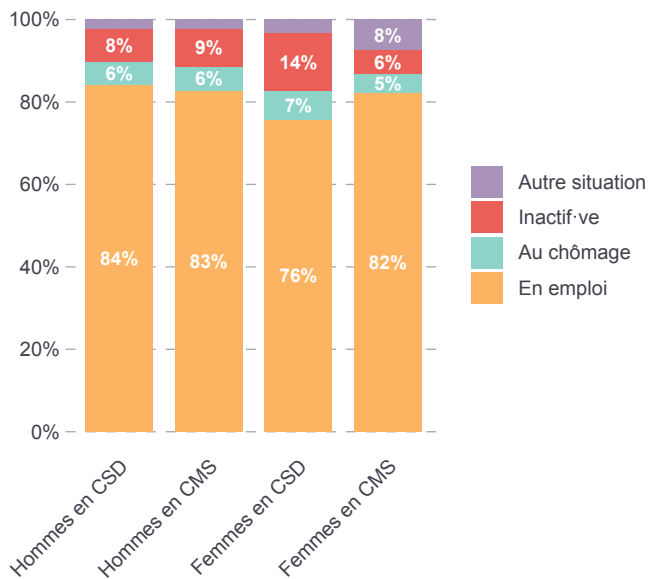
plus fréquemment aux cadres et professions intellectuelles supérieures (36 %) que les hommes en couple de sexe différent (26 %), mais aussi que les femmes, quel que soit le genre de leur conjoint (environ 20 %) (Fig. 2). Les femmes en couple de même sexe ne comblent pas la sous-représentation féminine dans les catégories les plus favorisées et restent majoritairement concentrées dans les professions intermédiaires et employées. Elles se distinguent en outre par une moindre sécurité de l'emploi : un tiers de celles en emploi ont des contrats précaires (CDD, intérim, etc.), soit près de trois fois plus que les autres groupes (Tab. 1). Enfin, alors que des avantages salariaux ont été documentés pour les lesbiennes et des désavantages pour les gays dans divers contextes (Klawitter, 2015), les femmes en couple de même sexe déclarent ici plus fréquemment des revenus mensuels du travail inférieurs à 1500 € (32 % contre 26 % des femmes en couple de sexe différent) et moins souvent supérieurs à 3000 € (12 % contre 18 %) (Fig. 3). Ces femmes étant plus jeunes en moyenne, une partie de ces différences s'explique par des effets d'âge. Pour leur part, les hommes en couple de même sexe présentent une distribution des revenus plus polarisée que ceux en couple de sexe différent : ils sont davantage représentés à la fois dans les tranches de revenus les plus élevées (33 % contre 29 %) et les plus faibles (18 % contre 14 %).

### RÉFÉRENCES

- Klawitter M. 2015. [Meta-analysis of the effects of sexual orientation on earnings](#). *Industrial Relations*, 54(1), 4-32.
- Rault W. 2017. [Secteurs d'activité et professions des gays et des lesbiennes en couple : des positions moins genrées](#). *Population*, 72(3), 399-434.

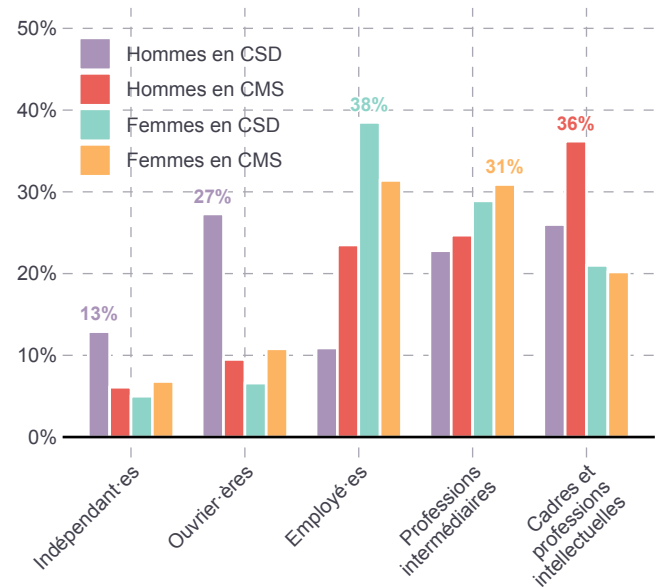
\* Université Paris Dauphine-PSL.

**Fig. 1 : Situation face à l'emploi des individus en couple de même sexe (CMS) et de sexe différent (CSD)**



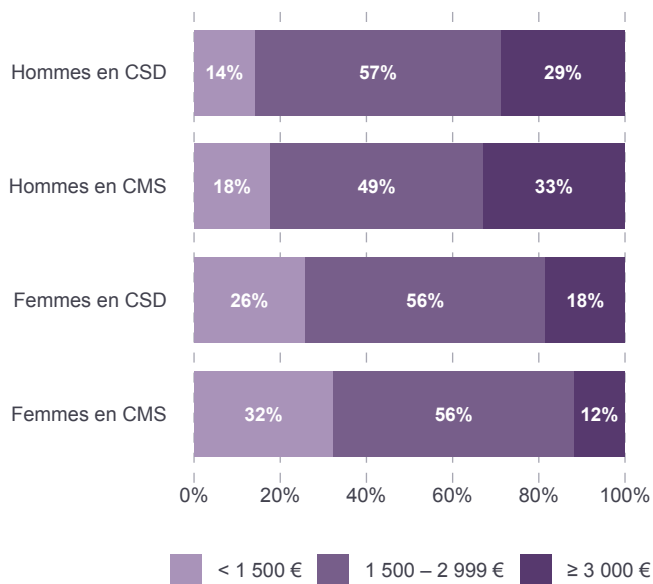
**Lecture :** 82 % des femmes en couple de même sexe sont en emploi.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 64 ans vivant en France hexagonale en 2024, étudiant-es exclu-es (n=2743, 358, 3503 et 262 pour les hommes en CSD, en CMS, les femmes en CSD, en CMS).  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Catégorie socioprofessionnelle des individus en couple de même sexe (CMS) et de sexe différent (CSD)**



**Lecture :** 36 % des hommes en couple de même sexe sont cadres ou professions intellectuelles supérieures.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 64 ans vivant en France hexagonale en 2024, étudiant-es exclu-es (n=2475, 331, 3087, 251 pour les hommes en CSD, en CMS, les femmes en CSD, en CMS).  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 3 : Revenus du travail mensuel nets des individus en couple de même sexe (CMS) et de sexe différent (CSD)**



**Lecture :** 32 % des femmes en couple de même sexe en emploi rémunéré déclarent des revenus de travail mensuels nets inférieurs à 1500 €.  
**Champ :** Femmes et hommes en emploi rémunéré de 18 à 64 ans vivant en France hexagonale en 2024 (n=1899, 286, 2198 et 201 pour les hommes en CSD, en CMS, les femmes en CSD, en CMS).  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Tab. 1 : Sécurité de l'emploi et temps de travail des individus en couple de même sexe (CMS) et de sexe différent (CSD) (en %)**

|                               | Hommes en CSD (n=2 167) | Hommes en CMS (n=307) | Femmes en CSD (n=2 572) | Femmes en CMS (n=224) |
|-------------------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|
| <b>Sécurité de l'emploi :</b> |                         |                       |                         |                       |
| Contrat stable                | 72                      | 79                    | 78                      | 56                    |
| Contrat précaire              | 11                      | 11                    | 13                      | 32                    |
| À son compte                  | 17                      | 10                    | 9                       | 12                    |
| Total                         | 100                     | 100                   | 100                     | 100                   |
| <b>Temps de travail :</b>     |                         |                       |                         |                       |
| Temps plein                   | 93                      | 87                    | 75                      | 81                    |
| Temps partiel                 | 7                       | 13                    | 25                      | 19                    |
| Total                         | 100                     | 100                   | 100                     | 100                   |

**Champ :** Femmes et hommes en emploi rémunéré de 18 à 64 ans vivant en France hexagonale en 2024.  
**Lecture :** 32 % des femmes en couple de même sexe en emploi rémunéré occupent un emploi précaire. Les contrats stables incluent les CDI et les fonctionnaires titulaires ; les contrats précaires les CDD, les contrats saisonniers, intermittents, d'apprentissage, temporaires ou d'intérim, et l'absence de contrat écrit.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

# LES ENFANTS DE SÉPARÉS VIVENT PLUS TÔT EN COUPLE MAIS SE SÉPARENT DAVANTAGE

*La séparation parentale pendant l'enfance se banalise et affecte toujours les trajectoires conjugales ultérieures des enfants. Ils quittent plus tôt le foyer, vivent plus rapidement en couple, mais se séparent davantage et se détournent plus souvent du mariage.*

Nicolas CAUCHI-DUVAL\*  
Nicolas REBIÈRE\*\*

## DES SÉPARATIONS PARENTALES PLUS FRÉQUENTES ET PLUS SOUVENT EN DEHORS DU MARIAGE

La séparation parentale avant 16 ans a fortement progressé au fil des générations. Indépendamment du statut matrimonial, 8 % des personnes nées entre 1944 et 1964 ont vu leurs parents se séparer avant cet âge (que les enfants aient ensuite vécu ou non avec un beau-parent), contre 26 % de celles nées entre 1985 et 2005 (Fig. 1). Dans ces dernières générations, 10 % ont par ailleurs des parents qui se sont séparés sans avoir jamais été mariés (qu'ils aient ou non cohabité). Les parents jamais mariés représentaient ainsi 38 % des couples parentaux séparés, contre seulement 9 % des couples parentaux restés unis.

## TRAJECTOIRES CONJUGALES PLUS PRÉCOCES, MAIS MOINDRE RECOURS AU MARIAGE

Les trajectoires d'entrée dans la sexualité et la vie conjugale diffèrent selon que les parents se sont séparés ou non. Les enfants de couples séparés ont eu leur premier rapport sexuel plus tôt que les autres, avec un âge médian de 17,6 ans contre 18,2 ans dans les générations 1965-1984 (Tab. 1). Ils quittent aussi plus précocement le foyer parental, l'écart atteignant près d'un an dans ces mêmes générations. L'entrée en union cohabitante est elle aussi plus précoce. À 20 ans, 16 % des enfants de parents séparés des générations 1965-1984 vivaient déjà avec un partenaire, contre 11 % des enfants de couples restés unis. Le départ plus précoce du foyer parental ne suffit toutefois pas à expliquer l'ensemble des écarts observés au cours des trajectoires conjugales. Un an après avoir quitté le domicile familial, les enfants de parents séparés de ces mêmes générations vivaient même moins souvent en union cohabitante que les autres, 35 % contre 43 %.

Leur rapport au mariage diffère également. Dès les générations du baby-boom, les enfants de parents séparés recouraient moins souvent au mariage direct (sans cohabitation prémaritale) et se mariaient plus tard. Parmi les générations 1965-1984, seuls 30 % étaient mariés cinq ans après leur mise en union, contre 43 % de ceux dont les parents étaient restés en couple. Certains renoncent même durablement au mariage. Ainsi, à 40 ans, la moitié des enfants de parents séparés appartenant à ces générations s'était mariée, contre 59 % des enfants de couples non rompus.

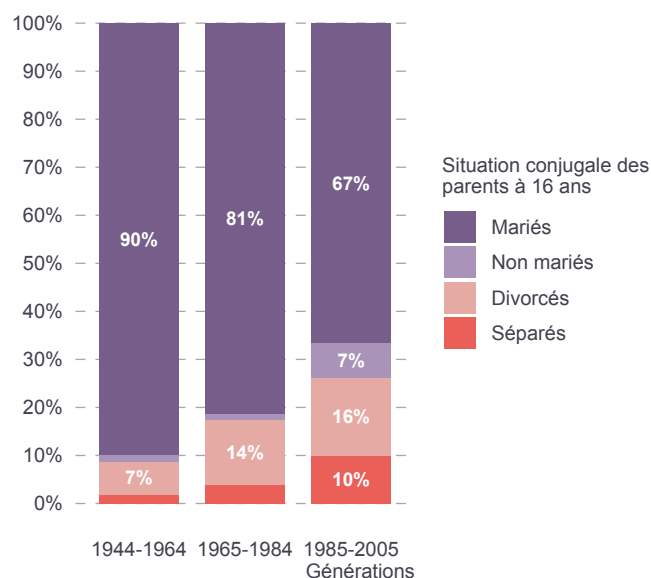
## DES UNIONS PLUS NOMBREUSES MAIS AUSSI PLUS FRAGILES

Les enfants de parents séparés connaissent également plus souvent une rupture d'union que les autres. Parmi les générations 1965-1984, dix ans après le début de leur première union, 33 % s'étaient déjà séparés, contre 24 % des enfants de couples non rompus (Fig. 2). Ce constat, également valable pour les unions ultérieures, confirme la « transmission intergénérationnelle de la séparation » (Archambault, 2007 ; Wolfinger, 2003), et sa persistance au fil des générations. Le nombre moyen d'unions déjà vécues à 30 ans, à 35 ans et au moment d'un éventuel mariage est lui aussi plus élevé chez les enfants de parents séparés, en lien avec des remises en union légèrement plus rapides (Tab. 1).

## RÉFÉRENCES

- Archambault P. 2007. [Les enfants de familles désunies en France : Leurs trajectoires, leur devenir](#). Inéd, Cahiers, 158.
- Wolfinger N. H. 2005. *Understanding the divorce cycle: The children of divorce in their own marriages*, Cambridge University Press.

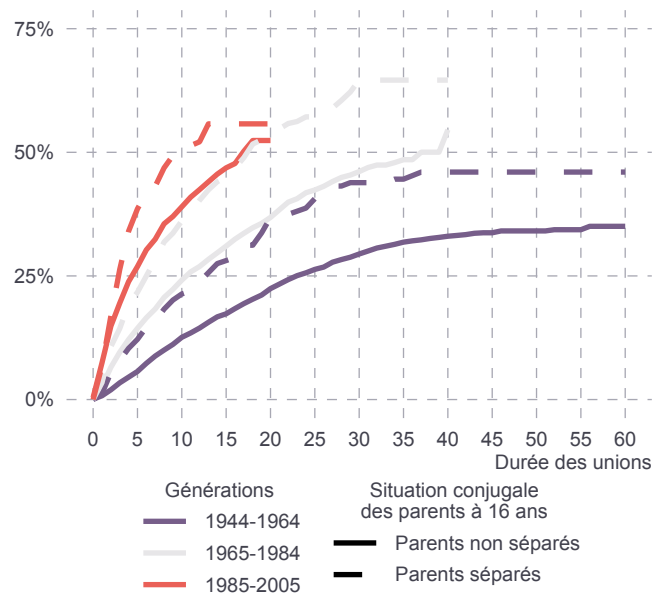
\* SAGE UMR 7363 CNRS/Université de Strasbourg ; \*\* COMPTRESEC UMR 5114 CNRS/Université de Bordeaux.

**Fig. 1 : Situation conjugale des parents à 16 ans par générations**

**Lecture :** Parmi les personnes nées entre 1985 et 2005, 67 % vivaient à 16 ans avec leurs deux parents mariés, contre 7 % hors mariage, 16 % divorcés et 10 % séparés.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale dont aucun parent n'est décédé avant la rupture éventuelle du couple ou avant 16 ans.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Proportion cumulée des premières unions rompues au fil de la durée d'union selon la situation conjugale des parents à 16 ans, par générations**

**Lecture :** Parmi les personnes nées entre 1985 et 2005, après 20 ans d'union, environ 40 % ont rompu leur première union quand leurs parents ne se sont pas séparés durant l'enfance.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale dont aucun parent n'est décédé avant la rupture éventuelle du couple ou avant 16 ans.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Tab. 1 : Trajectoires conjugales selon la situation conjugale des parents à 16 ans, par générations**

|                                                    |                             | Génération 1944-1964 |                 | Génération 1965-1984 |                 | Génération 1985-2005 |                 |
|----------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------|-----------------|----------------------|-----------------|----------------------|-----------------|
| Situation conjugale des parents à 16 ans :         |                             | Parents non séparés  | Parents séparés | Parents non séparés  | Parents séparés | Parents non séparés  | Parents séparés |
| Âge médian :                                       | Au premier rapport sexuel   | 18,7                 | 18,3            | 18,2                 | 17,6            | 18,4                 | 17,4            |
|                                                    | Au départ du foyer parental | 20,3                 | 19,8            | 20,9                 | 19,9            | 20,5                 | 20,5            |
| En couple 1 an après le départ du foyer parental : |                             | 48 %                 | 38 %            | 43 %                 | 35 %            | 41 %                 | 40 %            |
| Part des mariages :                                | Directs                     | 39 %                 | 31 %            | 13 %                 | 5 %             | 8 %                  | 2 %             |
|                                                    | Après 5 ans d'union         | 69 %                 | 61 %            | 43 %                 | 30 %            | 22 %                 | 11 %            |
| Déjà cohabité à :                                  | 20 ans                      | 18 %                 | 29 %            | 11 %                 | 16 %            | 11 %                 | 17 %            |
|                                                    | 25 ans                      | 64 %                 | 63 %            | 49 %                 | 54 %            | 49 %                 | 52 %            |
| Déjà marié à :                                     | 35 ans                      | 75 %                 | 70 %            | 52 %                 | 44 %            | 43 %                 | 32 %            |
|                                                    | 40 ans                      | 78 %                 | 71 %            | 59 %                 | 50 %            | -                    | -               |
| Nombre moyen d'unions cohabitantes :               | À 30 ans                    | 0,9                  | 0,9             | 0,8                  | 0,9             | 0,6                  | 0,7             |
|                                                    | À 35 ans                    | 0,9                  | 1,0             | 1,0                  | 1,1             | 0,7                  | 0,7             |
|                                                    | Avant un mariage            | 1,1                  | 1,2             | 1,1                  | 1,3             | 0,7                  | 0,7             |
| En couple 1 an après une séparation :              |                             | 19 %                 | 20 %            | 16 %                 | 23 %            | 19 %                 | 20 %            |

**Lecture :** Parmi les personnes nées entre 1944 et 1964 dont les parents n'étaient pas séparés à 16 ans, la moitié étaient parties du foyer parental à 20,3 ans et 48 % étaient en couple un an après ce départ.

**Note :** Les valeurs sont affichées en gras lorsque les différences sont statistiquement significatives au seuil de 5 %.

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale dont aucun parent n'est décédé avant la rupture éventuelle du couple ou avant 16 ans.

**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

## LA VIE EN COUPLE APRÈS 50 ANS : MOINS DE MARIAGES ET DES PARCOURS PLUS COMPLEXES

*Bousculée par l'essor des séparations, la vie en couple après 50 ans a légèrement reculé en 20 ans. Majoritairement encore dans le cadre d'une première union mariée, elle est cependant de plus en plus le fruit d'une ou plusieurs remises en couple sans mariage.*

Christophe GIRAUD\*

### LES HOMMES SONT PLUS EN COUPLE COHABITANT QUE LES FEMMES, MAIS LES DIFFÉRENCES SE RÉDUISENT

Entre 2005 et 2024, les personnes de 50 ans et plus en ménage ordinaire, hommes comme femmes, sont un peu moins souvent en couple cohabitant, sauf pour les septuagénaires. 83 % des hommes et 74 % des femmes quinquagénaires étaient en couple en 2005, contre respectivement 70 % et 67 % en 2024. 77 % des hommes et 46 % des femmes septuagénaires vivaient avec un ou une conjointe en 2005 contre respectivement 77 % et 54 % en 2024 (Fig. 1).

L'écart entre les hommes et les femmes en matière de couple cohabitant a continué à se réduire à chaque âge entre 2005 et 2024 (Delbès et Gaymu, 2003) : il était de 9 points pour les quinquagénaires, de 18 pour les sexagénaires, et de 31 pour les septuagénaires en 2005 ; il n'est plus respectivement que de 3, 12 et 23 points en 2024.

### DES BIOGRAPHIES CONJUGALES PLUS COMPLEXES

La baisse de la conjugalité cohabitante est concomitante d'une hausse des séparations ou divorces de 2005 à 2024, manifeste pour chaque classe d'âge : 9 % des hommes et 10 % des femmes septuagénaires étaient séparés ou divorcés de leur première union en 2005, contre respectivement 18 % et 23 % en 2024 (Fig. 2). Le veuvage se réduit sur la même période : 14 % des hommes et 33 % des femmes septuagénaires avaient connu le décès de leur premier ou première conjointe en 2005, contre respectivement 7 % et 20 % en 2024. Ces deux mouvements inverses produisent une hausse quasi générale des ruptures d'union pour les hommes et les femmes sur la période mais un léger resserrement des différences genrées dans les risques d'avoir connu une rupture. Pour les femmes septuagénaires, la forte baisse du veuvage surpasse l'augmentation des séparations et aboutit à la hausse de la cohabitation constatée plus haut.

La fragilité conjugale croissante des premières unions produit des biographies conjugales de plus en plus complexes pour les 50 ans et plus (Solaz, 2021), même si être encore dans sa première union reste la situation majoritaire à chaque âge. En 2005, 8 % des hommes et 10 % des femmes septuagénaires avaient connu deux unions ou plus, contre respectivement 16 % et 15 % en 2024. Parmi les quinquagénaires, ces proportions étaient de 22 % des hommes et 20 % des femmes en 2005, contre respectivement 23 % et 22 % en 2024 (Fig. 3). Les unions commencées tardivement sont aussi plus fréquentes : en 2005, 3 % des sexagénaires en couple avaient commencé à cohabiter après 50 ans, en 2024, ce sont 8 % d'entre eux. Notons que la comparaison entre les quinquagénaires de 2005 et les septuagénaires de 2024 n'est pas possible en raison de la mortalité et des placements en maison de retraite (qui ne sont pas incluses dans l'enquête).

### MOINS D'UNIONS MARIÉES

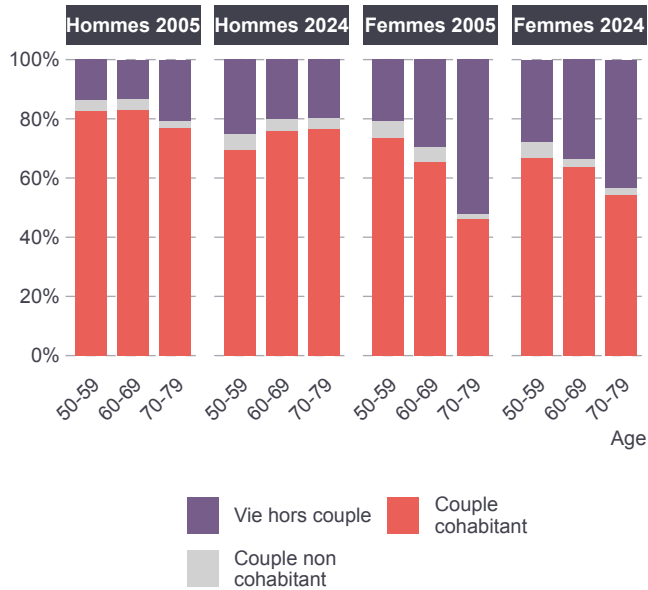
Moins les seniors en couple sont âgés et plus ils et elles vivent hors mariage. Ce phénomène déjà bien documenté (Delbès et Gaymu, 2003) s'est renforcé en 20 ans. 26 % des hommes et 27 % des femmes quinquagénaires en 2024 vivaient en couple sans être mariés, alors que ce n'était le cas que de 13 % des hommes et 15 % des femmes en 2005 (Fig. 4). Des formes conjugales non-cohabitantes existent également après 50 ans mais avec des perspectives de cohabitation d'autant plus faibles que les individus sont âgés (voir fiche 24).

### RÉFÉRENCES

Delbès C., Gaymu J. 2003. [Passé 60 ans : de plus en plus en couple ?](#) *Population & Sociétés*, 389.

Solaz A. 2021. [La hausse des ruptures et des remises en couple chez les cinquante ans et plus.](#) *Population & Sociétés*, 586.

\* Université Paris Cité, Cerlis.

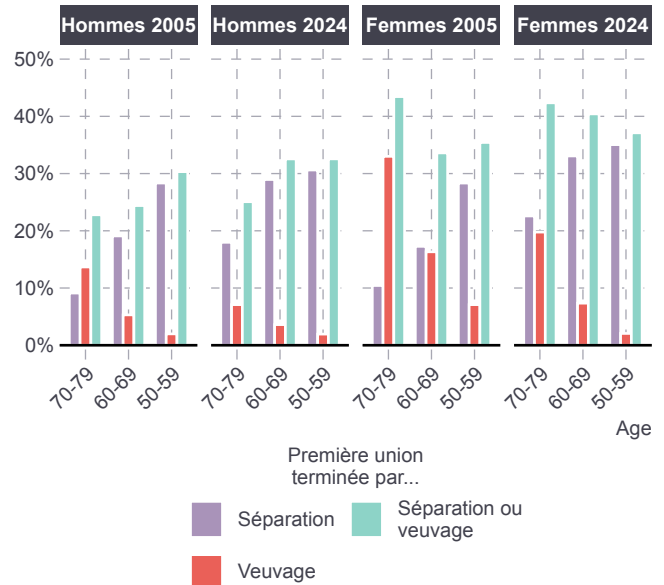
**Fig. 1 : Situation conjugale des 50 ans et plus en 2005 et 2024 selon l'âge et le sexe**

**Lecture :** En 2005, 83 % des hommes quinquagénaires sont en couple cohabitant.

**Note :** En 2005, on mesurait les relations amoureuses stables des personnes sans conjoint-e cohabitant-e, en 2024, on peut mesurer les personnes en couple mais qui ne cohabitent pas avec leur conjoint-e.

**Champ :** Femmes et hommes de 50 à 79 ans vivant en France hexagonale.

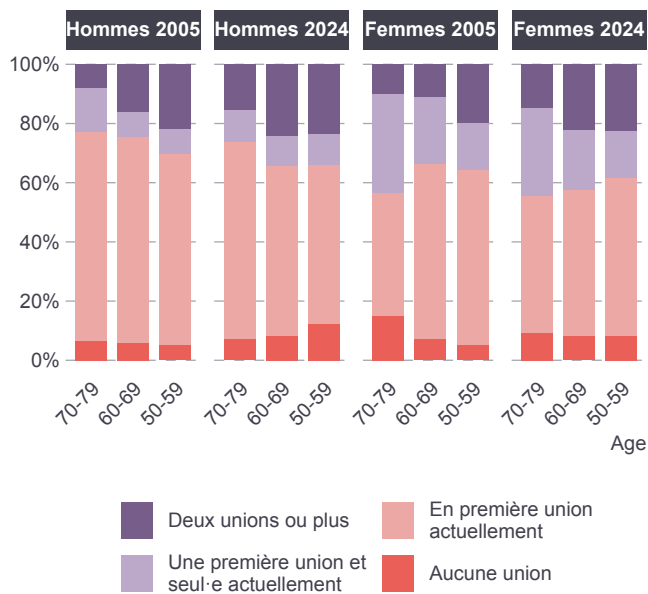
**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Rupture de la première union (séparations et veuvages) des 50 ans et plus en 2005 et 2024 selon l'âge et le sexe**

**Lecture :** En 2005, 28 % des hommes quinquagénaires avaient rompu une première union par une séparation (y compris un divorce).

**Champ :** Femmes et hommes de 50 à 79 ans en couple vivant en France hexagonale.

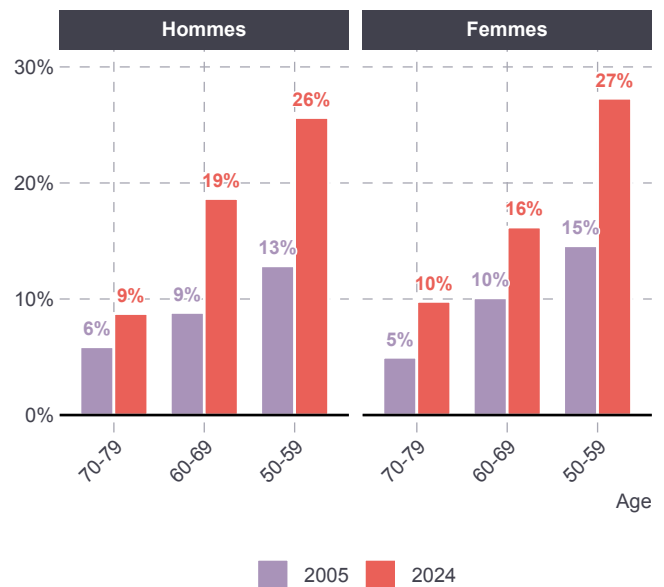
**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et Erfi 2 (2024).

**Fig. 3 : Biographies conjugales des personnes de 50 ans et plus en 2005 et 2024 selon l'âge et le sexe**

**Lecture :** En 2005, 5 % des hommes quinquagénaires n'avaient vécu aucune union.

**Champ :** Femmes et hommes de 50 à 79 ans vivant en France hexagonale.

**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et Erfi 2 (2024).

**Fig. 4 : Proportion de non mariés parmi les couples des personnes de 50 ans et plus en 2005 et 2024 selon l'âge et le sexe**

**Lecture :** 13 % des hommes quinquagénaires vivant en couple en 2005 n'étaient pas mariés.

**Champ :** Femmes et hommes de 50 à 79 ans en couple vivant en France hexagonale.

**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et Erfi 2 (2024).

## CERTAINES TÂCHES DOMESTIQUES Désormais UN PEU MIEUX PARTAGÉES DANS LES COUPLES

*Les tâches domestiques sont inégalement réparties entre femmes et hommes au sein des couples. Certaines tâches sont aujourd'hui un peu mieux partagées qu'il y a 20 ans. Les couples mariés sont moins égalitaires que les couples pacsés et que les unions libres.*

Milan BOUCHET-VALAT\*  
Anne SOLAZ\*

Dans les couples de sexe différent, les femmes passent en moyenne davantage de temps au travail domestique que les hommes. Ce déséquilibre, plus ou moins prononcé selon les pays, se réduit un peu au fil du temps, mais ne se résorbe pas.

L'enquête Erfi 2 a interrogé les personnes vivant en couple sur leur division du travail domestique. Elles devaient indiquer qui réalise un certain nombre de tâches domestiques : si c'était toujours elles, le plus souvent elles, toujours, ou le plus souvent leur conjoint·e, autant l'un·e que l'autre, ou quelqu'un d'autre comme une aide-ménagère.

### CERTAINES TÂCHES UN PEU MIEUX PARTAGÉES AUJOURD'HUI QU'EN 2005

En 2005, la femme se chargeait toujours ou le plus souvent des repas quotidiens dans 75 % des couples de sexe différent (Fig. 1). En 2024, cela concerne encore la majorité des couples, mais cette proportion a baissé à 59 %. La part des conjoint·es qui déclarent s'en occuper à égalité a presque doublé (de 16 % à 25 %), et celle des couples où l'homme est davantage en charge des repas est passée de 9 % à 15 %.

Cette évolution vers un rééquilibrage est aussi visible pour le fait de passer l'aspirateur ou le balai : la part des couples égalitaires a augmenté sur la période (de 30 % à 38 %) tandis que la part de ceux où la femme réalise davantage ces tâches a diminué (de 58 % à 48 %). L'évolution est moins nette concernant les courses d'alimentation, où cette part passe de 48 % à 42 % alors que la part de couples égalitaires est stable. Les couples avec prise en charge majoritairement masculine de ces trois tâches restent relativement rares : entre 14 % et 18 %.

À l'inverse, le petit bricolage à l'intérieur et à l'extérieur de la maison reste une tâche essentiellement masculine (pour 74 % des couples) avec peu d'évolution en 20 ans.

### LES COUPLES MARIÉS SONT MOINS ÉGALITAIRES

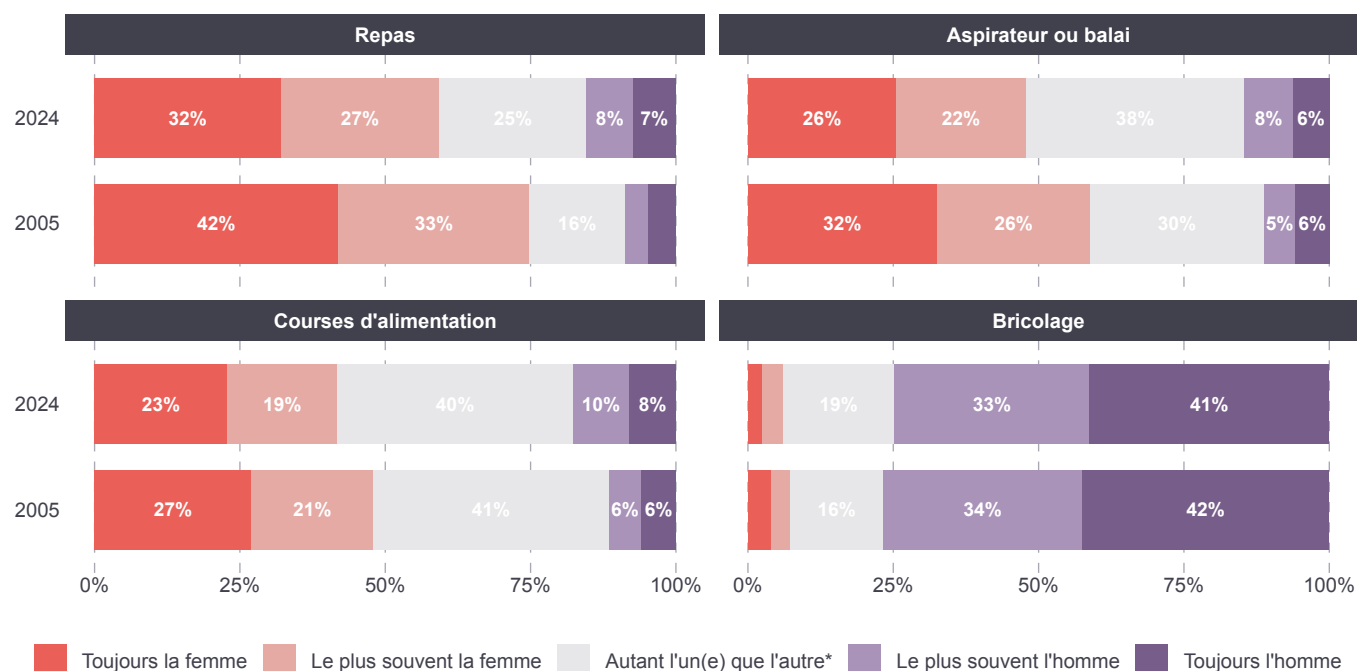
Les couples mariés ont une répartition plus marquée par les rôles genrés et moins égalitaire que les couples ni mariés ni pacsés (dits unions libres) pour les quatre tâches, et que les couples pacsés pour certaines d'entre elles. **Les femmes se chargent toujours ou le plus souvent de préparer les repas dans les deux tiers des couples mariés**, contre un peu moins de la moitié des couples pacsés et des unions libres. On retrouve cet écart selon le type d'union de manière atténuée pour le fait de passer l'aspirateur ou le balai. En revanche, les différences sont moins nettes entre mariés et pacsés concernant les courses d'alimentation et le bricolage. Seul·es les conjoint·es en union libre se partagent plus équitablement ces tâches que les autres. Ces différences selon le statut marital tiennent en partie à l'âge plus jeune des couples non mariés, et à leurs configurations familiales : les mariés ont plus souvent des enfants. Or on sait que la répartition des rôles au sein du couple s'accroît avec le temps et l'arrivée des enfants. Toutefois, même à âge et situation de famille égale, la répartition des tâches domestiques reste plus inégalitaire dans les couples mariés que dans les unions libres.

### RÉFÉRENCES

Champagne C., Pailhé A., Solaz A. 2015. [Le temps domestique et parental des hommes et des femmes: quels facteurs d'évolutions en 25 ans ?](#) *Économie et statistique*, 478(1), 209-242.

Pailhé A., Remillon D. 2022. [Évolutions des calendriers démographiques et répartition des tâches domestiques](#). In: Coupié T., Dupray A., Gasquet C., Personnaz E. (dir.), *Chemins vers l'emploi et la vie adulte : l'inégalité des possibles* (p. 76-85), Céreq.

\* Institut national d'études démographiques.

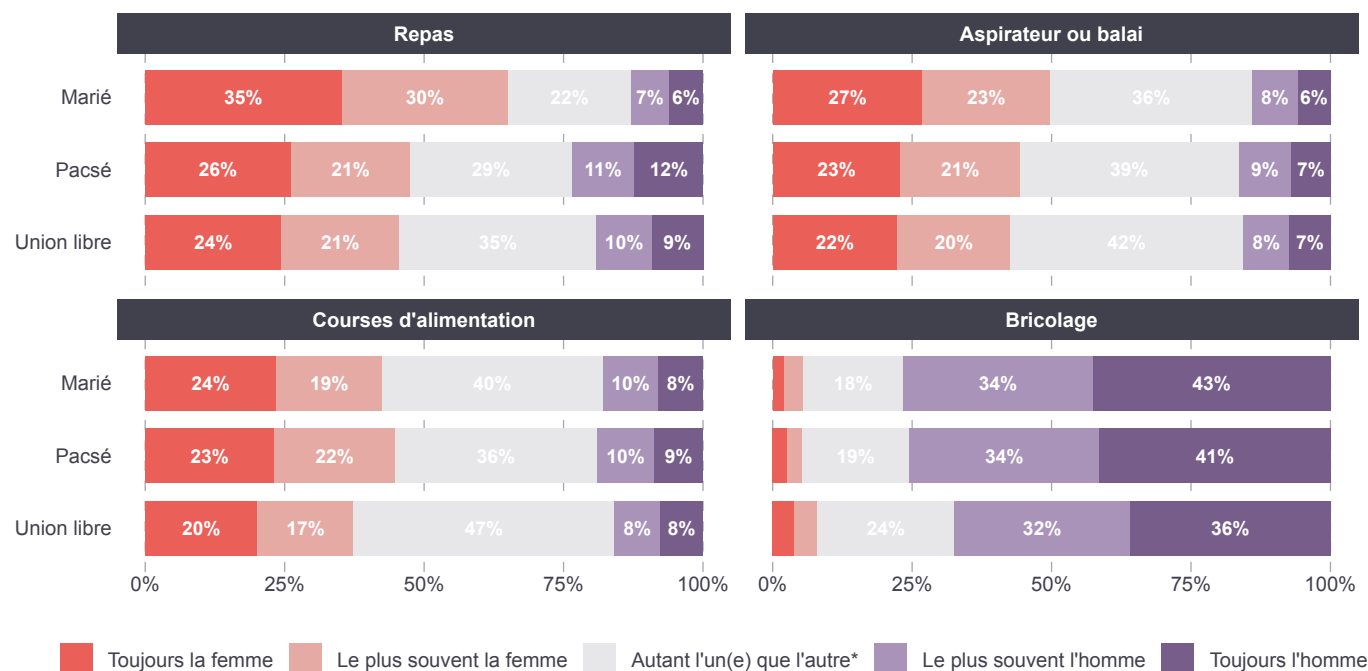
**Fig. 1 : Répartition de quatre tâches domestiques entre conjoint·es en 2005 et 2024**

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant de sexe différent en France hexagonale.

**Lecture :** En 2024, c'est toujours la femme qui prépare les repas dans 32 % des couples cohabitants de sexe différent.

\* Les cas dans lesquels une tierce personne (aide-ménagère, autre membre de la famille...) prend en charge la tâche ont été classés comme « autant l'un(e) que l'autre ». Ces cas représentent 6 % des couples en 2005 et 4 % en 2024 pour l'aspirateur, et moins de 3 % pour les autres tâches.

**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Répartition de quatre tâches domestiques entre conjoint·es en 2024 selon le statut marital du couple**

**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant de sexe différent en France hexagonale.

**Lecture :** En 2024, c'est toujours la femme qui prépare les repas dans 35 % des couples mariés de sexe différent.

\* Les cas dans lesquels une tierce personne (aide-ménagère, autre membre de la famille...) prend en charge la tâche ont été classés comme « autant l'un(e) que l'autre ». Ces cas représentent 4 % des couples pour l'aspirateur, et moins de 3 % pour les autres tâches.

**Sources :** Ined, enquêtes Erfi 1 (2005) et Erfi 2 (2024).

## SE DÉCLARER SATISFAIT·E DE SA RELATION : UNE NORME LARGEMENT RÉPANDUE

*La grande majorité des personnes en couple hétérosexuel se disent satisfaites de leur relation. Toutefois, l'insatisfaction augmente pour les femmes, les personnes les plus diplômées, en cas de désaccords sur les tâches domestiques et avec le nombre d'enfants.*

Marion MAUDET\*  
Karine PIETROPAOLI\*

### DES PERSONNES EN COUPLE PLUTÔT SATISFAITES DE LEUR RELATION

Les personnes vivant en couple hétérosexuel cohabitant se déclarent, dans l'ensemble, satisfaites de leur relation conjugale (Beaujouan, 2009). Sur une échelle allant de 0 à 10, 86 % d'entre elles donnent une note entre 8 et 10, 68 % une note comprise entre 9 et 10 (Fig. 1). Se déclarer satisfait·e de sa relation est donc une norme conjugale largement répandue.

### LES FEMMES ET LES PLUS DIPLOMÉ·ES MOINS SATISFAIT·ES

Se déclarer peu satisfait·e de sa relation (note entre 0 et 7) dépend de différents facteurs. Les femmes se déclarent plus insatisfaites de leur relation conjugale que les hommes (16 % contre 11 %), mais dans des proportions bien moindres que l'insatisfaction déclarée à l'égard de la répartition des tâches domestiques (35 % contre 17 %) (Fig. 1). La satisfaction à l'égard de la relation conjugale diminue également avec le niveau de diplôme (Fig. 2) : alors que 49 % des femmes et 62 % des hommes les moins diplômé·es se déclarent absolument satisfait·es de leur relation, c'est le cas de seulement 38 % des femmes et 46 % des hommes titulaires d'un Bac+5 ou plus. Les plus diplômé·es tendent à nuancer la satisfaction conjugale, sans pour autant se déclarer très insatisfait·es. Ils et elles sont également les plus insatisfait·es de la répartition des tâches domestiques. La durée de la relation a un effet sur la satisfaction conjugale déclarée par les femmes : plus la relation dure dans le temps, moins elles la déclarent satisfaisante, ce qui n'est pas le cas pour les hommes : 12 % des femmes vivant en couple depuis moins de 10 ans attribuent une note comprise entre 0 et 7 contre 18 % de celles vivant en couple depuis plus de 10 ans. Certaines situations augmentent les déclarations de satisfaction conjugale mais n'ont pas d'effet sur la satisfaction vis-à-vis de la répartition des tâches domestiques : être marié·e ou pacsé·e, être catholique ou

musulman·e pratiquant·e (60 % donnent la note maximale de 10 à leur relation contre 45 % des personnes sans religion). Ceci révèle la force de la norme conjugale dans les milieux religieux.

### DES FEMMES PLUS INSATISFAITES AU FIL DES NAISSANCES

L'insatisfaction à l'égard de la relation conjugale et de la répartition des tâches domestiques augmente également avec la fréquence des désaccords à l'égard de cette répartition (Fig. 3). 39 % des femmes qui déclarent être souvent ou très souvent en désaccord au sujet des tâches domestiques attribuent une note de satisfaction entre 0 et 7 à leur relation conjugale contre 7 % de celles qui ne se disent jamais en désaccord. Les mêmes tendances sont observables chez les hommes, avec toutefois une insatisfaction déclarée moins forte. De plus, l'insatisfaction vis-à-vis de la répartition des tâches domestiques (et, dans une moindre mesure, de la relation de couple) augmente pour les femmes avec le nombre d'enfants, une tendance non observée, voire inversée, pour les hommes (Fig. 4). Cette situation peut s'expliquer par l'accroissement des tâches domestiques assumées par les mères, due en partie à la réduction de leur activité professionnelle. Ces dernières assument l'essentiel des tâches parentales (Régner-Loilier et Hiron, 2010). Leur insatisfaction traduit ainsi les inégalités matérielles de genre dans la famille.

### RÉFÉRENCES

- Beaujouan É. 2009. [Fréquence des désaccords, satisfaction dans le couple et séparation](#). In Régner-Loilier A. (dir.), *Portraits de familles* (p. 137-160). Ined.
- Régner-Loilier A., Hiron C. 2010. [Évolution de la répartition des tâches domestiques après l'arrivée d'un enfant](#). *Revue des politiques sociales et familiales*, 99, 5-25.

\* Centre Max Weber.

**Fig. 1 : Satisfaction déclarée vis-à-vis de sa relation conjugale et de la répartition des tâches domestiques selon le genre**



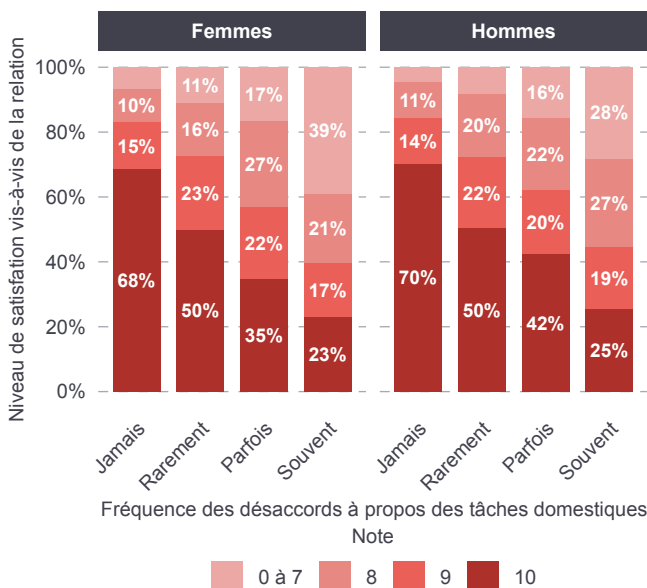
**Lecture :** 46 % des femmes se déclarent tout à fait satisfaites de leur relation conjugale (attribution de la note maximale de 10) contre 52 % des hommes.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple hétérosexuel cohabitant en France hexagonale.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 2 : Se déclarer tout à fait satisfait-e (note de 10) de sa relation conjugale et de la répartition des tâches domestiques selon le genre et le diplôme**



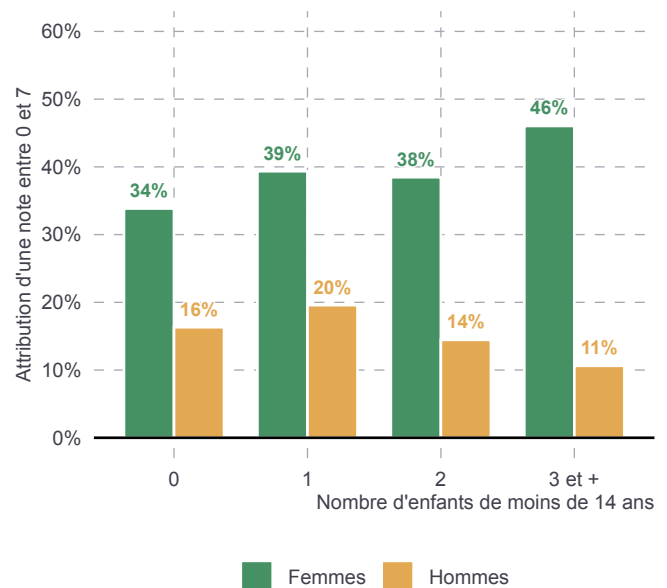
**Lecture :** 38 % des femmes diplômées d'un Bac + 5 ou plus se déclarent tout à fait satisfaites de leur relation conjugale (attribution de la note maximale de 10) contre 49 % des diplômées d'un brevet ou moins.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple hétérosexuel cohabitant en France hexagonale.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 3 : Satisfaction déclarée vis-à-vis de sa relation conjugale selon le genre et la fréquence des désaccords sur les tâches domestiques**



**Lecture :** 39 % des femmes qui déclarent être souvent ou très souvent en désaccord au sujet des tâches domestiques se déclarent insatisfaites de leur relation conjugale (attribution d'une note entre 0 et 7) contre 28 % des hommes.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple hétérosexuel cohabitant en France hexagonale.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

**Fig. 4 : Se déclarer insatisfait-e (note entre 0 et 7) de la répartition des tâches domestiques selon le genre et le nombre d'enfants dans le ménage**



**Lecture :** 46 % des femmes vivant avec au moins 3 enfants de moins de 14 ans se déclarent insatisfaites de la répartition des tâches domestiques (attribution d'une note entre 0 et 7), contre 11 % des hommes vivant avec au moins 3 enfants.  
**Champ :** Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple hétérosexuel cohabitant en France hexagonale.  
**Source :** Ined, enquête Erfi 2 (2024).

# ANNEXES

## Annexe 1 - Liste des auteurs et autrices

### **BANENS Maks**

Centre Max Weber – CNRS  
[maks.banens@univ-lyon2.fr](mailto:maks.banens@univ-lyon2.fr)  
Fiches 15, 21

### **BEAUJOUAN Éva**

Université de Vienne,  
Wittgenstein Centre for Demography and Global Human  
Capital (IIASA, OeAW, Université de Vienne)  
[eva.beaujouan@univie.ac.at](mailto:eva.beaujouan@univie.ac.at)  
Fiche 8

### **BERGSTRÖM Marie**

Institut national d'études démographiques  
[marie.bergstrom@ined.fr](mailto:marie.bergstrom@ined.fr)  
Fiche 22

### **BOUCHET-VALAT Milan**

Institut national d'études démographiques  
[milan.bouchet-valat@ined.fr](mailto:milan.bouchet-valat@ined.fr)  
Présentation, fiches 1, 18, 22, 31

### **BREDA-POPA Ruxandra**

Institut national d'études démographiques  
[ruxandra.popa@ined.fr](mailto:ruxandra.popa@ined.fr)  
Présentation

### **CAUCHI-DUVAL Nicolas**

SAGE UMR 7363 CNRS/Université de Strasbourg  
[cauchiduval@unistra.fr](mailto:cauchiduval@unistra.fr)  
Fiche 29

### **COCHET Paul**

Institut national d'études démographiques  
[paul.cochet@ined.fr](mailto:paul.cochet@ined.fr)  
Présentation

### **COLOMB CIBAL Hugo**

Université Paris Dauphine-PSL  
[hugo.colomb@dauphine.eu](mailto:hugo.colomb@dauphine.eu)  
Fiches 27, 28

### **COMPANS M-C**

Institut national d'études démographiques  
[marie-caroline.compans@ined.fr](mailto:marie-caroline.compans@ined.fr)  
Fiches 8, 11

### **DÉCHAUX Jean-Hugues**

Centre Max Weber – CNRS  
[jean-hugues.dechaux@univ-lyon2.fr](mailto:jean-hugues.dechaux@univ-lyon2.fr)  
Fiches 15, 21

### **FLORIAN Sandra**

Institut national d'études démographiques  
[sandra.florian@ined.fr](mailto:sandra.florian@ined.fr)  
Fiche 4

### **GIRAUD Christophe**

Université Paris Cité, Cerlis  
[christophe.giraud@u-paris.fr](mailto:christophe.giraud@u-paris.fr)  
Fiches 24, 30

### **HOUEL Lucie**

Université Paris-Saclay,  
Faculté Jean Monnet, RITM  
[lucie.houel@universite-paris-saclay.fr](mailto:lucie.houel@universite-paris-saclay.fr)  
Fiche 12

### **LA ROCHEBROCHARD Élise (de)**

Institut national d'études démographiques  
[roche@ined.fr](mailto:roche@ined.fr)  
Fiches 7, 9

### **LE BOUTILLEC Nathalie**

Curapp-Ess (UMR 7319, UPJV-CNRS) ;  
Institut national d'études démographiques  
[nathalie.lebouteillec@u-picardie.fr](mailto:nathalie.lebouteillec@u-picardie.fr)  
Fiche 16

### **LE PENVEN Éric**

MV2 Conseil, Montrouge  
[lepenven72@gmail.com](mailto:lepenven72@gmail.com)  
Fiches 15, 21

### **LEGRAS Manon**

Institut national d'études démographiques  
[manon.legras@ined.fr](mailto:manon.legras@ined.fr)  
Fiche 16

### **LENOUVEL Margot**

Institut national d'études démographiques  
[margot.lenouvel@ined.fr](mailto:margot.lenouvel@ined.fr)  
Fiche 10

### **MARKOU Efi**

Institut national d'études démographiques  
[markou@ined.fr](mailto:markou@ined.fr)  
Présentation

### **MAUDET Marion**

Centre Max Weber  
[marion.maudet@univ-lyon2.fr](mailto:marion.maudet@univ-lyon2.fr)  
Fiche 32

**MESLAY Gaëlle**

Université de Toulouse Jean Jaurès,  
CERTOP  
[gaelle.meslay@gmail.com](mailto:gaelle.meslay@gmail.com)  
Fiche 26

**MESPLÉ-SOMPS Sandrine**

IRD, UMR LEDa, Université Paris Dauphine, PSL  
Research University, CNRS  
[sandrine.mesple-somps@ird.fr](mailto:sandrine.mesple-somps@ird.fr)  
Fiche 12

**NILSSON Björn**

Université Paris-Saclay, Faculté Jean Monnet, RITM  
[bjorn.nilsson@universite-paris-saclay.fr](mailto:bjorn.nilsson@universite-paris-saclay.fr)  
Fiche 12

**PHILIT Romain**

Institut national d'études démographiques,  
EHESS, CMH  
[romain.philit@ined.fr](mailto:romain.philit@ined.fr)  
Fiche 19

**PIETROPAOLI Karine**

Centre Max Weber  
[karine.pietropaoli@cnrs.fr](mailto:karine.pietropaoli@cnrs.fr)  
Fiche 32

**RAJIC Nina**

Institut national d'études démographiques  
[nina.rajic@hotmail.fr](mailto:nina.rajic@hotmail.fr)  
Fiche 4

**RAULT Wilfried**

Institut national d'études démographiques  
[wilfried.rault@ined.fr](mailto:wilfried.rault@ined.fr)  
Fiches 25, 26

**REBIÈRE Nicolas**

COMPTRASEC - UMR 5114 CNRS/Université de  
Bordeaux  
[nicolas.rebiere@u-bordeaux.fr](mailto:nicolas.rebiere@u-bordeaux.fr)  
Fiche 29

**RÉGNIER-LOILIER Arnaud**

Institut national d'études démographiques  
[arnaud.regnier-loilier@ined.fr](mailto:arnaud.regnier-loilier@ined.fr)  
Fiches 5, 20, 24, 25

**SOLAZ Anne**

Institut national d'études démographiques  
[solaz@ined.fr](mailto:solaz@ined.fr)  
Fiches 26, 31

**TAVIANI Alberto**

Université de Strasbourg – École des hautes études en  
démographie  
[ataviani@unistra.fr](mailto:ataviani@unistra.fr)  
Fiches 2, 3, 6, 17

**THIERRY Xavier**

Institut national d'études démographiques  
[thierry@ined.fr](mailto:thierry@ined.fr)  
Fiches 10, 13, 14

**TOULEMON Laurent**

Institut national d'études démographiques  
[toulemont@ined.fr](mailto:toulemont@ined.fr)  
Présentation, fiche 1

**TRIMARCHI Alessandra**

Université de Messine, Italie  
[alessandra.trimarchi@unime.it](mailto:alessandra.trimarchi@unime.it)  
Fiche 23

## Annexe 2 - Méthodologie

L'ensemble des résultats présentés dans ce volume ont été obtenus en utilisant une version provisoire de la pondération de l'enquête. Ils peuvent donc différer légèrement de ceux qui seront obtenus à partir des fichiers finaux qui seront mis à disposition.

Les effectifs d'enquête-es sont indiqués sous la forme  $n=...$  lorsqu'ils sont relativement faibles pour certaines catégories.

### Fiche 4 : statut parental et de fécondité

Les femmes sans enfants sont classées de la manière suivante :

- ▶ Infertile sans enfant : n'a pas d'enfants, n'est pas enceinte, et déclare des problèmes d'infertilité, tels que : essaie depuis 12 mois activement avoir un enfant sans avoir réussi, a reçu un diagnostic médical d'infertilité, a eu recours à un moyen médical pour favoriser une grossesse, ou ne peut physiquement pas avoir d'enfants (la personne elle-même ou son/sa conjoint-e).
- ▶ Voudrait un enfant : est enceinte ou n'a pas d'enfants, ne déclare pas de problèmes d'infertilité, a l'intention d'avoir un enfant ou déclare un nombre idéal personnel d'enfants ou un nombre d'enfants souhaités supérieur à zéro.
- ▶ Ne veut pas d'enfant : n'a pas d'enfants, ne déclare pas de problèmes d'infertilité, n'a pas l'intention d'avoir un enfant (ni dans les trois années à venir ni plus tard) et déclare un nombre idéal personnel d'enfants de zéro.

Un petit nombre de femmes avec des valeurs manquantes pour les intentions et/ou le nombre idéal personnel d'enfants ont été classées à l'aide d'autres variables. Dans ces cas, les femmes qui disent qu'elles essaient actuellement d'avoir un enfant ont été classées comme « voudraient un enfant », ainsi que les personnes qui déclarent des intentions incertaines et n'ont pas de problèmes d'infertilité. On suppose que les incertaines ne sont *a minima* pas opposées à l'idée d'avoir un enfant, et que leurs intentions peuvent évoluer. Celles qui sont en couple cohabitant, qui n'envisagent pas de mettre fin à leur relation et qui utilisent un moyen de contraception autre que le préservatif ont été classées comme « ne veut pas d'enfant » (on suppose que le préservatif pourrait être utilisé pour prévenir les maladies sexuelles et pas nécessairement pour prévenir une grossesse).

### Fiche 12 : régions d'origine

Les régions d'origine sont définies de la même manière que dans l'enquête *Trajectoires et Origines 2*. Le Maghreb correspond à l'Algérie, au Maroc et à la Tunisie. L'Afrique sub-saharienne correspond à l'ensemble des autres pays d'Afrique.

### Fiche 13 : mesure de la beau-parentalité

La mesure de la fréquence de la beau-parentalité peut s'effectuer de deux manières : l'une repose sur l'exploitation des réponses à une question relative à l'existence d'enfants qu'un-e (ex-)conjoint-e a eus avant d'être en couple avec le ou la répondant-e ; l'autre identifie, au sein de la liste complète des enfants, ceux dont la filiation n'est ni biologique ni adoptive. Dans le premier cas, il s'agit des beaux-enfants dits potentiels, le terme de bel-enfant n'étant pas mentionné dans la question. Dans le second cas, il s'agit de beaux-enfants dits assumés, dans la mesure où ils ressortent d'une énumération des enfants auquel le ou la répondant-e accorde une certaine importance et, à propos desquels des informations individuelles sont recueillies (année de naissance, co-résidence ou non avec le ou la répondant-e, statut d'emploi, état de santé, fréquence et qualité des contacts, etc.).

La première approche peut être qualifiée d'indirecte. La seconde approche conduit à un chiffrage plus restrictif et a priori de meilleure qualité dans la mesure où elle s'appuie sur des questions plus fines (statut de chaque enfant nommément désigné). Les deux univers ont toutefois une cohérence relative entre eux, dans la mesure où le décompte des enfants biologiques, adoptifs et beaux-enfants utilisé pour la première approche est soumis à l'enquête-e pour validation ou correction, puis sert de base à la liste des enfants utilisée pour la seconde approche.

Un travail de correction des réponses sur la filiation des enfants vis-à-vis du ou de la répondant-e a été réalisé par Leïla Lebrun, qui conduirait à augmenter le nombre de total de beaux-enfants de 7 %. Les résultats sur les beaux-enfants présentés dans cet ouvrage s'appuient sur les variables brutes.

### Fiche 16 : modes de garde

Les répondant·es renseignent si les enfants du foyer sont pris en charge régulièrement dans des modes de garde institutionnels ou payants ou s'ils vont à l'école maternelle via une question à choix multiples. La question incluant tous les enfants du foyer, il n'est pas possible d'isoler les enfants en fonction de leur âge, ou de définir à quel enfant est lié chaque mode. Ainsi, les résultats sont basés sur une analyse relative de l'utilisation de chaque mode garde par les répondants : par exemple, 26 % des répondant·es en 2024 ont au moins recours à la crèche comme mode de garde formel principal, mais il est tout à fait possible qu'ils/elles aient eu recours à d'autres modes de garde pour l'enfant de moins de 4 ans ou pour tout autre enfant du ménage.

La modalité « école maternelle » a dû être recalculée du fait d'une sur-représentation de l'utilisation de ce mode de garde pour les individus ayant des enfants de moins de 4 ans. Cette sur-représentation est liée au fait que des individus qui ont un enfant de moins de 4 ans ont également au moins un autre enfant plus âgé. Si cet enfant est âgé de 4 à 6 ans et fréquente l'école maternelle, cette modalité est attribuée par défaut également à l'enfant de moins de 4 ans alors qu'il y a une forte probabilité que ce soit uniquement l'enfant âgé de 4 à 6 ans qui fréquente l'école. Pour corriger ce biais, les individus qui ont au moins deux enfants en bas âge, l'un ayant moins de 4 ans et l'autre entre 4 et 6 ans ont été soustraits de la population ayant validé la modalité « écoles maternelle ».

### Fiche 18 : origine sociale

L'origine sociale des jeunes est définie à partir de la catégorie socioprofessionnelle la plus élevée de leur(s) parent(s) lorsqu'ils ou elles avaient 15 ans. Une origine supérieure correspond aux cadres et professions intellectuelles supérieures et aux chef·fes d'entreprise d'au moins 10 personnes, une origine intermédiaire aux professions intermédiaires, aux commerçant·es et aux artisan·es, et une origine populaire aux employé·es et ouvrièr·es.

### Fiche 27 : niveau de vie

Le niveau de vie est défini comme la somme de tous les revenus du ménage sur un an (nets d'impôts, après prélèvement à la source) divisée par le nombre d'unités de consommation (selon l'échelle OCDE modifiée). Ce nombre dépend lui-même du nombre de membres du ménage et de leur âge : le ou la première adulte du ménage compte pour une unité, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 unité, et celles de moins de 14 ans pour 0,3 unité. Pour petite minorité de cas pour lesquels l'information n'a pas été remplie, la valeur issue de Fidéli portant sur l'année 2021 a été utilisée.

# L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles 2

*Erfi 2, vague 1 (2024)*

Sous la direction de **Milan Bouchet-Valat**  
et **Laurent Toulemon**

Cet ouvrage présente de nouvelles statistiques de référence sur la vie familiale des personnes âgées de 18 à 79 ans en France hexagonale, à partir de l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles 2 (Erfi 2) réalisée par l'Ined dans le cadre du dispositif international *Generations and Gender Programme*. La première vague de l'enquête a été conduite en 2024 auprès de 12 800 personnes.

À travers 32 fiches thématiques et une vue d'ensemble, l'ouvrage offre un panorama des premiers résultats de l'enquête. Il met en évidence les nombreuses évolutions intervenues depuis la première édition de l'enquête réalisée il y a vingt ans. Les thèmes abordés couvrent notamment la fécondité, l'infertilité, les trajectoires familiales, la vie conjugale et les relations entre générations. Un éclairage spécifique est apporté sur les couples de même sexe.